

Université Toulouse II-Le Mirail

UFR Histoire, Arts et Archéologie



Les commanderies templières du Gers : étude archéologique

Volume 1 : textes

Mémoire de Master II

Études Médiévales

Sous la direction de Nelly Pousthomis

Illustrations de la page de couverture de gauche à droite :

Visite générale de la commanderie de La Cavalerie (Archives départementales de Haute-Garonne : 1 H Malte reg. 417, 1695)

Église de Gimbrède : Croquis du parement 2040 réalisé à partir d'une photographie redressée (Fig. 145 des annexes)

Bornage des dîmaire de la commanderie de La Cavalerie, plan de La Grange (Archives municipales de Lectoure)

Remerciements

Je remercie toutes les personnes qui, durant ces trois dernières années de recherches, m'ont apporté aide et soutien dans mon étude.

- Tout d'abord, ma directrice de recherche, Madame Nelly Pousthomis pour tous ses conseils avisés.
- Tous les propriétaires : La Cavalerie : Mr et Mme Trinel, La Grange : Mr et Mme Lasportes, la mairie de Gimbrède, pour leur patience, leur disponibilité et leurs connaissances, mais surtout pour m'avoir permis le libre accès aux différents bâtiments.
- Le personnel des Archives départementales de la Haute-Garonne et du Gers pour toute l'aide fournie.
- Ma famille, mes amis et collègues de master pour toutes les discussions passionnantes et enrichissantes, pour leur soutien et leur réconfort.

Abréviations

- A.D.G. : Archives départementales du Gers
- A.D.H.G. : Archives départementales de la Haute-Garonne
- B.S.A.G. : Bulletin de la Société Archéologique du Gers
- S.C.P. : Service Connaissance du Patrimoine
- S.R.A. : Service Régional de l'Archéologie
- U.T.M. : Université de Toulouse II-Le Mirail

Introduction

Cette étude de Master II a pour but d'appréhender l'histoire de la construction des commanderies templières du Gers. Il subsiste des vestiges en élévation pour la commanderie de La Cavalerie (commune de Castéra-Verduzan) et son annexe agricole de La Grange (commune de Castelnau d'Anglès), ainsi que celle de Gimbrède (fig. 1). Chaque commanderie est un maillon de l'organisation et de la gestion des biens fonciers, immobiliers et autres droits de l'ordre du Temple. Elle correspond le plus souvent à une circonscription territoriale formée d'une maison comprenant les lieux de vie, de culte et des structures agricoles ainsi que des terres et des droits. Ces établissements s'inscrivent dans un réseau d'implantation de plusieurs maisons templières réunies dans une baillie et une province. Les commanderies du Gers se situent à la limite des provinces de l'Aquitaine, tournée vers Bordeaux, et de Provence, centrée sur Saint-Gilles et Toulouse. Après la chute du Temple, le Grand-prieuré de Saint-Gilles des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem est divisé en deux : d'un côté le Grand-prieuré de Toulouse regroupant les commanderies de Toulouse à Bordeaux et de l'autre le Grand-prieuré de Saint-Gilles. Localement, ces maisons s'insèrent le long des chemins de Saint-Jacques de Compostelle et des routes de commerce.

Durant l'année de Master I, nous avions inventorié les commanderies de deux départements : le Gers et les Hautes-Pyrénées. Cette étude nous a permis de revenir sur l'historique de l'ordre de l'Hôpital et du Temple dans le sud-ouest de la région Midi-Pyrénées.

Ce sujet s'inscrit dans la mouvance des études d'archéologie du bâti concernant les ordres religieux-militaires. Ces recherches pluridisciplinaires mêlent à la fois archéologie, histoire et histoire de l'art. La problématique se concentre sur l'histoire de l'édification de chaque commanderie, de la phase initiale jusqu'à nos jours, en tenant compte des différentes étapes et des modifications du bâti. Ce sujet possède ses propres limites qui proviennent notamment de la documentation écrite lacunaire et de l'état de conservation relatif des vestiges. Les archives conservées pour la période d'existence du Temple sont quasiment inexistantes. D'autre part, les sites sont toujours des lieux de vie ou de culte restaurés et aménagés.

Avant de nous intéresser à l'étude archéologique des trois sites sélectionnés, nous reviendrons sur l'état de la recherche et les sources disponibles à la lumière des travaux sur les ordres religieux-militaires. Pour terminer, nous présenterons quelques conclusions et les nombreuses pistes de recherche qu'il reste à exploiter.

Première partie : Présentation de la recherche

I) Historiographie des ordres religieux-militaires

Notre travail s'inscrit dans une problématique de recherche sur l'architecture des commanderies de l'ordre du Temple. Ce sujet de recherche possède une historiographie très ancienne renouvelée depuis une quinzaine d'années.

1) Études historiques sur les ordres religieux-militaires

• Du Moyen Âge au début du XX^e siècle

Les ordres religieux-militaires ont suscité beaucoup d'intérêt et de nombreuses publications. Les hospitaliers, eux-mêmes, ont développé leur propre discours historique et hagiographique (les *miracula*) afin de légitimer les origines saintes de l'ordre et leurs actions en Terre Sainte.

À l'époque moderne, et plus particulièrement aux XVII^e et XVIII^e siècles, des auteurs comme Giacomo Bosio ou l'abbé Vertot participent au développement de la connaissance sur les hospitaliers et les templiers¹. L'ouvrage de Vertot : *Histoire des chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem* est considéré comme la première histoire de référence de l'ordre². Le XIX^e siècle est marqué un véritable tournant scientifique où l'on redécouvre l'époque médiévale. De nombreux intellectuels adoptent de nouvelles méthodes, Henri de Curzon et Joseph Delaville le Roulx sont sans doute, pour l'histoire de ces deux ordres, les auteurs les plus prolifiques. Le premier publie la règle des templiers en 1886³. Le second est un spécialiste des hospitaliers qui leur consacre bon nombre d'ouvrages et notamment le cartulaire général des hospitaliers en quatre volumes⁴. Il existe au sein des historiens un réel élan de recherches sur les ordres militaires qui persiste au début XX^e siècle. Inspiré par les publications de ces multiples cartulaires, le Marquis d'Albon imprime, en 1913, le cartulaire

¹ BOSIO, G., *Dell'istoria sacra religione di San Giovanni Gierosolimitano*, Rome, 1629, 3 vol.

² VERTOT, ab., *Histoire des chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelez depuis chevaliers de Rhodes et aujourd'hui de Malte*, Paris, Rollin, 3^e éd., 1727, 5 vol.

³ DE CURZON, H., *La règle du Temple*, Paris, Renouard, 1886, 368 p.

⁴ DELAVILLE LE ROULX, J., « Les statuts de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem », dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. 48, 1887, p. 341-356. ; DELAVILLE LE ROULX, J., *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1100-1300)*, Paris, Edit. Leroux, 1894-1906, 4 vol. ; DELAVILLE LE ROULX, J., *Les Hospitaliers en Terre sainte et à Chypre (1100-1300)*, Paris, Edit. Leroux, 1904, 440 p.

du Temple⁵. L'auteur souhaite mettre en valeur les nombreuses sources disponibles sur la milice. Dans le sud-ouest, Antoine Dubourg, chanoine, membre de la Société Archéologique du Midi de la France publie en 1883 une synthèse sur les commanderies du Grand-prieuré de Toulouse. Il alimente son propos à l'aide de nombreuses sources du fonds de Malte⁶. Il mentionne notamment des actes actuellement disparus.

- Le XX^e siècle

Les études sur les ordres religieux-militaires sont marquées par la publication de la revue *Annales d'Histoire Économique et Sociale* en 1929. Cette nouvelle génération d'historiens cherche à inscrire l'histoire dans une vaste perspective de réflexion économique et sociale. L'appréhension de l'histoire des ordres religieux-militaires intègre parfaitement ces nouvelles approches. Les ouvrages et les articles de Georges Duby ont fortement influencé les recherches⁷. L'histoire économique rurale mais aussi la gestion et la mise en valeur de leur patrimoine foncier sont les aspects les plus étudiés concernant ces ordres. L'enquête d'Anne-Marie Legras est aussi représentative de ces nouvelles perspectives⁸. Elle est une des premières à étudier le recrutement et le nombre de frères présents dans les commanderies. Elle bénéficie des avancées de l'informatique afin de mener à bien une étude prosopographique. Novateur pour l'époque, Charles Higounet s'intéresse à la création de sauvetés ou de bastides, ainsi que la production, le terroir, l'impact direct de ces deux ordres sur les campagnes où ils se sont implantés⁹. Il sort du cadre purement monographique d'une commanderie pour les comparer entre elles ou avec les autres puissances et seigneuries de cette région. Le colloque de Flaran, *Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XII^e-XVIII^e siècles)* mené par Charles Higounet paraît en 1986. Chaque article de synthèse est consacré à l'activité des maisons, l'exploitation agricole et le peuplement. Dans le Midi, cette émulation se traduit par la multiplication de nombreux mémoires universitaires dirigés par Maurice Berthe et Pierre Bonnassie dans les années 1980-1990. Les commanderies de

⁵D'ALBON, G.-A., *Cartulaire général de l'Ordre du Temple, 1119-1150, recueil des chartes et des bulles relatives à l'ordre du temple*, avec un portrait et 6 planches hors-texte, Paris, Honoré Champion, 1913, 2 vol, 473 p.

⁶DUBOURG, A., *Ordre de Malte, Histoire du Grand-prieuré de Toulouse et diverses possessions de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le Sud-ouest*, Toulouse, Sistac et Boubée, 1883, 596 p.

⁷DUBY, G., *Seigneurs et Paysans*, Flammarion, 1988, 278 p. Cet ouvrage regroupe un certain nombre d'articles publiés précédemment dans *Hommes et structures du Moyen Âge* par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

⁸LEGRAS, A.-M., *Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Saintonge et en Aunis*, Paris, 1983, 216 p.

⁹HIGOUNET, C., « Hospitaliers et Templiers : peuplement et exploitation rurale dans le Sud-ouest de la France au Moyen Âge », dans *Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XII^e-XVIII^e siècles)*, Flaran 6, 21-23 septembre 1984, Auch, 1986, p. 61-78.

Puysubran, Renneville, Douzens, Magrian font l'objet de recherches¹⁰. Plusieurs thèses dans le Roussillon, le Larzac, en Normandie, viennent compléter la liste ainsi que la publication de cartulaires régionaux comme ceux de Montsaunès et de Douzens¹¹. Néanmoins, toutes ces publications participent au fort émettement monographique de l'historiographie des ordres militaires en France. Dans le milieu des années 1980, l'historien Alain Demurger impulse une nouvelle dynamique à la recherche française. Il publie une histoire du Temple, mène des travaux complets et aboutis sur la milice ou les ordres militaires en général¹². Depuis une vingtaine d'années, il participe au renouvellement des problématiques.

Toutefois, nombreux sont les historiens qui ont du mal à dépasser la stricte histoire événementielle et générale des ordres militaires¹³. Les hospitaliers et les templiers sont encore étudiés du point de vue de la croisade et de leur action en Terre Sainte, dans la péninsule ibérique et dans les régions de la baltique. Les questions du procès et des comptes financiers intéressent les chercheurs comme le grand public, donnant lieu à des publications parfois farfelues et erronées¹⁴. Cependant, ces études sont de bonnes bases de travail pour appréhender le sujet. La maîtrise correcte du propos est nécessaire.

- Depuis 1995 : un renouveau

La fin du XX^e siècle voit se multiplier les études sur les ordres religieux-militaires. De Michel Miguet à Laurent d'Agostino en passant par Damien Carraz, les chercheurs misent sur une approche pluridisciplinaire mêlant histoire, archéologie, anthropologie, etc. Cette effervescence et le réel dynamisme des recherches des différents groupes autour des ordres militaires ont abouti, notamment à Lyon, au projet MILORD. Cette démarche collective et internationale a publié très récemment un *Dictionnaire critique des ordres militaires*

¹⁰TEIL, G., *La commanderie de Puysubran (Pexiora) au XII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de BONNASSIE, P., UTM, 1980, 143 p. ; LEROY, P., *La commanderie de Renneville de 1356 à 1510, Étude d'une économie et d'une société*, mémoire de maîtrise sous la direction de BONNASSIE, P., et BERTHE, M., UTM, 1989, 265 p. ; MACÉ, L., *La commanderie templière de Douzens : étude de la constitution du patrimoine au XII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de BONNASSIE, P., et BERTHE, M., UTM, 1990, 176 p. ; CHALER, C., *Évolution du cens et de la tasque dans la commanderie hospitalière de Magrian (XIII^e-XVIII^e siècles)*, mémoire de maîtrise sous la direction de BONNASSIE, P., et BERTHE, M., UTM, 1990, 138 p.

¹¹HIGOUNET, CH., « Le cartulaire des templiers de Montsaunès », dans *Bulletin philologique et historique du CHS*, Années 1955-1956, Paris, 1957, p. 211-294. ; GÉRARD, P., MAGNOU-NORTIER, É., *Cartulaire des templiers de Douzens*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1956, 363 p.

¹²DEMURGER, A., *Vie et mort de l'ordre du temple, 1118-1314*, Paris, Seuil, 1985, 331 p.

¹³ENGEL, C-E., *Histoire de l'ordre de Malte*, Genève, Nagel, 1968, 283 p. ; DAILLIEZ, L., *Les Templiers*, Collection Tempus, Perrin, Paris, 2003, 404 p.

¹⁴ROMAN, G., *Le procès des Templiers : essai de critique juridique*, Montpellier, Causse, Graille et Castelnau, 1943, 129 p. ; DESLIPE, L., *Mémoires sur les opérations financières des Templiers*, Paris, Imprimerie nationale, 1889, 250 p. ; PIQUET, J., *Des banquiers au Moyen Âge*, les Templiers, Paris, 1939, 278 p.

européens au Moyen Âge¹⁵. En 2000, se réunit le premier colloque international du conservatoire templier et hospitalier du Larzac autour du thème de *La Commanderie*¹⁶. Ce colloque confirme le renouvellement des problématiques à travers de nombreuses recherches.

Alain Demurger devient l'auteur incontournable sur les croisades et les ordres religieux-militaires. Il est rejoints par Simonetta Cerrini et Daniel Le Blevec¹⁷. Cerrini travaille sur la règle du Temple et Le Blevec sur les hospitaliers et leur fonction d'assistance au Moyen Âge. En 2005, la thèse de Damien Carraz : *L'ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône* paraît aux presses universitaires de Lyon. Cet ouvrage est le symbole même de cette nouvelle démarche mêlant histoire et archéologie dans lequel l'auteur redéfinit complètement certaines notions et remet en cause bien des idées reçues sur cet ordre. Cette thèse est sûrement aujourd'hui l'ouvrage de référence français sur les templiers et pour l'auteur,

« l'historiographie française n'a jamais poussé très loin l'étude des réseaux de relations que ces maisons monastiques ont tissé avec les laïcs, mais aussi négligé les dimensions spirituelles et politiques de leur action¹⁸ ».

Les ordres religieux-militaires n'étaient pas des entités isolées du contexte général et local. En France, les études ont bien souvent des difficultés à les intégrer dans l'histoire de l'Église et du monachisme, pourtant ils ne sont pas coupés de cette histoire.

Le Midi occupe une place importante dans les recherches récentes sur les ordres militaires. Hormis la thèse de Damien Carraz, les *Cahiers de Fanjeaux* consacrent régulièrement des articles à ce sujet¹⁹. Le numéro 41 leur est d'ailleurs entièrement dédié puisqu'il aborde de nombreux thèmes jusqu'alors souvent laissés de côté et pourtant tout aussi essentiels : leur rôle religieux, la présence des femmes, l'influence de leur architecture, etc²⁰. Pierre Vidal étudie l'ordre de l'Hôpital dans le Grand-prieuré de Toulouse, il leur consacre sa thèse et de nombreux articles²¹.

¹⁵ *Prier et combattre, Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, sous la direction de BÉRIOU, N., et JOSSERAND, Ph., Fayard, 2009, 1200 p.

¹⁶ *La commanderie, institution des ordres militaires dans l'Occident médiéval*, édition LUTRELL, A., et PRESSOUYRE, L., CTHS, Paris, 2002, 350 p.

¹⁷ CERRINI, S., *La Révolution des Templiers*, Perrin, Paris, 2007, 317 p. ; LE BLEVEC, D., *La part du pauvre. L'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XII^e siècle au XV^e siècle*, Ecole française de Rome, Rome, 2000, 960 p.

¹⁸ CARRAZ, D., *L'ordre du temple dans la basse vallée du Rhône (1124-1312). Ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2005, p. 11-12.

¹⁹ BOURIN, M., « Autour des ordres militaires : des relents d'anticléricalisme ? », dans *L'anticléricalisme en France méridionale (milieu XII^e siècle-début XIV^e siècle)*, Cahiers de Fanjeaux 38, Toulouse, Privat, 2003, p. 239-255.

²⁰ *Les ordres religieux militaires dans le midi (XII^e-XIV^e)*, Cahiers de Fanjeaux 41, Privat, Toulouse, 2006, 440 p.

²¹ VIDAL, P., « Hospitalité et circulation des Hommes dans les Pyrénées centrales du Moyen Âge au XVIII^e siècle », dans *Cultures et solidarité dans les Pyrénées centrales et occidentales*, Actes du 56^e congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, Tarbes 2005, 2007, p. 185-206. ; VIDAL, P., « Approche du régime

2) Études archéologiques et monumentales sur les ordres religieux-militaires

Le développement de la recherche pluridisciplinaire contribue à la multiplication des études monumentales et archéologiques sur l'ordre de l'Hôpital et du Temple.

Les premières recherches portant sur l'architecture des ordres religieux-militaires ont été réalisées au début du XIX^e siècle. Henri de Curzon s'intéresse au Temple de Paris comme son contemporain l'architecte Eugène Viollet-le-Duc²². Ce dernier, auteur du monumental *Dictionnaire Raisonné de l'Architecture*, consacre dans le tome 9 le terme de « Temple » aux constructions des Chevaliers du Christ²³. Cet article a longtemps fait école ou office de doctrine. L'idée selon laquelle l'ordre du Temple aurait en majorité construit des édifices circulaires fut longtemps admise et se retrouve encore aujourd'hui dans certaines publications peu scrupuleuses. Ces idées furent largement véhiculées par Prosper Mérimée ou Albert Lenoir, dans son ouvrage *L'architecture monastique*²⁴.

Le premier à remettre en cause ces théories est Elie Lambert. Dans son article « L'architecture des Templiers », publié en 1954, l'auteur admet que si certaines églises ont pu être construites selon un plan centré ou circulaire, la majorité des églises « ne se distinguaient nullement des autres monuments religieux édifiés dans les mêmes régions pas d'autres ordres²⁵ ». Depuis, de nombreuses publications sont venues compléter et apporter de nouvelles informations sur les aspects architecturaux des commanderies. Les travaux universitaires de Thérèse Casagrande ou de Michel Miguët ou les articles dans *Histoire et Archéologie de l'ordre militaire de Saint-Jean de Jérusalem* de Laurent d'Agostino ou Nuria Nin ont largement contribué à la diffusion de nouvelles théories²⁶.

seigneurial dans les Commanderies de l'Ordre de Malte en Gascogne Gersoise au XVIII^e siècle », *Mémoire et actualités des pays de Gascogne*, Actes du 53^e congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, Auch 2000, 2001, p. 190-211. ; VIDAL, P., *Seigneurie et pouvoirs : les commanderies du Grand-prieuré de Toulouse de l'Ordre de Malte : les pouvoirs locaux au temps de la monarchie administrative (vers 1660-vers1792)*, sous la direction d'AMALRIC, J.-P. et de BRUMONT, F., Thèse de doctorat, 2006, 3 vol, 953 p.

²² DE CURZON, H., *La maison du Temple de Paris*, histoire et description, Paris, 1888, 356 p.

²³ VIOLLET-LE-DUC, E., « Temple », dans *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t.IX, Editions de Sancy, Saint-Julien, 1979, p. 12-20.

²⁴ MERIMEE, P., *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, Paris, A. Biro, 1989, 214 p ; LENOIR, A., *Architecture monastique*, 2 volumes, Paris, 1852-1856, 403 p.

²⁵ LAMBERT, E., *L'architecture des Templiers*, Paris, Picard, 1955, p 16.

²⁶ CASAGRANDE, T., *L'architecture des Templiers dans les baillies de France et de Champagne*, Thèse de doctorat, Poitiers, CESCM, 1979 ; MIGUET, M., *Templiers et Hospitaliers en Normandie*, Paris, CTHS, 1995, 511 p. ; AGOSTINO, L. d., « Les commanderies des templiers et des hospitaliers de Saint-Jean en Auvergne », dans *Histoire et archéologie de l'ordre militaire des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Recueil des mémoires et documents sur le Forez, composé par FORESTA, F., Université de Saint-Etienne, 2004, p. 75-101. ; NIN, N., « La commanderie de Saint-Jean de Jérusalem d'Aix en Provence », dans *Histoire et archéologie* ..., ibid., p. 213-258.

Le XX^e siècle a permis de replacer les réalisations des ordres religieux-militaires dans le contexte des grands courants artistiques et stylistiques. En 1918, Dom Maur Cocheril démontre l'influence de l'art cistercien sur les établissements des ordres religieux-militaires²⁷. Raimond Oursel étudie les chapelles romanes des hospitaliers et des templiers²⁸. Selon Damien Carraz, il s'agit d'un travail unique dont « la limite est sûrement d'aborder uniquement les édifices religieux, ce qui réduit la vision de l'architecture de ces ordres²⁹ ». Le plus souvent, les ouvrages d'architecture monastique ne les abordent pas ou très peu ; généralement traités de manière isolée et coupés du reste. De plus, pendant longtemps, seule la phase romane intéressait les chercheurs. Aujourd'hui, « l'influence des hospitaliers et des templiers sur la diffusion de l'art gothique est reconnue³⁰ ».

En Aquitaine, Charles Higoumet travaille lui aussi sur les aspects monumentaux. Avec Jacques Gardelles, ils démontrent le rôle que les ordres militaires ont pu jouer dans le développement du style gothique rayonnant³¹. Ils mettent en place des principes généraux toujours en vigueur pour l'architecture des hospitaliers et des templiers. Ils ne sont pas les seuls, Damien Carraz étudie la place de ces ordres dans le développement de l'art gothique en France méridionale et Yves Esquieu sur la Provence³². Néanmoins, on peut remarquer que même si l'importance des études sur les structures est aujourd'hui largement admise, les communications scientifiques, sur ce thème, restent rares. Dans le colloque de 2002 *La Commanderie*³³, seul un article est consacré à l'architecture « obligeant totalement les apports récents de l'archéologie³⁴ » sur les monuments hospitaliers et templiers. Même constat pour le *Cahiers de Fanjeaux* portant sur les ordres religieux-militaires dans le Midi : des quatorze interventions, trois seulement sont consacrées à l'architecture. La première, de Christophe

²⁷ DOM COCHERIL, M., « Les ordres militaires », *Les ordres religieux. La vie et l'art*, Paris, T. 1, 1979, p. 654-727.

²⁸ OURSEL, R., *Routes Romanes*, T.3, La garde de Dieu, La pierre-qui-vire, Zodiaque, La nuit des temps, 1986, 389 p.

²⁹ CARRAZ, D., « Archéologie des ordres militaires en France : état de la question », Séminaire TERRAE, *Organiser l'enclos, penser l'espace : sacré et topographie dans les maisons hospitalières et templières du Midi de la France*, 24 avril 2009, Université de Toulouse.

³⁰ CARRAZ, D., « Archéologie des ordres militaires en France : état de la question », Séminaire TERRAE, *Organiser l'enclos, penser l'espace...Ibid.*

³¹ HIGOUNET, C., GARDELLES, J., « L'architecture des Templiers et des Hospitaliers dans le sud-ouest de la France », dans *Actes du 57^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Poitiers, 1962, imprimerie nationale, 1963, p. 173-174.

³² CARRAZ, D., « La commanderie templière et sa chapelle en Avignon : du Temple aux chevaliers de Malte », dans *Bulletin Monumental*, t.154-I, 1996, p. 7-23. ; ESQUIEU, Y., « L'église des Hospitaliers de Saint-Jean de Malte à Aix », dans *143^e Congrès Archéologique de France, Le Pays d'Aix*, 1985, Paris, SFA, 1988, p.103-119.

³³ *La commanderie, institution des ordres militaires dans l'Occident médiéval*, édition LUTRELL, A., et PRESSOUYRE, L., CTHS, Paris, 2002, 350 p.

³⁴ MATTALIA, Y., *Les établissements des ordres militaires dans le Sud-ouest de la France au Moyen Âge*, mémoire de master II sous la direction de POUSTHOMIS, N., UTM, p. 31.

Balagna, intègre parfaitement les problématiques de recherche sur l'influence des ordres militaires dans la diffusion du gothique³⁵. Dans l'article suivant, Nelly Pousthomis utilise l'archéologie du bâti pour comprendre l'évolution des structures de l'Hôtel des Chevaliers du Grand-prieuré de Toulouse³⁶. Enfin, dans un troisième article, Joan Fuguet Sans, auteur prolifique espagnol, expose ses recherches sur les maisons templières des chemins de Saint-Jacques de Compostelle³⁷.

Les Espagnols ont publié de nombreux ouvrages sur l'architecture des commanderies³⁸. Joan Fuguet Sans a notamment travaillé sur les procédés de construction dans *l'arquitectura dels templers* où il avance que les templiers, s'ils n'innovent pas, diffusent les techniques³⁹. Selon lui, les ordres militaires ne possèdent pas d'architecture spécifique, ils adoptent plutôt les habitudes locales, reprenant ici les propos d'Elie Lambert.

Les premières fouilles sur les ordres militaires débutent à La Salvetat de Serres dans les années 1970. Gabriel Manière publie en 1977 un article sur les hospitaliers de Saint-Jean à La Salvetat de Serres⁴⁰. Même si elles sont encore peu nombreuses, ces recherches nous permettent de grandes avancées dans la compréhension de l'organisation des ordres militaires. Les fouilles se font dans le cadre de l'archéologie préventive comme à Aix en 1996, réalisées par Yves Esquieu, Andréas Hartmann-Virnich et Philippe Bernardi, ainsi que dans le contexte de la recherche programmée notamment pour le Grand-prieuré de Toulouse⁴¹. Les collectivités territoriales, l'INRAP ou les entreprises privées jouent aussi un rôle important dans le développement des connaissances sur l'archéologie de l'Hôpital ou du Temple⁴².

³⁵ BALAGNA, Ch., « L'influence des ordres hospitaliers et militaires dans l'émergence de l'architecture gothique en Gascogne et Toulousain », dans *Les ordres militaires dans le Midi (XII^e-XIV^e siècle)*, Cahiers de Fanjeaux 41, Toulouse, Privat, 2006, p. 213-238.

³⁶ POUSTHOMIS, N., « Histoire et archéologie de la commanderie du Grand-prieuré des hospitaliers de Saint-Jean à Toulouse : état de la recherche », dans *Les ordres militaires dans le Midi (XII^e-XIV^e siècle)*, Cahiers de Fanjeaux 41, Toulouse, Privat, 2006, p. 239-264.

³⁷ FUGUET SANS, J., « Maisons templières des chemins ibériques de Saint-Jacques », dans *Les ordres militaires dans le Midi (XII^e-XIV^e siècle)*, Cahiers de Fanjeaux 41, Toulouse, Privat, 2006, p. 265-294.

³⁸ CASTAN LANASPA, J., « La arquitectura de las ordenes militares en Castilla », dans *Los monjes soldados, Los Templarios y otras ordenes militares*, Actas IX Seminario sobre Historia del Monacato, 7-10 de agosto de 1995, dans le *Codex Aquilareusis*, Cuadernos de Investigacion del Monasterio Santa maria la Real, Aguiler de Campoo, 1996, Madrid, Ediciones Polifemo, 1997, p. 135-151.

³⁹ FUGUET SANS, J., *L'arquitectura dels Templers a catalunya*, Barcelone, 1995, 445 p.

⁴⁰ MANIERE, G., « Un établissement des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem : La Salvetat de Serres » dans *Archéologie Médiévale*, t. VII, Paris, CNRS, 1977, p. 179-224.

⁴¹ HARTMANN-VIRNICH, A., « Aix-en-Provence, église Saint-Jean de Malte : approches d'un premier chantier du gothique rayonnant en Provence », dans *Bulletin Monumental*, t. 154-IV, 1996, p. 345-350. ; *Toulouse, ancien Grand-prieuré de Saint-Jean de Jérusalem, Rapport intermédiaire d'étude et de fouilles programmées triennales*, sous la direction de POUSTHOMIS, N., Toulouse, SRA, 2005, 272 p.

⁴² AGOSTINO, (d') L., *Le château et la commanderie de Carlat. Etat des lieux et sondages*, Document final de synthèse, Clermont-Ferrand, SRA, 2004, 69 p.

Depuis les années 2000, plusieurs articles sont parus dans des revues d'archéologie française ou étrangère : les commanderies de Richerendes ou d'Aveyres ont fait l'objet d'analyses⁴³.

Notre sujet essaie dans la mesure du possible de s'insérer dans ces nouvelles problématiques pluridisciplinaires liant l'histoire à l'archéologie, tout en s'inscrivant dans un contexte local : le département du Gers. Il est donc essentiel de retracer l'historiographie des ordres militaires dans ce département.

3) Études Gersoises

- Histoire de la Gascogne

Sous l'impulsion de Maurice Bordes et Léon Féral, tous deux membres de la Société Archéologique du Gers, plusieurs synthèses historiques ont été publiées⁴⁴. Elles retracent l'histoire du Gers depuis les origines en abordant de nombreux aspects : économique, social, politique, religieux, artistique, culturel, etc. Chaque point est alors présenté par des chercheurs ou d'éminents érudits locaux. Néanmoins, ils sont souvent destinés au grand public et font rarement mention des sources utilisées pour justifier leur réflexion. Ainsi les informations sur les ordres militaires n'ont pas pu être vérifiées. Dans le milieu universitaire, Benoît Cursente est sûrement le chercheur le plus au fait des études sur le Gers. Il succède à Charles Higoumet, théoricien de la géo-histoire qui a été son inspirateur. Après sa thèse sur *Les castelnaux*, il s'intéresse à l'anthropologie historique donnant lieu à la publication de l'ouvrage *Des maisons et des hommes*⁴⁵. À ses côtés, Mireille Mousnier a travaillé sur l'histoire économique et sociale des campagnes. Elle publie en 1997 sa thèse d'habilitation sur *La Gascogne Toulousaine englobant la partie orientale du Gers*⁴⁶.

Enfin, quelques publications permettent d'appréhender le contexte religieux comme la synthèse sur les implantations religieuses rédigée par l'érudit Gilbert Loubès qui autorise de nombreuses comparaisons avec les ordres militaires⁴⁷. Quelques articles privilégient l'étude des routes et des chemins pouvant aider à repérer les réseaux et comprendre ainsi dans quel

⁴³ MIGNON, J.-M., CARRAZ, D., « La maison templière de Richerendes. Premiers résultats de l'étude architecturale et archéologique », dans *Archéologie du Midi médiéval*, t. 26, 2008, p. 131-143 ; PIAT, J.-L., *Commanderie templière Notre-Dame d'Arveyres*, Document final de synthèse de diagnostic archéologique, Hades, 2001, 80 p.

⁴⁴ BORDES, M. (dir.), *Histoire de la Gascogne des origines à nos jours*, Roanne, 1977, 443 p ; COURTES, G., *Le Gers, cœur de Gascogne*, Editions Sud-Ouest, 2003, 93 p. ; FERAL, P.-L. (dir.), *Pays du Gers, Cœur de la Gascogne*, 2 vol., Pau, 1988, 878 p.

⁴⁵ CURSENTE, B., *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, Bordeaux, 1980, 198 p. ; CURSENTE, B., *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale. Gascogne Gersoise*, Toulouse, 1998, 605 p.

⁴⁶ MOUSNIER, M., *La Gascogne toulousaine aux XII^e-XIII^e siècles*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1997, 482 p.

⁴⁷ LOUBES, G., *Le Gers monastique, Abbayes et Monastères*, Collection Gascogne Insolite, Maison de l'Agriculture, Auch, 1990, 52 p.

contexte les hospitaliers et les templiers s'inséraient⁴⁸. Le colloque de Flaran sur *L'homme et la route en Europe* consacre une communication aux routes de la Gascogne médiévale⁴⁹. Il concerne essentiellement les routes du Gers. Quelques années auparavant, Charles Higounet avait déjà publié *Les chemins de Saint-Jacques et les sauvetés*⁵⁰. Après avoir pris connaissance des synthèses et de l'histoire régionale, on peut aborder les publications historiques sur les hospitaliers et les templiers dans le département du Gers.

- Ordres militaires : aspect historique

Les recherches sur les ordres militaires dans le Gers sont essentiellement le fait d'érudits locaux et de sociétés savantes telles que la Société Archéologique du Gers ou la *Revue de Gascogne*. En effet, la bibliographie est dans sa grande majorité composée d'articles ou d'ouvrages monographiques.

Il n'existe aucun travail universitaire pour l'histoire médiévale des ordres militaires dans le Gers à l'exception de la mention de La Grange de Saint-Martin par Charles Higounet dans le colloque de Flaran. Pierre Vidal s'intéresse aux commanderies de La Cavalerie et Golfech⁵¹. Cependant, son étude concerne l'époque moderne. Chaque commanderie ou bien est représenté de façon très inégale dans la bibliographie. Les commanderies les plus importantes comme celles de La Cavalerie, de Gimbrède et de Sainte-Christie ont bénéficié d'un plus grand intérêt de la part des chercheurs⁵². Néanmoins les ordres militaires font l'objet d'articles constants depuis la fin du XIX^e siècle. Jusque dans les années 1930, ce sont principalement des ecclésiastiques qui s'y intéressent, notamment des abbés, ainsi que quelques autres érudits locaux⁵³. Entre les années 1920 et 1990, l'historiographie est marquée, comme partout ailleurs, par les problématiques économiques d'exploitation des terroirs. De plus, les érudits locaux publient de nombreuses monographies de villages faisant parfois référence à l'implantation d'un ordre militaire. Les articles ressemblent à des catalogues de possessions ou des rappels de faits historiques rattachés à chaque village. Aujourd'hui encore, peu de travaux ont intégré les nouveaux axes de recherches, notamment pluridisciplinaires,

⁴⁸ LAVERGNE, A., « Les chemins de Saint-Jacques en Gascogne », dans *Revue de Gascogne*, 1879, p. 363-372.

⁴⁹ LOUBES, G., « Les routes de la Gascogne médiévale », dans *L'homme et la route : en Europe occidentale au Moyen Âge et aux Temps modernes*, Flaran 2, 20-22 septembre 1980, Auch, 1982, p. 33-55.

⁵⁰ HIGOUNET, C., « Les chemins de Saint-Jacques et les sauvetés de Gascogne », dans *Annales du midi*, t. LXIII, 1951, p. 293-304.

⁵¹ VIDAL, P., « Approche du régime seigneurial... », art cit., p.190-211.

⁵² BREGAIL, G., « La commanderie de La Cavalerie », dans *Revue de Gascogne*, 1877, p. 345-355. ; BREGAIL, G., « La commanderie de la Cavalerie », dans *Revue de Gascogne*, 1895, p. 63-67. ; DE THEZAN, D., « Gimbrède et son ancienne commanderie », dans *Revue de Gascogne*, 1884, p. 444-452. ; SAMARAN, CH., *La commanderie de Sainte Christine en armagnac*, dans supplément au Bulletin de la Société Archéologique du Gers, premier trimestre, 1973, 173 p.

⁵³ Abbés Dauge, Dulac, Laplace, Tournier.

alliant histoire et archéologie. Il est donc essentiel d'amener ces nouvelles recherches dans ce département.

Globalement, les publications ne sont pas toujours d'un intérêt probant. Il existe peu d'ouvrages phares d'une réelle portée scientifique pour le sujet. On s'intéresse plus aux ordres militaires par fantasme que pour réaliser un travail sérieux, régi par des problématiques choisies amenant à des analyses scientifiques.

- Ordres militaires : aspect archéologique et monumental

Les auteurs se sont naturellement intéressés aux vestiges encore en place. Ces travaux demeurent cependant encore moins nombreux que les études historiques.

Dans ces quelques publications, une part importante est consacrée aux chapelles. Elles sont pour ce département les structures les mieux conservées. Les études ont été réalisées par des universitaires ou des archivistes. La thèse de Christophe Balagna sur l'architecture gothique en Gascogne centrale aborde le rôle joué par les ordres militaires dans la diffusion de ce style dans le département⁵⁴. Cette thèse s'intègre dans les problématiques actuelles mais c'est aussi une avancée. Très souvent, ces ordres ne sont pas étudiés dans le cadre global d'une synthèse d'architecture religieuse. L'auteur fait un choix que peu de chercheurs ont tenté auparavant. Il est temps de considérer leur architecture comme partie intégrante de l'art religieux au Moyen Âge. L'article publié dans les *Cahiers de Fanjeaux* reprend totalement le chapitre de sa thèse⁵⁵. Les archivistes ont également participé aux recherches sur le bâti des ordres militaires mais ces publications n'ont pas pour finalité une analyse architecturale ou archéologique. L'étude de Charles Samaran, déjà citée précédemment, consacre un chapitre à l'église de Sainte-Christie et au service religieux⁵⁶. L'étude du plan PA 12 par Bernadette Suau dépeint l'église de Sainte-Christie telle qu'elle y est figurée sans aller au-delà⁵⁷.

À noter enfin, quatre articles ou ouvrages présentant une structure liée à une commanderie. L'article de l'abbé Daugé sur la chapelle d'Abrin est caractéristique des recherches du début du siècle dernier⁵⁸. Il mentionne des fouilles effectuées en 1894 où l'on découvre des ossements près de l'enfeu. L'article de La Plagne-Barris sur la Grange de Saint-Martin contient des informations historiques et une description de la seule tour restante,

⁵⁴ BALAGNA, C., *L'architecture gothique religieuse...*, op. cit.

⁵⁵ *Les ordres religieux militaires...* op. cit.

⁵⁶ SAMARAN, CH., *La commanderie de Sainte Christine...*, op. cit., Chap. X.

⁵⁷ SUAU, B., « Le plan des possessions de l'ancienne commanderie de l'Hôpital Sainte-Christie en Armagnac », *Mémoire et actualités des pays de Gascogne*, Actes du 53^e congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, Auch 2000, 2001, p. 190-211.

⁵⁸ DAUGE, S. ab., « La commanderie d'Abrin », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1921, p.15-22.

décrise jusqu'à la taille de l'appareil⁵⁹. Jean Castan, journaliste, a publié une étude sur le village de Marestaing⁶⁰. Si les structures de la commanderie templière ont disparues, des fouilles ont été menées dans les fondations de la maison située sur le lieu-dit actuel de la donation (Tizac à Gaillardvielle) en 1864. Enfin, un article de Charles Cadéot paru dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Gers*, nous informe qu'une église de Malte figurant dans la documentation du XVIII^e siècle a fait l'objet de fouilles dans les années 1930 par Léon Cadéot⁶¹. Ce dernier a mis au jour des colonnes de pierre et des sculptures qui rappellent l'antiquité.

Ces quelques références sont les seules à mentionner un semblant d'archéologie autour des ordres militaires dans le Gers. En effet, aucune étude portant réellement sur l'archéologie, sédimentaire ou monumentale, n'a encore été réalisée dans le département.

De plus, les éléments de comparaison n'étant pas nombreux, les études menées sur l'histoire de l'art et l'archéologie d'autres édifices dans le Gers sont utiles pour contextualiser les constructions des hospitaliers et des templiers⁶². Les recherches sur l'architecture religieuse, civile ou militaire sont parfois peu éloignées, par les méthodes de travail employées, de ma recherche en master I. En effet, plusieurs inventaires (sur les tours fortifiées ou les enfeus) s'en rapprochent⁶³. Sans compter que certains inventaires englobent des biens des ordres militaires. L'influence de l'architecture religieuse romane et gothique ne peut être passée sous silence, tout comme les ouvrages sur l'architecture des fortifications, des châteaux, élément majeur de l'architecture Gersoise et proche des tours construites par les templiers⁶⁴.

⁵⁹ LA PLAGNE-BARRIS, P., « Un établissement de Templiers... », art. cit., p. 46.

⁶⁰ CASTAN, J., *Marestaing, ancienne commanderie des Templiers*, Centre d'études, de recherche et d'éditions de Marestaing, 2005, 130 p.

⁶¹ CADEOT, Ch, « Les possessions de l'ordre de Malte dans le Lectourois », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1955, p. 388-402.

⁶² DURLIAT, M., « La Gascogne dans l'art », dans *Congrès archéologique de France ; Gascogne 1970*, Paris, 1970, p. 9-28.

⁶³ BOQUIEN, Bertrand, *Les portes fortifiées au Moyen-Âge dans les villes et les villages du Gers*, mémoire de maîtrise sous la direction de PRADALIER, M., UTM, 3 vol., 1996, 147 p. ; SERPINSHY, T., *Monuments et sculpture funéraires en Gascogne*, mémoire de Master 1 sous la direction de POUSTHOMIS, N., UTM, 3 vol., 2007, 70 p.

⁶⁴ DURLIAT, M., *Pyrénées romanes*, La-Pierre-qui-Vire, Zodiaque, Saint-Léger, 1969, 374 p. ; LASSURE, J.-M., *De la tour-salle au castlenau : une étape du peuplement en Gascogne : les fouilles archéologiques de Corné à l'Isle-Bouzon*, thèse de doctorat sous la direction de BERTHE M., UTM, 4 vol., 1995, 746 p. ; CAÏROU, R., *Tours et châteaux des XII^e et XIII^e siècle du Gers*, Société archéologique du Gers et Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Gers, t. 1, Auch, 1985, 158 p.

II) Méthodes de recherche

1) La recherche documentaire

- Le fonds de Malte aux Archives départementales de la Haute-Garonne

L'étude documentaire s'appuie sur un dépouillement des seules sources susceptibles d'éclairer le sujet. Les recherches dans le fonds de Malte se sont cantonnées aux actes pouvant apporter des données liées à la topographie, la construction, l'architecture des commanderies.

Les Archives départementales de la Haute-Garonne conservent le fonds le plus important pour le sujet. La série H Malte regroupe en effet, les sources des hospitaliers et des templiers du Grand-prieuré de Toulouse de leur création à leur disparition à la Révolution française. Ces actes étaient conservés par chaque commanderie. À Toulouse par exemple, il semble que la tour de l'Hôtel des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ait accueilli les archives de la maison⁶⁵. Ce sont des archives accumulées au cours du temps permettant la gestion du temporel, mais aussi l'établissement des titres de propriété et des droits divers. Au XVIII^e siècle, face à la multiplication des procès, tous les actes sont regroupés à Toulouse. Les hospitaliers gagnaient ainsi du temps au Parlement de Toulouse, les archives servant de preuves de leur bon droit. À la Révolution, l'ordre de Malte est dissout mais les archives restent à l'Hôtel des chevaliers. Puis, en 1813, elles sont déposées aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

Ce fonds est divisé en trois parties distinctes :

Tout d'abord, le fonds H Malte « Nom de commanderie ». Il conserve les actes de chaque maison-mère et de ses membres. Les cotes ont été données au XVIII^e siècle par les archivistes de l'ordre de Malte après inventaire de tous les actes. Au total, 23 inventaires sont dressés. Ce nombre tient compte de la disparition de certaines commanderies (rattachées à des maisons plus importantes), après la chute du Temple. Dans chaque inventaire, les contenus des actes sont décrits et analysés. Cela permet d'avoir une idée globale du fonds sans dépouiller toutes les liasses. En 1936, G. d'Arcizas procède à un reclassement⁶⁶. Son répertoire des correspondances permet de relier les cotes anciennes aux nouvelles. Les

⁶⁵ *Hôtel des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Toulouse, DRAC Midi-Pyrénées, p. 19.

⁶⁶ ARCIZAS, G. d', *H Malte Grand-prieuré de Toulouse et Grand-prieuré de Saint-Gilles. Répertoire des commanderies et membres des commanderies indiquant les inventaires à consulter*, Toulouse, 1936, 213 p.

registres foliotés sont rangés par type et par commanderie. Les actes oubliés sont classés à la fin en résidus.

Pour notre étude, il faut donc consulter le fonds H Malte La Cavalerie et le fonds H Malte Golfech (maison mère de Gimbrède à partir des années 1530)⁶⁷.

Le fonds H Malte La Cavalerie est relativement important. Cependant, les actes concernent essentiellement d'anciennes commanderies rattachés à La Cavalerie après 1313 (notamment Sainte-Christie et la Nom-Dieu). Ainsi le bien La Cavalerie ne comprend que 29 actes répartis dans 6 liasses⁶⁸. Elles contiennent des baux à fiefs, des cahiers de reconnaissances, des accords et contrats, des mises en possession de la commanderie,...

Répartition des actes de la commanderie de La Cavalerie par siècle :

Siècle	Nombre d'actes
XIV	1
XV	2
XVI	11
XVII	8
XVIII	5
non daté	2

La Grange est aussi rattachée à La Cavalerie après la chute du Temple. Ces sources sont conservées dans une liasse ; elle ne comporte que 9 actes de 1434 à 1660⁶⁹. Ce sont essentiellement des cahiers de reconnaissance.

Répartition des actes de La Grange par siècle :

Siècle	Nombre d'actes
XV	1
XVI	5
XVII	3

⁶⁷ A.D.H.G. : H Malte inv. 82 (1746, 2 MI 178) ; H Malte inv. 72 (1746, 2 MI 62).

⁶⁸ A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 1 à 5.

⁶⁹ A.D.G.H. : H Malte La Cavalerie liasse 14.

Le fonds H Malte Golfech est plus riche. Il comprend 13 liasses et presque 380 actes⁷⁰. Ce sont surtout des sources du XVI^e siècle, pour la plupart des achats et des ventes de biens.

Siècle	Nombre d'actes
XIII	3
XIV	6
XV	14
XVI	190
XVII	34
XVIII	128
non daté	11

L'histoire de Gimbrède est aussi éclairée par les actes contenus dans le fonds H Malte Argentens⁷¹. Cette commanderie est située aujourd'hui dans le département du Lot-et-Garonne, non loin de Gimbrède et d'Agen.

Comme on peut le constater à l'aide des tableaux, les sources médiévales concernant La Cavalerie et de Gimbrède sont assez rares. Nous ne pouvons pas connaître avec précision la date d'implantation des deux commanderies, ni leur développement. Nous ne disposons pas d'informations susceptibles de nous renseigner sur les structures primitives.

Le deuxième fonds concerne les registres⁷². Il comprend plus de 2864 documents médiévaux et modernes. Ils se divisent en plusieurs catégories : les statuts de l'ordre des hospitaliers, l'inventaire du fonds de chaque commanderie, la comptabilité, les procès verbaux de visites générales et d'améliorissements, les actes de procédures et de justice, les reconnaissances féodales, les registres d'arpentements et de bornages. Le répertoire se termine par des actes oubliés et donc non classés. Grâce au *Répertoire des registres contenant les inventaires, comptes, procès-verbaux de visites, améliorissements, procédures, reconnaissances féodales, livres terriers, censiers et arpementements*, on repère plus aisément les registres à consulter⁷³. Par contre, il n'y a ni analyse ni indication du nombre de folios.

⁷⁰ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 16 à 28.

⁷¹ A.D.H.G. : H Malte Argentens liasse 1 ou 2 MI 543.

⁷² A.D.H.G. : H Malte Reg. 1 à 2864.

⁷³ FAUCHER, B., *Répertoire des registres contenant les inventaires, comptes, procès-verbaux de visites, améliorissements, procédures, reconnaissances féodales, livres terriers, censiers et arpementements*, 232 p.

Pour ce mémoire, les procès verbaux de visites générales (Fig. 2), d'améliorissement (Fig. 3 et 4) et les arpentements (Fig. 5 et 6) ont été consultés. Les archives de la Haute-Garonne ne conservent plus aucun plan d'arpentement des commanderies de Gimbrède et de La Cavalerie. Les visites générales et les visites d'améliorissement apportent des connaissances indispensables à l'analyse et à la compréhension de chaque site. Elles permettent aussi de pallier le manque de sources de l'époque médiévale.

Le dernier fonds correspond aux résidus. Ils font intégralement partie du fonds de chaque établissement. Comme l'étude porte sur deux commanderies, le temps nous permet d'évaluer plus précisément ce que contiennent les résidus de La Cavalerie et de Golfech⁷⁴. La plupart des liasses contiennent des sources ne précédant pas le XVII^e siècle, sans intérêt pour l'étude architecturale des commanderies. Ils ne mentionnent pas de bâtiment, de travaux effectués, ou de démolitions,... L'intérêt des résidus pour cette étude est somme toute très relative, seules des visites d'améliorissement inédites de Gimbrède seront par la suite utiles⁷⁵.

- Les Archives départementales du Gers

Si les archives de la Haute-Garonne, conservent l'intégralité des sources des deux ordres militaires, les recherches ont aussi été menées dans les Archives départementales du Gers.

Les sondages ont été faits soit directement par commanderie (recensement par mention) soit par les noms de communes, lieux ou personnages liés à chaque commanderie. Quasiment toutes les séries contiennent des informations sur les commanderies, mais en réalité peu d'actes mentionnent des données utiles au sujet. Les sources sont hétérogènes, de nature et de qualité variables selon les sites.

La série G, réservée au clergé régulier conserve un acte concernant un bien peu connu des templiers : La Grange ainsi que les procès-verbaux des réparations de toutes les églises de l'Archevêché d'Auch dont celle de La Cavalerie⁷⁶. Les dossiers généalogiques de l'abbé Verges constituent une partie de la série I (Fonds du Grand Séminaire d'Auch). Cet érudit a collecté de nombreuses sources sur toutes les grandes familles du Gers et notamment la famille Pardaillan. Les séries O et V, respectivement Administration et Comptabilité communale et Culte nous apportent des informations sur l'état des bâtiments religieux au

⁷⁴ A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 43 à 52 ; H Malte Golfech liasse 33 à 36.

⁷⁵ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 33.

⁷⁶ A.D.G. : G 18 n°72 ; G 9 : PV de réparations des églises ; Folio 189, 1783-1784.

XIX^e siècle. La série B (Sénéchaussée de Lectoure), la série Q (vente des biens du clergé) et la série T (mémoire d'instituteurs) contiennent des renseignements d'ordre historique.

- Les sources planimétriques et iconographiques

Il existe plusieurs types de sources planimétriques : tout d'abord la carte dite de Cassini, réalisée au XVIII^e siècle, représentant le relief et le bâti de l'ensemble du territoire français. Elle mentionne la commanderie de Gimbrède et de La Cavalerie ainsi que La Grange. Les plans cadastraux dits napoléoniens réalisés entre 1812 et 1837 sont précieux pour cette étude⁷⁷. Le village de Gimbrède ne possède pas de plan plus ancien. La série C des archives à Auch contient un cadastre de 1768-1774 des biens de la commanderie de La Cavalerie⁷⁸.

La ville de Lectoure conserve deux terriers d'arpentement et de bornage de la commanderie de La Cavalerie datés du XVIII^e siècle avec à l'intérieur de très importants plans des possessions et des biens immobiliers. C'est une source encore très peu utilisée qui a été mise en lumière par Pierre Vidal et Léon Féral⁷⁹. Son potentiel n'a pas encore été exploité.

Les Archives départementales du Gers gardent des documents iconographiques riches pour cette étude. Les Fonds DAR (Dossiers Archéologiques) et DAN (Dossiers Antiques) sont classés par canton puis par commune. Ils sont très disparates les uns des autres. Ils contiennent pour la plupart des extraits d'articles de journaux ou de la Société Archéologique du Gers, des photographies, des plans, des correspondances, des projets de construction,... Le DAR de Castéra-Verduzan dispose des seules photographies des enfeus de la commanderie encore en place dans la chapelle⁸⁰. Le DAR de Gimbrède conserve un plan du village réalisé pour un projet de construction de l'école⁸¹. Les archives du Gers détiennent des photographies anciennes de la commanderie de Gimbrède⁸². On en trouve également dans les articles de la Société Archéologique du Gers pour La Cavalerie et dans l'article de Charles Higouenet pour

⁷⁷ A.D.G. : La Cavalerie : 1812, section G u, cote 3p Castéra-Verduzan/16 ; La Grange : 1813, section B, 2ème feuille, Cote Castelnau-d'Anglès/5 ; Gimbrède : 1837, section A, 1ère feuille, cote 3P Gimbrède/2.

⁷⁸ A.D.G. : C n° 157 : cadastre de la communauté de La Claverie 1768-1774.

⁷⁹ VIDAL, P., « Approche du régime seigneurial... », art. cit ; FERAL, P., « Une ferme lectouroise à la veille de la révolution », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1949, p. 102-114.

⁸⁰ A.D.G. : DAR Valence 5.

⁸¹ A.D.G. : DAR Miradoux 3.

⁸² A.D.G. : 6 Fi 32146/1, 4, 8, 9 (côtes provisoires, en cours de classement) : photographies début XX^e siècle de la commune de Gimbrède.

La Grange. Nous disposons du dossier et des fiches de la commune de Gimbrède de l’Inventaire Général réalisé en 1982 dans le Pays de Lomagne⁸³.

Une partie des sources (les visites et les plans) permet une analyse de la topographie des commanderies par la méthode régressive. Pour Gérard Chouquer, la méthode régressive « consiste à partir de l’état actuel et d’une documentation moderne et contemporaine à tenter de reconstituer des états plus anciens du paysage⁸⁴ ». Les sources, sélectionnées pour leurs qualités concernant le bâti, permettent de mettre en œuvre une méthode régressive notamment grâce aux cadastres et au travers des visites générales et des visites d’améliorissement.

2) Archéologie du bâti, enregistrement des données

Les sources archéologiques sont les éléments principaux de cette étude. Elles font l’objet d’une analyse approfondie. L’analyse archéologique de chaque site ne concerne que les éléments en élévation et n’a pas donné lieu à une fouille sédimentaire ce qui limite une partie des conclusions de l’étude. Elle met en évidence une stratigraphie verticale des élévations. Cette analyse permet de saisir la chronologie relative et absolue des différentes structures et les phases de construction à travers l’étude des matériaux de construction et de la mise en œuvre, de la structure de l’édifice mais aussi des éléments décoratifs et ornementaux, des plans, … Pour obtenir une synthèse de qualité, les croisements avec les autres disciplines deviennent indispensables. Les datations par l’archéométrie, l’apport des sources ou de l’histoire de l’art favorisent une recherche plus exhaustive⁸⁵.

Cette méthode d’analyse se divise en plusieurs temps. Celui passé sur le terrain est certainement le plus fondamental. Il faudrait pouvoir associer l’analyse sédimentaire et l’analyse des élévations, or, dans cette étude le choix a été fait de se restreindre au bâti. Les fouilles sédimentaires ou les sondages permettraient par exemple de connaître le niveau de sol ou d’établir une chronologie d’occupation de chaque site. Il est notamment impossible de savoir si les commanderies ont été fondées *ex-nihilo* ou de déterminer si les constructions conservées ne sont pas elles-mêmes des reconstructions. Le travail de base consiste en la réalisation de croquis de tous les parements, sauf ceux masqués par des enduits ou autres meubles, tableaux… Il s’agit en réalité de décomposer les vestiges en Unité Stratigraphique

⁸³ S.C.P. : *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*, « Pays de Lomagne, indicateur du patrimoine architectural », Ministère de la culture, Direction du Patrimoine, Commission régionale Midi-Pyrénées, 1982, commune de Gimbrède.

⁸⁴ CHOUQUER, G., *L’étude des paysages. Essais sur leurs formes et usages*, Paris, 2000, p 189.

⁸⁵ MATTALIA, Y., *Les établissements...*, *op. cit.* p. 60.

Construite. Celles-ci sont ensuite fichées, décrites et analysées sur fichier papier (Fig. 7). Chaque site est donc délimité en plusieurs zones. Pour exemple, la commanderie de La Cavalerie est divisée en trois parties distinctes : la chapelle, la tour et la grange. Les fiches sont ensuite enregistrées sur une base de données réalisée à l'aide du logiciel FileMaker Pro (voir CD annexe 2). Dans un second temps, on réalise les relevés et les dessins archéologiques : plans au sol, coupes, élévations,... Afin de mener l'étude à son terme et dans le temps imparti en master, nous avons décidé d'utiliser la photographie redressée sur les parements qui le permettaient. À l'aide du logiciel Photoplan®, chaque photographie de façade a été corrigée pour obtenir une image aux dimensions réelles. Dans les cas précis où les relevés en pierre à pierre des parements ne sont pas essentiels, cette méthode s'avère efficace et judicieuse.

L'étude de chaque commanderie devait au départ être cantonnée aux parties identifiées comme étant les plus anciennes. On constate cependant que tout est lié. Les recherches ont donc parfois été restreintes ou au contraire étendues à de nouvelles structures. La fiabilité de l'étude dépend notamment de la conservation des différents murs et d'une lecture plus ou moins aisée de parements souvent restaurés. Parfois, il est impossible d'avoir accès à certaines parties. Ces diverses contraintes conditionnent une partie de la recherche.

III) Choix des sites

Le choix du sujet de Master II s'est fait en fonction des résultats de l'inventaire mené durant l'année de Master I sur les commanderies hospitalières et templières des départements du Gers et des Hautes-Pyrénées.

1) Inventaire mené dans le Gers et les Hautes-Pyrénées

Le principal objectif du Master a toujours été de réaliser une étude de bâti d'une commanderie. Le mémoire de Master I a permis de poser les cadres (géographique, historique, monumental) de cette étude⁸⁶. Durant cette première année de recherche, nous avons inventorié et cartographié chaque implantation de commanderies existantes à l'époque médiévale, dans les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées. Ces recherches se sont

⁸⁶ RAMIS, P., *Implantation des hospitaliers et des templiers dans les départements du Gers et de Hautes-Pyrénées : historique et bilan monumental*, mémoire de master I sous la direction de POUSTHOMIS, N., UTM, 2009, 103 p.

appuyées sur les sources conservées dans le fonds de Malte et sur la bibliographie. Ensuite, les observations sur le terrain tendaient à évaluer le potentiel archéologique de chaque site.

- Résultats de l'inventaire

À l'époque du Temple, on comptait jusqu'à quatorze commanderies et de nombreuses dépendances sur les deux départements (Fig. 8). Le Gers en comptait neuf et les Hautes-Pyrénées cinq. La localisation précise de chacune a pu être retrouvée (Fig. 9 et 10). Six commanderies ont aujourd'hui totalement disparu, les autres ont été victimes de destructions. Les guerres de Religion sont la principale cause de ruine des bâtiments. Bordères, Sainte-Christie, Abrin, Goutz ont été incendiées et pillées par les troupes huguenotes du comte de Montgomery. Par la suite, les propriétaires privés ou publics, durant le XIX^e siècle ont participé à la détérioration des édifices. C'est le cas de Gavarnie, qui possédait encore, après la Révolution son église, ruinée durant le XIX^e siècle. À la même période, à Bordères, la mairie souhaite bâtir une nouvelle église plus grande que celle des hospitaliers. Les conseillers ont décidé de raser l'ancienne, détériorée par le temps⁸⁷. Au XX^e siècle, la réaffectation des églises en bâtiments agricoles comme à Abrin ou La Cavalerie provoque des nouvelles modifications sur le bâti. Le temps œuvre aussi, nombreuses sont sûrement les petites chapelles endommagées par la pluie, le vent, isolées dans des champs ou des lieux-dits, désertées par les prêtres. La commanderie d'Aureilhan, en ruine au début du siècle dernier a servi de carrière de pierres pour la construction de l'école de la ville. L'implantation urbaine des ordres militaires n'a pas été écartée de l'inventaire. Cependant, il est en réalité difficile d'identifier précisément les vestiges de maisons urbaines. Les hospitaliers et les templiers ne possédaient pas d'établissement à Auch et à Tarbes. Mais ils étaient implantés à Lectoure, Condom, Vic-Fezensac, Lourdes ou Bagnères-de-Bigorre. Ces biens ne sont jamais mentionnés comme commanderie.

- Des vestiges réduits

Finalement, neuf sites présentent des vestiges allant d'une simple église ou moulin, à la conservation quasi-intégrale de la commanderie (Fig. 11). Ce tableau ne tient pas compte de la datation des vestiges. Les églises ou les chapelles sont majoritairement de style roman du XII^e au début XIII^e siècle. Les périodes d'édification des corps de logis ou des bâtiments agricoles sont moins bien connues. Ces structures ont en réalité très bien pu être construites à

⁸⁷ A.D.H.P. : 16 J 175 Fond Francès, Anonyme, « Bordères-sur-L'échez, Histoire des deux églises », dans *Lou Buscailhe*, Bulletin de l'œuvre Lamont Tardes, après 1954.

l'époque moderne. Les nombreux conflits de la guerre de Cent ans aux guerres de Religion ou plus simplement la volonté d'un commandeur, ont régulièrement abouti à d'importantes modifications des lieux de vie et de travail des frères. Bien souvent, seuls les bâtiments religieux sont conservés.

2) Deux possibilités

Au terme de cet inventaire, deux entités distinctes se dessinent : d'une part les églises hospitalières (Agos, Aragnouet, Abrin, Sainte Christie et Luz Saint-Sauveur) et d'autre part les deux commanderies templières du Gers : Gimbrède et La Cavalerie. Il fallait donc faire un choix, malgré la faisabilité et l'intérêt pour la recherche des deux sujets.

- Les sites écartés

L'ensemble des églises hospitalières (Fig. 12, 13, 14, 15, 16) offre un réel potentiel pour un sujet de Master II. C'est un ensemble cohérent réparti sur toute la zone d'étude, des Pyrénées (Aragnouet et Luz) au nord du Gers (Abrin). Ces édifices religieux ont l'avantage de posséder des statuts différents au sein de l'ordre. Aragnouet, Sainte-Christie et Abrin sont les églises d'une commanderie alors qu'Agos et Luz sont des annexes : des lieux de culte dépendants d'une maison-mère. Il aurait pu être question de l'impact de ce statut sur l'architecture, les dimensions, l'implantation, le style... De plus, cet échantillon propose, au premier abord, des partis pris architecturaux distincts (chapelles romanes ou gothiques, typologies et ornementsations différentes) qui auraient pu s'avérer très pertinents à analyser.

Néanmoins, le choix d'une étude archéologique pour le Master II posait un problème pour l'analyse de ces structures. Certaines des églises (Aragnouet, Sainte-Christie et Luz Saint-Sauveur) sont enduites, peintes à l'intérieur et/ou à l'extérieur empêchant toutes études du bâti approfondies. Les églises des hospitaliers ne permettent pas non plus une étude topographique d'une commanderie. Les sites d'Aragnouet et de Sainte-Christie (chef-lieu de commanderie) ne présentent plus aucunes structures agricoles ou d'habitation. De plus, certains sites avaient déjà fait l'objet d'une étude universitaire récente non pas archéologique mais d'histoire de l'art. Ainsi Christophe Balagna, s'intéresse dans sa thèse à la place de Sainte-Christie dans le développement de l'art gothique dans le Gers⁸⁸. Pierre Mahot avait entrepris au cours de son DEA l'étude des ordres militaires dans les Pyrénées tandis que Jean

⁸⁸ BALAGNA, C., *L'architecture gothique religieuse...*, op. cit.

Beraza analyse l'architecture des hospitaliers le long des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle⁸⁹. Les chapelles des Hautes-Pyrénées ont été intégrées à cette étude.

Pour toutes ces raisons et notamment celles liées à l'étude archéologique, les sites des hospitaliers ont été écartés pour ce travail de Master II au profit des commanderies templières du Gers.

- Les sites sélectionnés

Nous avons donc choisis trois sites différents : la commanderie de Gimbrède, la commanderie de La Cavalerie et La Grange.

Ces sites constituent un corpus cohérent : se sont tous des sites ruraux d'origine templière qui disposent de sources écrites, planimétriques et iconographiques plus abondantes.

Les deux commanderies et La Grange présentent une conservation et une diversité des vestiges permettant une étude archéologique du bâti plus poussée. Les commanderies possèdent encore leur lieu de culte, les bâtiments d'habitation et les structures agricoles. L'étude topographique paraît donc plus aisée et plus complète. Il est aussi possible d'étudier l'architecture d'une annexe médiévale agricole, à travers l'exemple de La Grange, acquise au milieu du XIII^e siècle. S'il existe des articles intéressants sur chaque site, aucune étude universitaire ne s'est encore penchée sur les ordres militaires à l'époque médiévale dans le Gers. Notre initiative pourra peut-être amorcer d'autres recherches sur la région. De plus, l'étude de cas du Master I avait démontré sur la faisabilité de l'analyse de la commanderie de La Cavalerie, site le mieux conservé des deux départements. Cela avait permis de récolter de nombreux éléments historiques et architecturaux à réemployer et approfondir dans ce nouveau mémoire.

Au vu de ces éléments et en gardant à l'esprit que l'étude des églises hospitalières était possible, nous avons opté pour un sujet avec une cohérence templière, des sources et des plans en quantité suffisante pour éclairer un sujet d'archéologie du bâti, et bien sûr des vestiges relativement bien conservés permettant une étude intéressante.

⁸⁹ MAHOT, P., *Les ordres militaires dans les Pyrénées au Moyen Âge. (Présentation des sources et de la bibliographie)*, mémoire de DEA sous la direction de BERTHE, M., BONNASSIE, P., et PRADALIER, G., UTM, 1996, 184 p. ; BERAZA, J., *L'architecture religieuse de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem sur les chemins pyrénéens de Compostelle aux XII^e et XIII^e siècles*, mémoire de maîtrise, sous la direction BRUAND, Y. et PRADALIER-SCHLUMBERGER, M., UTM, 1992, 155 p.

3) Problématiques

Cette recherche s'attache à l'étude archéologique monumentale des commanderies templières du Gers. Ce travail mêle histoire, histoire de l'art et archéologie du bâti car chacun de ces champs est indissociable et participe d'une seule et même recherche. L'appréhension de l'histoire de la construction des commanderies passe par une rigoureuse analyse archéologique du bâti. L'objectif est de déterminer la chronologie de chaque structure et donc ses différentes étapes de construction, des dispositions initiales médiévales aux diverses modifications et évolutions. L'étude de l'architecture, de la topographie, de l'organisation générale de chaque commanderie permet d'approcher au mieux les lieux de vie quotidienne des frères.

À travers ces trois exemples, il devient possible d'appréhender le mode de vie, la perception de l'espace et le choix d'organisation interne des templiers. Les comparaisons stylistiques avec d'autres édifices du Gers, religieux ou civils, impliqueront une réflexion sur leurs influences, qu'elles soient locales ou émanant de l'ordre même. La question d'un « plan type » de l'organisation des bâtiments de la vie commune est donc posée. La tour, structure récurrente des templiers, revêt-elle un aspect symbolique pour l'ordre ? Plus largement, qu'en est-il de l'aspect symbolique de leur architecture ?

Pour cette étude, nous essayerons de renouveler la connaissance de l'architecture religieuse de l'ordre du Temple.

Deuxième partie : études de cas

Durant ces deux années de master II, nous avons mis l'accent sur trois études de cas analysées de la manière la plus complète possible dans le temps imparti. Nous avons cherché à croiser au maximum les sources disponibles, tant la documentation écrite, planimétrique qu'archéologique seule garante d'une étude exhaustive. Les plans, les relevés, le corpus photographique ainsi que les pièces justificatives sont présentés dans le premier volume d'annexe. Les fiches récapitulatives, la base de données regroupant les fiches US et le rapport SRA sur les annexes de chaque commanderie sont joints au mémoire dans un CD.

I) La commanderie de La Cavalerie

1) Présentation : état actuel des connaissances (Fiche site La Cavalerie)

• Localisation

La commune de Castéra-Verduzan se situe à 23 km au nord-ouest d'Auch et à 10 km au sud-est de Valence-sur-Baïse (Fig. 17). Elle est constituée de trois anciens villages (Castéra-Vivent, Verduzan et Laclaverie) réunis en 1821. Le hameau de Laclaverie ou de La Cavalerie est distant de 2,5 km du centre actuel de la commune, au nord-est. Cette *domus* est bâtie sur une hauteur formant un promontoire qui domine la vallée de l'Auloue, affluent gauche de la Baïse. Deux puits (un de section carrée et un de section ronde) donnent directement accès à l'eau située sur le site à quelques mètres en contrebas du jardin de la commanderie. Un petit étang s'est d'ailleurs constitué à 100 m en contrebas de l'habitat. La maison se trouvait à proximité de la voie commerciale allant de Condom jusqu'à Auch ou Vic-Fezensac et plus loin vers les Pyrénées et la vallée d'Aure. Les pèlerins empruntaient depuis Condom une route secondaire du pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle. Ces voies commerciales et de pèlerinage étaient secondaires mais convenaient bien à cette commanderie de second ordre de l'ordre du Temple (Fig. 18 et 19). L'emprise temporelle et foncière se limitait à une quinzaine de kilomètres autour de la commanderie, et d'une maison à Vic-Fezensac pour vendre les surplus agricoles. Il subsiste dans la commune de Castéra-Verduzan des traces d'occupation protohistorique et romaine. L'activité thermale est d'ailleurs connue depuis l'époque antique. Néanmoins, le site de La Cavalerie ne semble pas avoir été occupé avant le XII^e siècle.

La commanderie de La Cavalerie doit son nom à la vocation militaire de l'ordre du Temple dans lequel les soldats à cheval : les cavaliers jouaient un rôle important. Le cheval est le symbole d'une culture et de l'aristocratie.

- La commanderie à travers les sources

Nous savons assez peu de choses de l'histoire de cette commanderie et notamment de la période templière.

L'acte de fondation de La Cavalerie n'a pas été conservé. Il est par conséquent difficile de connaître avec certitude son origine. Néanmoins, quelques éléments peuvent venir éclairer ses débuts. La famille Pardailhan, connue dans le Gers depuis le IX^e siècle, semble liée à son histoire. L'acte le plus ancien faisant mention d'une commanderie du Temple à La Cavalerie est la vente de la paroisse d'Arpentian⁹⁰. En 1264,

« la dona de jarlarmon de pardailhan femme de gaillard de grasiage vendi à frère hugun de vadarel commandeur de La Cavalerie du temple toute la terre et droits quelle avoit dans la paroisse d'arpentian, avec tous les droits et devoirs seigneuriaux quelle avoit dans les susdites limites au prix de trois cent fols morlas ».

La chapelle de Gelotte fondée en 1430 par les Pardailhan est cédée à l'ordre de Malte⁹¹. Au XVI^e siècle, plusieurs actes nous rappellent les liens étroits de cette famille avec la commanderie hospitalière. Les commandeurs doivent rendre hommage à la famille, et le commandeur Pons d'Urre est nommé par noble François de Béarn chevalier et dame Anne de Pardailhan⁹². En 1548, ils obtiennent le droit d'être inhumés dans la chapelle Saint-Georges de la commanderie⁹³. De plus, dans son article sur la commanderie de La Cavalerie, l'érudit Denis de Thézan cite des recherches du Père Anselme et mentionne des actes de 1307 et 1320 relevant de la famille des Pardailhan. Ces textes préciseraient que cette famille serait à l'origine de l'implantation de l'ordre du Temple à Ayguetinte, un siècle auparavant⁹⁴. Ces sources n'ont pas pu être retrouvées. Toutefois, les inventaires des titres de la famille, aux Archives départementales du Gers, conservent la mémoire de la fondation (Fig. 20)⁹⁵. Historiquement la baronnie de l'Armagnac était divisée entre les Montaut, les Montesquiou, la famille de l'Isle d'Arbeichan et les Pardaillan dont le territoire englobait la commanderie de La Cavalerie. La famille des Pardailhan a aussi favorisé les templiers de la commanderie

⁹⁰ A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 18 n°1.

⁹¹ A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 1 n°1 Bis.

⁹² A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 1 n°6.

⁹³ A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 1 n°10.

⁹⁴ DE THEZAN, D., « La commanderie de La Cavalerie », *Revue d'Aquitaine et du Languedoc*, Vol.12, 1868, p. 109 à 110.

⁹⁵ A.D.G. : I suppl. 453.

d'Argentens, ainsi que l'ordre de l'Épée et de la Foi créé par l'archevêque d'Auch, Amanieu. Othon de Pardailhan fut le premier commandeur en 1231.

Concernant la maison-mère de la milice du Temple, nous ne possédons pas d'autres informations. L'acte de 1264 confirme juste l'implantation d'une commanderie templière à Castéra-Verduzan.

Après la chute du Temple en 1313, la petite commanderie se retrouve à la tête d'un nombre très important de membres⁹⁶. Le 16 mai 1313, devant la porte de l'ancienne maison du Temple de Lectoure, Davin de Roaix, curateur et garde des biens du Temple, et Guillaume de Larochan, mettent les hospitaliers en possession des biens et notamment de la ferme de Saint-Jean de Sommeville⁹⁷. En 1325, Sainte-Christie passe sous l'autorité de La Cavalerie avec ses dépendances. Parmi elles, l'Hôpital d'Esquerrens où l'ordre détient plusieurs métairies et une église, la commanderie d'Abrin et les biens de Riscle. Riscle possédait son propre précepteur particulier sous l'autorité du commandeur de La Cavalerie. Au milieu du XVIII^e siècle, on voulut en faire une commanderie indépendante mais très vite, en 1784, Riscle fut réintégré à la commanderie⁹⁸. Le dernier bien à entrer comme membre de La Cavalerie est la commanderie de la Nom-Dieu avec ses propres dépendances : Saint-Vincent, Ponsac, Bonnefond, Saint-Lary, Marignac, Peyriac et Saint-Bazile. Bonnefond est un bien templier que les frères de La Cavalerie acquièrent après un échange avec l'abbesse de Fontevrault et Jean de Saint-Port, prieur du couvent de Paravis. Guillaume de Bernard, précepteur de Temple en Agenais, cède ses droits au port Sainte-Marie contre la grange de Bonnefond. Elle est adjointe à la Nom-Dieu puis à Puyfortaiguille (en même temps qu'Abrin). La Nom-Dieu est une commanderie fondée par le vicomte du Béarn, Gaston V, et dame Gilia, sa sœur, qui donnent aux hospitaliers leur territoire de Percemil en 1160⁹⁹. Les frères y construisent une maison nommée Nom-Dieu. Peu après, Gilia leur cède son fief en franc-alleu et y fait bâtir un moulin. Vers la fin de sa vie, elle est reçue sœur de l'ordre. Toutes les donations sont confirmées par le fils, lui aussi reçu frère. À l'époque, on trouvait une église à Saint-Bazile. La documentation moderne de bornage y fait référence. Elle a aujourd'hui disparu. Seules quelques traces archéologiques nous confirment son emplacement. Les commandeurs préfèrent d'ailleurs résider à la Nom-Dieu plutôt qu'à La Cavalerie. Au

⁹⁶ RAMIS, P., *Implantation des hospitaliers et des templiers dans les départements du Gers et de Hautes-Pyrénées : historique et bilan monumental*, mémoire de master I sous la direction de POUSTHOMIS, N., UTM, 2009, 103 p.

⁹⁷ A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 15 n°1.

⁹⁸ DUBOURG, A., *Ordre de Malte..., op. cit.*, p. 359.

⁹⁹ DUBOURG, A., *Ordre de Malte..., op. cit.*, p. 360.

XVI^e siècle, le commandeur de La Cavalerie possède sous son autorité les commanderies du temple de Brulhes et de Lacapelle-Livron. Elle est alors érigée en chambre prieurale, jusqu'en 1620.

Les sources et les visites générales nous apprennent que La Cavalerie possédait quatre métairies dont la première est directement liée à la *domus* elle-même¹⁰⁰. Il faut ensuite rajouter la métairie de Lechore, du Pradas et la plus récente de la Bragate. Les commandeurs se disputaient aussi la directe de la métairie de Canaulet (juridiction de Saint-Puy) située non loin de la métairie du Pradas. On dénombre trois églises : deux à Ayguetinte et une à Gelotte¹⁰¹.

Les vingt-neuf actes conservés pour le bien de La Cavalerie s'échelonnent de 1334 à 1787. On retrouve des mises en possession de la commanderie, des reconnaissances de fiefs, des arpentements, des pièces de procès contre l'archevêque d'Auch, des affermes, une lausime, des arrests et de requêtes... Aucun de ces actes ne mentionne ou ne fait référence à l'aspect monumental, architectural et/ou topographique de la commanderie ou d'une quelconque structure.

Seule l'étude des visites générales et d'améliorissement nous a aidé pour l'analyse archéologique de la commanderie.

- Les bâtiments

La commanderie, située sur un plateau surélevé, est constituée de bâtiments contigus protégés par un fossé sur le flanc sud. Ils forment un rectangle avec une cour intérieure de 20 m sur 17 m¹⁰². L'état actuel des vestiges nous permet de constater que les murs des bâtiments formaient l'enceinte. Néanmoins, rien n'est moins sûr pour les périodes antérieures. La *domus* se compose d'une chapelle romane (1), d'un corps de logis (2), d'une grange (3) et de plusieurs bâtiments agricoles (Fig. 21).

Les bâtiments agricoles doivent être divisés en trois catégories. Les plus anciens (en vert) forment une aile entre la tour et le bâtiment 3 (Fig. 22). La visite générale en 1635 atteste qu'ils étaient déjà construits au début du XVII^e siècle. La seconde catégorie (en bleu) correspond au bâtiment situé derrière le bâtiment 3 au nord-est de la commanderie. Il

¹⁰⁰ A.D.H.G. : H Malte reg. 426 (1730).

¹⁰¹ S.R.A. : RAMIS, P., *Rapport de prospection-inventaire des cantons de Miradoux, Montesquiou, et Valence-sur Baïse (Gers)*, Annexes des commanderies de La Cavalerie et de Gimbrède, Décembre 2010, N°75/2010, 60 p.

¹⁰² BREGAIL, G., « La commanderie... », art. cit., p. 63.

n'apparaît pas sur le plan du dîmaire de Lectoure (Fig. 23). Néanmoins, un second plan certainement dressé après le plan du dîmaire est conservé à Lectoure (Fig. 24). Cet édifice fut donc construit entre 1782 et 1793. Les derniers aménagements agricoles (en orange) se concentrent entre la chapelle et le bâtiment (3). Ils sont absents des deux plans du dîmaire de Lectoure mais figurent sur le cadastre napoléonien de 1812 (Fig. 25).

Dès les premières visites générales, la commanderie semble refermée sur elle-même. On y entrait par un portail en pierre accolé au mur ouest de la chapelle et à un autre bâtiment aujourd’hui disparu¹⁰³. Ce dernier était à l’origine chaîné avec la tour et devait avoir un aspect beaucoup moins élancé mais plus vertical et rectangulaire (Fig. 26). D’après les anciens propriétaires il était en ruine dans les années 1960. La jonction entre le bâtiment 3 et la chapelle était matérialisée par le cimetière muré (Cf. Fig. 23)¹⁰⁴.

Voici un aperçu très rapide de la commanderie telle qu’elle nous est parvenue. Trois structures se détachent et semblent les plus anciens sans forcément parler de synchronie : la chapelle, la tour et le bâtiment 3. Il s’agit maintenant d’analyser plus amplement les structures ainsi identifiées.

2) Études du bâti

• La chapelle

De style roman, la chapelle s’insère parfaitement dans la topographie et l’organisation du site. L’édifice a été peu modifié dans son plan d’origine composé d’une nef unique et d’une abside (Fig. 27) mesurant 17 m de long pour 5,75 m de large ; « Sortant de la dite église qui a dix cannes de long et trois de large¹⁰⁵ ». Il est bâti de blocs de grès ocre à gris-vert taillés et posés en carreaux. L’appareil est simple, les assises sont régulières. L’utilisation des blocs de grès ocre pour l’extérieur et vert pour l’intérieur démontre une recherche d’esthétique de la part du ou des commanditaires. Transformée en chai pour les besoins agricoles au XX^e siècle, quelques aménagements sont venus altérer la structure primitive.

L’étude de la chapelle (zone 1) de La Cavalerie ne nécessitait pas de créer des divisions particulières. Chaque mur ou parement est analysé dans l’ordre de l’ouest à l’est.

¹⁰³ A.D.H.G. : H Malte reg. 438 (1759).

¹⁰⁴ Archives municipales de Lectoure : information prise dans les renvois du plan d’arpentement de la commanderie de La Cavalerie, dîmaire de Lectoure.

¹⁰⁵ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

Le mur est :

Dans cet ensemble, seul le mur ouest (MUR 1) n'est pas d'origine (Fig. 28). Il remplace le clocher-mur de la chapelle et sa porte d'entrée. En 1724,

« la grande porte d'entrée est du côté du couchant sur laquelle est le petit clocher garni de deux cloches d'une grandeur raisonnable dont le couvert est de tuile à crochet en fort mauvais état et menassent d'une chute prochaine¹⁰⁶ ».

Gilbert Brégail, érudit de la société archéologique décrit le clocher-mur avant son effondrement : « on y pénètre aujourd'hui par une petite porte dont l'arc en tiers-point possède un gros tore pour tout ornement¹⁰⁷ ». En 1889, Laplagne-Barris précise que

« la façade occidentale est dominée par une queue d'aronde tronquée et à sa base un petit portail gothique qui se compose d'un arc elliptique avec une baguette à la face antérieure. Il repose sur le chapiteau simple de colonnettes cylindriques¹⁰⁸ ».

La date d'effondrement du clocher-mur est parfaitement connue. En 1904, la commune de Castéra-Verduzan souhaite aliéner la chapelle et le cimetière. Pour cela, elle fait appel à un arpenteur géomètre pour dresser le plan des parties à aliéner. Afin d'évaluer le prix de la chapelle, il procède à un état des lieux :

« la porte ogive est au couchant ; le clocher est placé sur la verticale de la porte d'entrée, il est formé par l'élévation du mur du couchant en forme de trois piliers de 90 cm de côté et 120 cm de large qui font entre eux deux intervalles pour placer deux petites cloches¹⁰⁹ ».

En 1904, le clocher s'effondre, le sinistre est déploré par la mairie, le prix de vente de la chapelle doit être revu à la baisse¹¹⁰.

La photographie prise au début du siècle dernier, est le seul témoin restant du clocher-mur. Il donnait un aspect très massif à l'édifice. Le MUR 1 a été reconstruit avec des moellons et une partie des pierres du clocher¹¹¹.

¹⁰⁶ A.D.H.G. : H Malte reg. 424 (1724).

¹⁰⁷ BREGAIL, G., « La commanderie... », art. cit., p. 64.

¹⁰⁸ A.D.G. : Montesquiou archives privées du château : microfilm La Cavalerie, t.IX, Bobine 105 : texte de Laplagne-Barris daté du 7 septembre 1889.

¹⁰⁹ 2 O 83/5 : plan d'arpentement de Laclaverie et de ses alentours par le géomètre arpenteur Alexandre Vitry.

¹¹⁰ 2 O 83/5 : Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de 1904.

¹¹¹ Il mesure 40 cm d'épaisseur contre 90 cm pour les autres murs de la chapelle.

La nef :

La nef (Fig. 29) était dès l'origine charpentée. Aucun contrefort n'ayant été observé à l'extérieur, l'hypothèse d'une voûte est à exclure. Cependant, les murs étaient plus hauts (au moins six mètres de haut). En tenant compte de la hauteur sous voûte, il faudrait rehausser la charpente d'environ deux mètres, laissant notamment l'espace pour les combles. Les deux murs (2 et 3) présentent un retrait de treize centimètres à quatre mètres trente de hauteur et des trous pour y placer les poutres supportant le poids d'un plancher.

« Le plafond, tout en planches, éventré en maints endroits, laisse apercevoir la toiture ; il s'interrompt brusquement à la hauteur de l'entrée du chœur¹¹² ».

Les MURS 2 et 3 sont bâtis à l'identique avec des blocs de grès à assises régulières¹¹³. Les pierres extérieures sont marquées par le temps, parfois très abimées.

Le MUR 2 est percé par deux jours (JOU 1 et 2) évasés (Fig. 30) apportant peu de lumière. Ils mesurent à l'intérieur 97 cm de haut et 64 cm de large ; à l'extérieur 60 cm de haut et 15 cm de large. Le parement intérieur a été coupé par un enfeu (ENF 1) au XIV^e siècle. Aujourd'hui il ne reste que les vestiges de son emplacement (Fig. 30B). Le parement extérieur (US 1020) est plus complexe (Fig. 31). On observe tout d'abord les vestiges d'un enfeu (ENF 2, Fig. 32) ou d'un autel extérieur construit dès l'origine, lié à un contrefort plat (CON 1). Cette structure n'est jamais mentionnée dans les sources ou les visites générales, preuve qu'elle ne devait plus servir ou que les hospitaliers avaient peut-être perdu sa signification. Dans le bouchage de cet enfeu, on retrouve la pierre sculptée d'une tête humaine située à l'origine à l'intérieur dans le MUR 2 (en rose sur le croquis ; Fig. 33). À gauche de celle-ci, un second arc (US 1021) semble se dessiner. Celui-ci n'est pas à mettre en rapport avec l'enfeu situé à l'intérieur. Pouvons-nous imaginer qu'un second enfeu ou qu'une autre structure (tel qu'un autel) ait été aménagé dans le MUR 2 ? Le croquis de la façade réalisé à partir d'une photographie redressée ainsi que l'observation sur le terrain révèlent des irrégularités dans le parement. Ces discontinuités ne sont pas perceptibles sur le parement intérieur. Cette zone est localisée au milieu du parement sur toute la hauteur du mur (en gris sur le croquis). Elle est caractérisée par l'emploi de blocs de calcaire blanc produisant un fort contraste avec les blocs de grès ocre. Cette zone présente des différences de volumes. Une partie est bombée tandis qu'au contraire certaines zones sont en retrait. Il semble que l'on ait remonté une partie du parement. Les modifications successives du mur : aménagement de

¹¹² BREGAIL, G., « La commanderie... », art. cit., p. 64.

¹¹³ Dimensions des blocs : H : 30 à 40 cm ; L : 25 à 50 cm.

l'enfeu 1 puis son retrait, destruction d'un partie de l'enfeu 2 et qu'un seconde structure, ont surement participé à la fragilité du parement. Parmi les blocs de remplois, trois (US 1023) sont traités de manière différente (en bleu sur le croquis ; Fig. 34). Ils présentent des éléments arrondis proches de colonnettes pouvant orner une structure. L'hypothèse de l'existence d'un autre enfeu ou d'un autel extérieur semble se confirmer. Toujours en avancement vers le mur ouest, au dessus de la baie (JOU 2), on distingue un dernier aménagement. Dans les visites générales de l'ordre de Malte, « il y a de chaque costé trois fenestres¹¹⁴ ». Cet aménagement (US 1024) comprend des piédroits et un appui. Juste derrière, le parement intérieur laisse apparaître un espace rectangulaire bouché (Fig. 35). Sans doute est-ce la troisième fenêtre mentionnée par les sources. À la fin du XIX^e siècle, « deux petites fenêtres rectangulaires en bas et une plus grande en haut¹¹⁵ » venaient éclairer la nef.

Le MUR 3 est percé par un jour (JOU 3) identique au MUR 2 mais pas symétrique. Le jour (JOU 3) mesure à l'intérieur 102 cm de haut et 65 cm de large ; à l'extérieur 60 cm de haut et 15 cm de large. La porte 1 est la seule ouverture d'origine de la chapelle (Fig. 36). De style roman, elle est très étroite¹¹⁶. Elle est modifiée à une période non déterminée. L'arc en plein-cintre est coupé par un linteau horizontal ; l'espace entre les deux est remplie par des moellons et des tuiles dans du mortier. Elle permettait d'accéder à la chapelle à l'intérieur de la cour. Actuellement, elle est bouchée. Il manque deux fenêtres à ce mur. La première (US 1031) a été coupée et bouchée lors de la mise en œuvre de la porte 2 au XX^e siècle (Fig. 37)¹¹⁷. La seconde (US 1032) située plus en hauteur est bouchée. Le parement intérieur du MUR 3 a été modifié par l'aménagement d'un troisième enfeu (ENF 3) à une période non déterminée.

L'avant-chœur :

L'avant-chœur (Fig. 38) est délimité à l'extérieur par quatre contreforts plats de 55 cm de large, 24 cm de long (CON 1, 2, 3 et 4) et à l'intérieur par des quatre colonnes. Ces aménagements soutenaient à l'origine une voûte en berceau plein-cintre et des arcs (notamment triomphal entre l'avant-chœur et le chœur) et la seule travée de la chapelle. Les bases des colonnes ne sont pas visibles. Les deux premières colonnes de section carrée sont encadrées par deux culots moulurés. Elles mesurent 55 cm de large pour 45 cm de long. La

¹¹⁴ A.D.H.G. : H Malte reg. 424 (1724).

¹¹⁵ A.D.G. : Montesquiou archives privées du château : microfilm La Cavalerie, t. 9, Bobine 105 : texte de Laplagne-Barris daté du 7 septembre 1889.

¹¹⁶ Dimensions de la porte 1 : H : 230 cm ; 1 : 77 cm.

¹¹⁷ Dimensions de la porte 2 : H : 250 cm ; 1 : 250 cm.

colonne sud a conservé à sa droite un piédestal¹¹⁸ qui devait supporter une statue. Il a disparu du côté nord. La voûte était différenciée du mur par une corniche qui court tout le long de l'avant-chœur et du chœur. À hauteur de cette corniche, un bloc de pierre représentant une tête est encastré dans la maçonnerie des colonnes. Ces dernières ne sont donc pas d'origine. Les visages sont très simples, chaque partie (yeux, nez et bouche) est simplement figurée par quelques traits (Fig. 39). Il est intéressant de les comparer à ceux taillés dans les chapiteaux de la voûte d'ogive de Gimbrède mis en place au XIV^e siècle soit à l'arrivée des hospitaliers sur les sites. Près du chœur, les colonnes de section carrée mesurent 55 cm de large et 50 cm de long. Elles sont flanquées à l'est d'une colonnette carrée (de 20 cm de côté) et à l'ouest d'un culot identique à ceux des premières colonnes.

La différence de mise en œuvre des murs 4 et 5 commence à être visible dès l'avant-chœur. Les assises sont plus régulières et les arêtes des blocs de pierre plus fines. On compte quatre assises par mètre. La hauteur des blocs varie de 27 à 32 cm et la longueur de 35 à 50 cm. Les joints fins de 2 cm sont très réguliers. Cependant les enduits et l'ancien décor de la chapelle masquent une partie des parements. Ces parements présentent chacun une lézarde importante dans leur maçonnerie. Déjà signalées avant la Révolution française, « les lézardes seront fermées et rejoindées [...] avec bon mortier de chaux¹¹⁹ ».

Le MUR 4 est coupé par un oculus (US 1041) (Fig. 40) qui n'apparaît pas dans les sources modernes. L'aménagement est rectangulaire à l'intérieur¹²⁰. À l'extérieur, l'ouverture est arrondie. Le MUR 5 est coupé par un espace de rangement (ARM 1) mesurant 77 cm de haut pour 66 cm de large (Fig. 41). Au début du XVIII^e siècle, un tabernacle (qui n'est pas cité en 1695 « sans tabernacle ny reserve¹²¹ ») fait « en forme d'armoire fort uzé et grossièrement peint¹²² » est aménagé non loin de l'autel. L'armoire 1 pourrait correspondre à cette structure.

Le Chœur :

« Le presbytère est séparé de la nef par un balustre pavé et vouté de pierre esclairé par deux fenêtres vitrées¹²³ ».

L'hémicycle de la chapelle est percé par trois fenêtres romanes primitives (Fig. 42). Le rayon de l'arc de cercle est égal à la moitié de la largeur de la nef. Il forme un demi-cercle

¹¹⁸ Dimensions du piédestal : 1 : 46 cm ; L : 26 cm.

¹¹⁹ A.D.G. : G9 : PV de réparations des églises ; Folio 189 (1783-1784).

¹²⁰ Dimensions de l'US 1041 : H : 71 cm ; L : 46 cm.

¹²¹ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

¹²² A.D.H.G. : H Malte reg. 424 (1724).

¹²³ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

parfait. Le chœur est bâti en blocs de grès ocre parfaitement assisés. Les pierres sont mises en œuvre de la manière suivante : sur un mètre de haut, deux assises de grands blocs¹²⁴ et deux assises de blocs plus petits¹²⁵. Ce schéma se répète jusqu'en haut (Fig. 43). Les joints sont minces d'environ 1,5 cm. À l'origine, le chœur était voûté mais le cul-de-four s'est effondré au siècle dernier. Il était supporté par quatre contreforts plats (3, 4, 5 et 6) chaînés au MUR 6 (Fig. 44)¹²⁶. La baie centrale (BAI 1) ainsi que le MUR 6 sont coupés par la porte 3 (Fig. 45). Cette ouverture construite dans les années 1930 mesure 1,38 m de haut et 2,15 m de large. Elle est recouverte de béton. La baie 1 semble plus étroite que les deux autres (2 et 3). Les baies 2 et 3 mesurent 180 cm de haut et 80 cm de large à l'intérieur et 125 cm de haut sur 60 cm de large à l'extérieur. Les ébrasements intérieurs ne sont pas symétriques. Du côté ouest, l'ébrasement est plus prononcé. Elles étaient ornées à l'extérieur d'un tore (aujourd'hui buché), conservé seulement sur la baie 1 (Fig. 46). Hormis les baies, trois autres aménagements agrémentent le chœur : des espaces de rangement pour le mobilier liturgique. Le premier est une armoire¹²⁷ (Fig. 47) (ARM 2) qui dispose d'un système de fermeture et d'une étagère en bois (posée à 30 cm). Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, c'est le seul espace de rangement du chœur mentionné par les sources : « une armoire encastrée dans la muraille fermée à clef avec les ornements¹²⁸ ». Les deux autres (AM 1 ET 2) ne sont pas indiqués¹²⁹. Cependant, leur mise en œuvre ne semble pas venir perturber le parement. L'intérieur de chaque espace est soigneusement aménagé et la pierre de séparation est sculptée (Fig. 48). Faut-il les considérer comme des aménagements primitifs ? En réalité, il paraît difficile de spécifier un période de construction.

Nous l'avons vu la chapelle de La Cavalerie est une construction caractéristique des édifices romans du Gers. Cependant, deux éléments méritent particulièrement notre attention. De nombreuses pierres sont marquées par des signes lapidaires, et trois enfeus venaient orner l'édifice.

¹²⁴ Dimensions des assises : 33/34 cm de hauteur pour la première et 26/27 cm pour la seconde.

¹²⁵ Dimensions des assises : 20/21 cm de hauteur pour la première et 15/17 cm pour la seconde.

¹²⁶ Dimensions des contreforts : L : 55 cm ; l : 24 cm.

¹²⁷ Dimensions d'ARM 2 : H : 75 cm ; L : 60 cm ; prof : 30 cm.

¹²⁸ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

¹²⁹ Dimensions de AM 1 et 2 : H : 35 cm ; L : 55 cm ; prof : 35 cm.

▪ Les marques lapidaires

Les relevés pierre à pierre réalisés par photographie redressée permettent d'appréhender l'ensemble des marques présentes sur les murs de la chapelle. Avant de commenter cet inventaire, il faut poser quelques limites. Le nombre de marques répertoriées résulte de l'état de conservation de l'édifice. Les voûtes et les parties de murs arasées devaient être marquées. Les restes d'enduits et de badigeons masquent par endroit la lecture des blocs. Cette étude doit être menée en tenant compte de ces lacunes. Au total, deux cent onze marques ont été inventoriées dans la chapelle (Fig. 49, 50 et 51). Celles-ci ont été divisées en quatre catégories différentes. Elles ont été taillées à l'aide d'un ciseau ou d'une pointe et mesurent entre 10 et 15 cm de haut.

La marque la plus fréquente est un A gothique (cent vingt quatre occurrences, en violet sur les relevés). Elle recouvre les parements intérieurs et extérieurs de l'avant-chœur et du chœur mais est absente de la nef. On distingue deux formes de A. Certains ont, à leur extrémité basse, un trait horizontal supplémentaire (Fig. 52). Ces marques se situent généralement au centre des blocs ; mais l'emplacement peut varier. Elles mesurent 15 cm de haut. Plusieurs éléments nous permettent de prouver que ces marques ont été taillées avant la pose des blocs. Tout d'abord une partie des marques est à l'envers (dix-neuf ; en violet foncé). Dans le chœur, un des A est masqué par une colonne. L'intérieur de l'armoire (ARM 2) comprend quatre A ; ils n'ont pas pu être réalisés après la mise en œuvre des parements (Fig. 53).

Les croix latines forment la seconde catégorie (quarante trois occurrences ; en bleu foncé sur les relevés). Elles se répartissent à la fois dans le chœur et dans la nef, à l'intérieur et à l'extérieur. On discerne plusieurs croix : des croix simples formées par deux traits ou des croix plus complexes ornées de points ou composées de plusieurs tracés (Fig. 54). L'emplacement sur les blocs est aléatoire, le centre n'est pas une constante. La plupart des croix mesurent 10 cm de haut, seule la croix pointée est plus petite (5 cm).

Trois signes sont clairement identifiés comme des lettres (en vert sur le relevé) : un S sur le parement extérieur nord, un F à l'envers sur le parement intérieur du mur 4 et un P à l'envers sur le parement intérieur du mur 3. Ils mesurent 10 cm de haut (Fig. 55).

La dernière catégorie est constituée de marques géométriques, de signes figuratifs ou de simples traits. La plus courante est une marque en forme d'accent circonflexe (dix huit

occurrences ; en orange sur le relevé). C'est aussi le seul exemple de signe double sur un même bloc (Fig. 56). Le reste des marques (dix huit occurrences ; en jaune sur le relevé) est composé de simples traits, de croix, etc. Trois marques similaires méritent notre attention : il s'agit d'un cercle dont on a dessiné les rayons d'environ 10 cm (Fig. 57). Le centre du cercle est constitué par le point de jonction des trois blocs.

La distribution générale des marques montre une grande concentration dans le chœur (70 % des marques). Ces marques se situent pour la plupart à hauteur d'homme (à moins de 2 m du sol actuel) et parfaitement visibles. Au contraire les marques dans la nef se situent presque toutes après le ressaut de l'étage sous combles. La rareté de certaines marques (les lettres) peut se rapporter aux tailleurs itinérants ou à la présence de maitres appelés sur le chantier¹³⁰.

■ Les enfeus

Les enfeus situés à l'intérieur de la chapelle ne sont mentionnés qu'à partir du XVIII^e siècle dans les sources de l'ordre de Malte : « dans l'épaisseur de la muraille un ancien tombeau ou cavau de la Religion¹³¹ ». Il faut attendre les articles des érudits de la société archéologique du Gers pour les premières descriptions précises.

En 1889, Laplagne-Barris évoque

« une grande arcade gothique formant niche fermée par un arc torique qui repose sur le chapiteau de courtes colonnes cylindriques à base attique établies sur une sorte de stylobate qui forme saillie sur le mur, c'est un tombeau¹³² ».

Gilbert Brégail est plus précis :

« Ce sont deux tombeaux ou enfeus construits face à face le long des murs de la nef. Chacun d'eux comprend une table, formée de plusieurs pierres de taille et surmontée d'une arcade ogivale. Leur construction est identique et leurs dimensions sont égales ; tous les deux mesurent 2,50 m de longueur, 3,50 m de hauteur et 70 cm de profondeur, mais, par contre, leur ornementation architecturale diffère sensiblement¹³³ ».

Les enfeus en place sont visibles sur la photographie de Philippe Lauzun dans l'article d'Adrien Lavergne et sur deux clichés (Fig. 58) conservés aux Archives départementales du

¹³⁰ REVEYRON, N., « Les marques lapidaires gravées sur l'enveloppe extérieure du chevet de la cathédrale de Lyon », *Archéologie du midi médiéval*, 1995, p. 168.

¹³¹ A.D.H.G. : H Malte reg. 426 (1730) et 429 (1738).

¹³² A.D.G. : Montesquiou archives privées du château : microfilm La Cavalerie, t. 9, Bobine 105 : texte de Laplagne-Barris daté du 7 septembre 1889.

¹³³ BREGAIL, G., « La commanderie... », art. cit., p. 65.

Gers¹³⁴. En 1903, l'avis d'aliénation de la chapelle et du cimetière de la commanderie spécifie que « les pierres formant les deux ogives des chapelles latérales seront enlevées pour être abandonnées à Mr Lannelongue, maire de Castéra-Verduzan¹³⁵ ». Déplacés à une date inconnue, les enfeus ont été remontés dans ce qui était à l'origine la demeure et l'ancien musée des collections de Lannelongue. Très récemment, les enfeus ont été remis à la commanderie. Ils ne sont pas encore réinstallés mais ils le seront prochainement.

L'analyse de ces deux structures est perturbée par ce contexte particulier. Nous pouvons les observer mais seuls sans liaisons avec les murs d'origine. Ils ont été élevés en une seule phase. L'espace aménagé devait permettre d'accueillir un sarcophage.

D'après les photographies anciennes, le premier enfeu (ENF 1) semble posé contre le MUR 2, pas totalement englobait dans la maçonnerie. Les dimensions données par Gilbert Brégail sont les bonnes. L'enfeu 1 est le plus complexe dans son ornementation. Son intrados est garni d'un tore à profil outrepassé, le premier rouleau de deux tores : le premier à listel et le second à profil outrepassé. Une petite tête d'animal orne l'extrémité droite de l'arc (Fig. 59). La base est décorée par une frise à double motifs. Le premier reprend le profil d'une baie à remplage gothique agrémenté d'un motif trilobe. Le second est divisé en deux parties : la partie basse (1/3) deux motifs similaires d'une baie gothique à remplage et au dessus (2/3) un losange rempli par un quadrilobe rappelant celui du premier motif. Contrairement aux autres enfeus, la composition ornementale de l'enfeu 1 le situe dans le XIV^e siècle.

Toujours d'après les clichés, l'enfeu 3 est plus encastré dans l'épaisseur du mur que le précédent. Il vient s'appuyer sur le piédestal nord. Son architecture est différente. La base et la table forment comme deux marches sans ornement. L'arc brisé est divisé en deux rouleaux : le premier est orné d'un tore à profil outrepassé, le second est un rouleau d'archivolte. L'arc est supporté par des colonnettes géminées. Ces colonnettes ressemblent aux trois blocs de pierres retrouvés dans le parement du MUR 2. Cette similitude renforce l'hypothèse de l'existence d'une structure disparue. Les extrémités de la table, de l'arc ainsi que la clef sont agrémentées de petites têtes humaines joviales (Fig. 60 et 61).

¹³⁴ A.D.G. : DAN : Dossier Antique Valence 5.

¹³⁵ 2 O 83/5 : plan d'arpentement de Laclaverie et de ses alentours par le géomètre arpenteur Alexandre Vitry ; Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de 1904.

L'enfeu 2 lié au contrefort 1 est d'origine ; il manque cependant une partie. Les propriétaires actuels rapportent que l'enfeu extérieur était encore pourvu au XX^e siècle d'un sarcophage conservant des ossements humains. Cet enfeu est composé de la même manière que l'enfeu 3 : un arc sensiblement brisé à deux rouleaux ; le premier est orné d'un tore et le second et le rouleau d'archivolte. Cette composition rappelle celle de l'enfeu 3. Le premier voussoir était sculpté mais il est impossible d'identifier le motif.

Laplagne-Barris mentionne dans le mur occidental à droite de la porte : « une arcature aveuglée gothique qui du être un tombeau¹³⁶ ». Sur la photographie montrant le clocher, on distingue très légèrement un arc brisé (Cf. Fig. 28).

La fonction funéraire de cette chapelle est clairement mentionnée dans les sources de l'ordre de Malte, soit dans les textes, soit dans les plans du dîmaire de Lectoure. Le cimetière se trouvait « a coté d'icelle et du midi le cimetière entourés des fossés¹³⁷ ». De plus, en 1889, Laplagne-Barris précise que près de l'enfeu extérieur : « des pierres tombales établies le long du mur du midi indiquent des sépultures. On reconnaît les traces d'inscriptions effacées¹³⁸ ». Ces pierres ne sont plus visibles aujourd'hui soit elles ont disparues soit elles sont recouvertes par la terre et se trouvent plus bas que le niveau de sol actuel.

■ Découvertes annexes :

Les récents travaux de restauration de la chapelle ont mis au jour une table d'autel (Fig. 62) visible sur les photographies du début du XX^e siècle. Il a aussi été découvert à l'aplomb des murs ouest et nord de la chapelle trois sépultures vraisemblablement superposées séparées par un dépôt de chaux.

¹³⁶ A.D.G. : Montesquiou archives privées du château : microfilm La Cavalerie, t. 9, Bobine 105 : texte de Laplagne-Barris daté du 7 septembre 1889.

¹³⁷ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

¹³⁸ A.D.G. : Montesquiou archives privées du château : microfilm La Cavalerie, t. 9, Bobine 105 : texte de Laplagne-Barris daté du 7 septembre 1889.

- Le bâtiment 2 :

Cet édifice de 10,10 m de long sur 11,30 m de large est composé de trois niveaux et haut d'au moins 8,50 m sous la génoise : « laquelle maison est bastie a trois estages »¹³⁹. Il est bâti de blocs de grés ocre à gris-vert et de calcaire taillés, posés en carreaux. Les blocs mesurent entre 15 et 27 cm de haut pour 30 à 45 cm de long. L'appareil est simple, les assises sont régulières. Ce bâtiment était autrefois chaîné à un second bâtiment.

Les façades : (Fig. 63)

Les façades nord, est et sud sont pourvues d'une entrée. Deux autres accès au bâtiment sont aujourd'hui bouchés. La première sur la façade nord et la seconde sur la façade est. Dans les visites générales de l'ordre de Malte, on accède à l'intérieur de l'édifice par la porte bouchée de la façade est.

La grande double porte (POR 3) de la façade nord est aménagée après la Révolution française. Elle mesure 1,25 m de large pour 2,65 m de haut. Elle coupe une seconde porte (POR 2) certainement d'origine (Fig. 64). En arc brisé, elle s'insère parfaitement dans la mise en œuvre du MUR 2. Chaque pierre de cette porte est chanfreinée. Les blocs du piédroit mesurent entre 25 et 44 cm de long pour 23 à 27 cm de haut. Les claveaux de l'arc sont identiques : 28 cm de haut sur 23 cm de long. Au second niveau, une fenêtre à meneau perce le MUR 2. Elle est aménagée dans le milieu du XV^e siècle. Le troisième niveau est ouvert par deux fenêtres à mantelet avec chacune une archère (Fig. 65). Cette façade est déstabilisée par plusieurs coups de sabre dans la maçonnerie. Ils se situent près des trois fenêtres. La dernière dans l'angle supérieur droit est en lien avec un trou pratiqué dans le mur, bouché à l'intérieur avec des briques.

La façade occidentale est la seule à ne pas posséder de porte. Elle conserve les vestiges d'un four au premier niveau derrière la cheminée. Le second niveau est matérialisé par cinq cordeaux et des latrines installées au XV^e siècle. Au troisième niveau, deux corbeaux à double ressauts en quart de ronde soutenaient des latrines qui n'existent plus, dont on a bouché l'accès (Fig. 66). À côté la fenêtre est semblable à celles de la façade nord avec son système de défense et son archère. Une seconde archère située à un niveau intermédiaire entre le second et le troisième niveau est aujourd'hui bouchée par des briques.

¹³⁹ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

Le mur sud servait à l'origine de mur de refend pour le bâtiment 2 et pour un second bâtiment. La porte (POR 5) et les deux fenêtres (FEN 3 et 7) n'ont été ajoutées qu'après 1905 (Fig. 67). La porte mesure 2,20 m de haut sur 80 cm de large, les fenêtres 1,85 m de haut pour 1 m de large. L'analyse de cette façade montre que le bâtiment sud (BAT S) a eu au moins deux états successifs d'aménagements. Premièrement ce parement possède de chaque côté un chaînage qui rétrécit au troisième niveau. À l'origine, les deux structures possédaient au moins trois niveaux bâties en pierre. Les corbeaux devaient soutenir le plancher du troisième niveau. Dans un deuxième temps, la structure a été abaissée. On observe très bien les traces laissées par la couverture en forme de pignon. Dans les sources de l'ordre de Malte, il n'existe aucun accès direct entre le bâtiment sud et cette structure disparue. Le premier niveau correspondait aux écuries. Le deuxième niveau était accessible par un escalier en bois et une galerie qui courait tout le long des deux façades :

« Joignant la dite maison du costé du midi et a l'entrée de la basse cour il y a un autre bastiment a deux estages basty de mesme de bonnes murailles de pierre, le bas servant d'escurie ou d'estable pour les bœufs et le haut de grenier ou l'on monte par un degré fait à loques¹⁴⁰ ».

Il subsiste sur cette façade deux aménagements bouchés : l'un au second niveau dont les sources ne font pas mention et un second au troisième niveau au ras de la génoise. Cette ouverture permettait aux oiseaux d'accéder au pigeonnier situé à l'intérieur du bâtiment. À noter aussi deux corbeaux au ras de la génoise qui devait supporter soit un plancher ou la charpente du second bâtiment soit une structure en bois pour un autre niveau de la tour.

La façade orientale donne sur la cour de la commanderie. Elle a été enduite récemment masquant une partie des relations entre chaque élément. Au premier niveau, on distingue une porte d'entrée (POR 1) qui n'est pas d'origine. Elle est ouverte par Léon de Malvin de Montazet, dernier commandeur de La Cavalerie. Elle n'apparaît pas dans la dernière visite générale mais son linteau comporte en son centre une croix de Malte (Fig. 68). Elle mesure 2,20 m de haut sur 1 m de large. Les jambages ont été réalisés avec un calcaire blanc tacheté d'ocre. À sa droite, la fenêtre 2 remplace un petit jour mentionné par les sources. Elle mesure 80 cm de large pour 130 cm de haut. La fenêtre (FEN 1) de l'angle était à l'origine une porte. À l'extérieur cette porte de 1 m de large sur 2,30 m de haut possède un arc légèrement arrondi alors qu'à l'intérieur on observe un arc brisé. Une analyse plus précise est nécessaire. Le petit jour à gauche de la porte du XVIII^e siècle, est le seul vestige des ouvertures mentionnées dans

¹⁴⁰ A.D.H.G.: H Malte reg. 417 (1695).

les sources¹⁴¹. Il est bouché. Au second niveau deux fenêtres à meneau similaires à la façade nord sont aménagées dans le milieu du XV^e siècle. La FEN 5 a été restaurée très récemment. La FEN 6 possède des encadrements, notamment son linteau différent des deux autres (Fig. 69). La porte (POR 6) est aménagée au XV^e siècle. Mais elle remplace peut-être une première ouverture. Le linteau de cette porte est orné d'un écu de la mi-XV^e siècle ornée d'une armoirie. Les trois corbeaux de la façade ne situent pas à la même hauteur que ceux de la façade sud. Ils devaient soutenir une galerie en bois ou un auvent. Le troisième niveau est ouvert par une fenêtre sans mantelet ni archère. Juste au dessus de cette ouverture à gauche, l'enduit dissimule une ouverture rectangulaire qui servait aussi pour les oiseaux. Dans le coin droit de la façade cachée derrière l'enduit, on aperçoit une porte qui donne sur l'extérieur. Seule une partie du linteau, d'un piédroit et de l'appui sont visibles.

Les accès primitifs du bâtiment 2 se faisaient par le premier niveau par la façade nord et est.

Aménagements intérieurs :

✓ Premier niveau :

« Le premier [est] composé d'une grande cuisine avec sa cheminée de pierre et un four au dedans a besoin d'estre reparé et une chambre servant pour de logement a jean et guillaume caillavet frères métayers en icelle, ensemble de deux antichambres¹⁴². »

Le premier niveau comprend deux pièces qui mesurent respectivement 7,90 m de long sur 5,25 m de large (pièce 1) et 7,90 m de long pour 3,56 m de large (pièce 2). Les murs ont une épaisseur d'1,10 m (fig. 70).

La pièce 1 est composée de trois portes. Néanmoins comme nous l'avons vu plus haut aucune n'est d'origine. La plus ancienne est la POR 1 datée de la fin du XVIII^e siècle (Fig. 71). Les portes 3 et 4 ont été aménagées après la Révolution française. La cheminée du XIII^e siècle est légèrement coupée par le MUR 5 qui a été aménagé postérieurement (Fig. 72). Le propriétaire a précisé que le conduit de la cheminée était compris dans le parement du MUR 3. La FEN 2 fait suite à un petit jour que l'on a seulement élargi pour obtenir plus de lumière à la fin du XVIII^e siècle ou après la révolution.

¹⁴¹ Dimensions du jour : H : 40 cm ; l : 62 cm.

¹⁴² A.D.H.G. : H Malte reg. 417(1695).

De l'intérieur, la FEN 1 est en réalité une porte en arc brisé que l'on a bouchée sur 1,15 m (Fig. 73). À l'origine elle mesurait 90 cm de large sur 220 cm de haut. Les claveaux de l'arc brisé ne sont pas d'origine. Ils ne correspondent pas aux piédroits. La pierre est différente ainsi que les traces d'outils (layures). Cette modification de l'arc intervient en même temps que le changement de forme extérieure de la porte. Ainsi l'ouverture actuelle est plus haute et possède un arc très peu bombé. À la fin du XVIII^e siècle, la porte est transformée en fenêtre. Le placard (PLA 1), à côté de la cheminée, a été mis en œuvre juste derrière la porte (POR 2) de la façade nord (Fig. 74)¹⁴³. Il n'est pas d'origine. La porte (POR 4) permet d'accéder aux petites annexes. Elle mesure 1,76 m de haut sur 67 cm de large. Elle vient couper un évier 1 servant pour la cuisine (Fig. 75)¹⁴⁴. La vasque de l'évier a disparu, seules les tablettes situées de chaque côté sont conversées¹⁴⁵. Dans son traitement, cet aménagement devait ressembler à l'évier de l'annexe 1. Reste l'imposante pierre dans laquelle on a taillé la voie d'écoulement des eaux. Ce bloc est parfaitement en place.

La pièce 2 est totalement enduite, on ne peut pas faire de constat sur les maçonneries. Il a déjà été évoqué plus haut que les deux ouvertures ont été réalisées au XX^e siècle. La cheminée n'est pas attestée dans les sources. Par contre elles mentionnent, la présence de deux petits jours pour apporter un peu de lumière.

✓ Deuxième niveau : (Fig. 76)

« Le second estage ou on monte par un degré de bois est composé d'une salle et antichambre et au bout du degré d'une autre chambre avec cheminée le tout a plain pied bien carrelé avec les portes serrures et fenestres placards nécessaires¹⁴⁶. »

« le second estage ou sous sommes montés par un escalier en bois au bout duquel est un grand trepoir baty sur un pilier de pierre fermé du costé du midy a hauteur dacoudoir de colondage et de torchis dou nous sommes entrés dans une salle garnie d'une belle cheminée de pierre de pierre de taille et d'une antichambre avec une petite cheminée pratiquée dans l'épaisseur de la muraille¹⁴⁷. »

Actuellement, l'accès au deuxième niveau s'effectue en passant par les petites annexes et l'annexe 1. La porte 6, construite au milieu du XV^e siècle, est ornée d'un écu armorié (Fig. 77). Malgré une lisibilité limitée de cette armoirie, elle semble divisée en trois zones. Dans la seconde moitié du XV^e siècle, deux membres de la même famille se succèdent à la

¹⁴³ Dimensions du PLA 1 : H : 1,27 m ; l : 77 cm ; prof : 55 cm.

¹⁴⁴ Dimension de l'évier 1 : H : 1,90 m ; l : 1,75 m.

¹⁴⁵ Dimensions des tablettes : H : 65 cm ; l : 65 cm.

¹⁴⁶ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

¹⁴⁷ A.D.H.G. : H Malte reg. 424 (1724).

tête de La Cavalerie. Pierre et Pons de Raffin, originaire du Rouergue possèdent une armoirie d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or. C'est l'hypothèse la plus concluante concernant l'identification de l'écu.

Le second niveau est composé de trois pièces. La pièce 3 mesure 7,90 m de long et 5,65 m de large (Fig. 78). Elle est éclairée par deux fenêtres (FEN 4 et 5) à meneau construites au milieu du XV^e siècle. La FEN 5 a été restaurée très récemment mais refaite à l'identique. Elle reprend les chanfreins et l'aspect arrondi des bords du linteau et du meneau. La cheminée 2 est aménagée à la mi-XV^e siècle. Elle était ornée d'un écu qui a presque totalement disparu (Cf. Fig. 77). Le conduit de la cheminée a été réalisé en brique¹⁴⁸. Il se poursuit au troisième niveau.

La pièce 4 est totalement enduite, elle sert de chambre à coucher. Cet espace mesure 3,75 m de long pour 3,65 m de large. Les latrines ont été aménagées au XV^e siècle¹⁴⁹. Actuellement elles ne sont pas accessibles, elles ont été transformées en espace de rangement privé. La FEN 7 a été construite après la Révolution française.

La pièce 5 est une seconde chambre de 3,60 m de long sur 3,65 m de large. Le mur de cloison entre les deux chambres est enduit. La fenêtre 6 et la cheminée 2 sont mentionnées par les sources. La fenêtre a été construite au XV^e siècle. Elle a été reprise à une période indéterminée. Seuls la forme et l'emplacement de la fenêtre à meneau ont été conservés. Le matériau et les profils sont modifiés. La mise en œuvre de la cheminée est peut-être plus tardive, sans doute à l'époque moderne.

Le mur de cloison (CLO 2) séparant la pièce 3 et des deux autres, n'est pas chainé avec les MURS 1 et 3 (Fig. 79). Il est totalement enduit et coupe la cheminée. La division du deuxième niveau en trois espaces intervient après le XV^e siècle. Cette cloison est percée par deux portes permettant d'accéder aux pièces 4 et 5.

Toutes les fenêtres du XV^e siècle peuvent remplacer des ouvertures plus petites aménagées à l'origine pour éclairer le second niveau. Les nombreux éléments de confort ajoutés au XV^e siècle marquent une seconde phase importante d'aménagement du bâtiment 2.

¹⁴⁸ Dimensions des briques : 10 cm x 3 cm x 23,5 cm.

¹⁴⁹ Dimensions des latrines : H : 1,95 m ; L : 1 m ; prof : 1,50 m.

On accède au niveau trois par un escalier en bois quasiment au même endroit que l'escalier cité par les sources. « Au fonds de la dite salle et du costé de la cheminée est un réduit dans lequel est placé un petit escalier pour monter au troisième estage¹⁵⁰ ».

✓ Troisième niveau :

Le troisième niveau n'est constitué que d'une seule pièce mesurant 8,80 m de long et 10 m de large. L'épaisseur des murs est moins importante qu'aux niveaux précédents (Fig. 80)¹⁵¹.

Les MURS 1, 2 et 3 sont percés par des fenêtres à mantelet associées ou non à des archères. Néanmoins elles ne sont pas toutes identiques.

Les deux premières (FEN 8 et 9) situées au nord mesurent entre 180 cm et 186 cm de haut pour 85 cm de large à l'intérieur pour une ouverture de 70 cm de haut et 90 cm de large à l'extérieur (Fig. 81). Elles sont bâties en calcaire gris. Les archères sont bouchées mais laissent la trace d'un carré de 31 cm de côté. Les linteaux monolithes de ces deux ouvertures sont clairement différenciables des autres. Ils sont épais (23 cm), leurs angles sont légèrement arrondis. Les encadrements extérieurs présentent les mêmes profils que les fenêtres à meneau du second niveau. Les linteaux sont arrondis aux angles et les piédroits chanfreinés. Le parement intérieur du MUR 2 est presque entièrement recouvert par un enduit crème masquant la lisibilité de la plupart des structures. Parmi les quatre corbeaux (COR 1) fixés dans ce mur, il faut réunir les deux à l'ouest et les deux de l'est. Les deux premiers sont semblables à ceux du MUR 4 (COR 2). Ils mesurent 30 cm de hauteur, 27 cm de large et 19 cm de long. Ils devaient fonctionner ensemble au soutien de la même structure. Les seconds sont plus petits et se distinguent par leur aspect général¹⁵². Totalement à gauche, le trou déjà visible à l'extérieur apparaît plus nettement ainsi que son bouchage en brique¹⁵³.

La FEN 10 à mantelet est aménagée dans le MUR 1 (Cf. Fig. 81). Elle mesure 186 cm de haut pour 100 m de large à l'intérieur et 90 cm de haut pour 73 cm de large à l'extérieur. L'analyse de sa mise en œuvre a déterminé que cette structure n'était pas d'origine. Les

¹⁵⁰ A.D.H.G. : H Malte reg. 424 (1724).

¹⁵¹ Epaisseur des murs : 65 cm d'épaisseur pour le niveau 3 contre 110 cm pour les autres niveaux.

¹⁵² Dimensions des corbeaux : premier : H : 26 cm ; L : 26 cm ; 1 : 21 cm et le second : H : 19 cm ; L : 23 cm ; 1 : 19 cm.

¹⁵³ Une brique : 20 cm x 3 cm.

relations du linteau avec le parement sont flagrantes. Celui-ci est d'ailleurs moins épais que les deux autres mais présentent le même arrondi sur les côtés¹⁵⁴. Contrairement à toutes les autres, cette ouverture ne possérait pas d'archère. Les encadrements extérieurs sont chanfreinés, y compris le linteau, comme les fenêtres à meneau du milieu du XV^e siècle. L'hypothèse d'un aménagement à droite de la fenêtre se confirme par l'analyse du parement intérieur. Il y avait bien auparavant une ouverture qui a été bouchée. La porte 7 déjà signalée en lecture de façades mesure 200 cm de haut et 94 cm de large (Fig. 82). Son linteau est constitué de plusieurs blocs de pierre posés verticalement de champs. Cette ouverture devait donner à l'origine sur une autre structure. Entre la porte et la fenêtre un trou bouché peut laisser imaginer d'un corbeau était fixé dans le mur à cet endroit.

La quatrième et dernière fenêtre à mantelet (FEN 11) est agencée dans le MUR 3 (Cf. Fig. 81). Elle mesure 186 cm de haut et 84 cm de large à l'intérieur. L'encadrement extérieur n'est pas accessible mais visible de l'extérieur. Les jambages ne sont pas chanfreinés et le linteau est parfaitement droit. Elle possérait une archère, actuellement bouchée. Une seconde archère (ARC 1) coupée par le plancher est aménagée à gauche de la FEN 10. On l'identifie sur le parement extérieur. De la partie visible, elle mesure 68 cm de haut pour 62 cm de large et 44 cm de profondeur (Cf. Fig. 82). Le linteau se démarque du reste de l'encadrement, il semble provenir d'une autre ouverture. La mise en œuvre de cette archère, par rapport au niveau de sol, pose problème. Les niveaux des planchers et des plafonds du bâtiment 2 ont-ils été modifiés depuis la construction de la tour ? Le centre du parement est occupé par le conduit (CON 1) de la cheminée du second niveau aménagée au XV^e siècle. Il mesure 225 cm de large et presque 60 cm d'épaisseur. Il est bâti en brique de terre cuite¹⁵⁵. Il a été nécessaire de rehausser son niveau du côté droit pour soutenir la charpente. À droite du conduit, le parement a été modifié. Cette reprise se situe juste en face de la reprise du MUR 1. Il y aurait pu y avoir deux corbeaux face à face. La dernière ouverture est l'ancienne porte (POR 8) des latrines bouchée (Cf. Fig. 82). On aperçoit encore son seuil. Elle mesure 195 cm de haut et 90 cm de large.

Le MUR 2 est le seul à ne pas être percé par une fenêtre à mantelet. Comment expliquer que ce mur n'ai pas de fenêtre ? La proximité avec le second bâtiment qui à l'origine montait jusqu'au troisième niveau peut le justifier. Il défendait ainsi le mur sud du

¹⁵⁴ Dimensions du linteau : 17 cm de largeur.

¹⁵⁵ Dimensions des briques : 3 cm x 20/25 cm.

bâtiment 2. Le conduit (CON 2) de la cheminée (CHE 3) située à l'étage inférieur est parfaitement visible. Il laisse une trace d'environ 80 cm de haut en bas du mur et se termine par des briques¹⁵⁶. Les corbeaux (COR 2) fichés dans le mur ne soutiennent plus rien¹⁵⁷. L'enduit crème recouvrant une grande partie du parement gêne considérable l'analyse des relations entre le mur et les corbeaux. D'autant plus que d'autres aménagements viennent perturber cette lecture. Tout d'abord les poutres soutenant la charpente sont venues se fixaient dans le parement à côté d'un des corbeaux. Ensuite, l'aménagement et le bouchage d'une ouverture près du second corbeau limite son analyse. Cette ouverture est visible à l'extérieur. Ces corbeaux supportaient sûrement le poids d'un plancher sous combles et d'une ancienne charpente plus haute.

Tous les murs ont été arasés au moment de la mise en œuvre de la charpente actuellement en place. Les poutres soutenant la charpente ne sont pas d'origine, elles coupent les murs ou se posent sur l'arase. La charpente n'a pas été modifiée depuis la première visite générale de la commanderie au début du XVII^e siècle. Sans doute avons-nous à faire une charpente du XV^e siècle monté lors du réaménagement de la tour en corps de logis plus confortable.

¹⁵⁶ Dimensions des briques : 3 cm x 20 cm ou 3 cm x 10 cm.

¹⁵⁷ Dimensions des corbeaux : H : 33 cm ; L : 26 cm ; l : 18 cm.

- Le bâtiment 3 : (Fig. 83)

Le bâtiment C est sûrement l'édifice le plus énigmatique de toute l'étude. Dans les sources du fonds de Malte, notamment dans les visites générales et les améliorissements, l'édifice semble poser problème. Sa fonction change régulièrement durant les XVII^e et XVIII^e siècles. C'est un bâtiment à vocation agricole parfois grange dînaire, ou écurie à jument ou à cochons. Néanmoins, ces vieilles mesures étaient anciennement un corps de logis :

« Du costé du couchant au fond de la basse cour un *apen* sur les murailles du vieux bastiment et mesures d'icelluy, le linteau de la porte quy le soutient menassant ruine le dit bastiment est couvert de bonne charpente latte tuille et tuille canal¹⁵⁸ »

puis plus tard :

« Sur le fond de la cour a son levant nous avons vu les mesures d'un autre corps de logis ou sont encore bastie des murailles de belle pierre de taille d'environ trois cannes de hauteur et cinq pans d'épaisseur, dans ces étages nous avons vu un grand et long apent dont le couvert de tuille canal et sa charpente sont portés sur trois piliers d'une grosseur extraordinaire de pierre de taille dont enfermer les juments¹⁵⁹. »

Le bâtiment 3 a subi de nombreuses reprises notamment à la fin du XVIII^e siècle.

Les murs 1 et 3 sont d'origine (Fig. 84). Se sont les murs les plus épais de la commanderie, ils mesurent 160 cm d'épaisseur et sont bâtis en blocs de grès fin ocre équarris. Les cinq premières assises sont plus petites (Fig.85), puis les blocs des assises suivantes sont plus important¹⁶⁰. Les joints sont constitués de mortier de chaux, de sable et de cailloutis friable et clair. Il mesure 2 cm mais déborde parfois. Les murs de cette structure étaient en réalité fourrés. Les parements sont formés par des blocs de pierre taillés mais le blocage est constitué de très nombreux petits moellons enserrés par du mortier, parfaitement visible dans le MUR 3 (Fig. 86).

À 4 m du sol du MUR 1, un ressaut de 20 cm permettait de placer des poutres pour soutenir l'*apen* et la charpente mentionnés dans les sources ou antérieurement le plancher d'un étage. Les poutres actuelles encastrées à l'arase du mur se sont pas d'origine puisqu'elles coupent le parement. Le MUR 1 est percé par trois baies situées à intervalles réguliers, dont deux sont bouchées. De forme rectangulaire à l'intérieur, elles mesurent 135 cm de haut et 55 cm de large (Fig. 87). Le parement extérieur du MUR 1 est peu éclairé, recouvert par un épais

¹⁵⁸ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

¹⁵⁹ A.D.H.G. : H Malte reg. 423 (1710).

¹⁶⁰ Petites assises : H : 12 à 16 cm ; L : 35 à 55 cm ; grandes assises : H : 27 à 32 cm ; L : extrêmement variable de 30 à 70 cm.

enduit et masqué par le matériel entreposé dans la remise. L'extérieur des baies 1 et 3 est formé par une petite ouverture romane en plein cintre sans décor de 15 cm de large. Le mur ouest d'origine n'existe plus. Il a été remplacé par un portail et un nouveau mur (MUR 4) qui ne sont pas chaînés avec le MUR 1. L'arasement du MUR 1 l'a déstabilisé, des lézardes se sont formées. Enfin deux corbeaux soutiennent le poids de la charpente actuelle¹⁶¹.

Le MUR 3 est particulièrement perturbé. Le ressaut du mur est plus important ; quarante centimètres de plus. Il peut être emprunté par une personne. Au niveau du ressaut, quatre trous sont percés dans toute l'épaisseur du mur mais ils ont été bouchés. Quelles étaient la ou les fonctions de ces aménagements ? Sont-ils des trous de boulins, ou ont-ils reçu des poutres pour soutenir un plancher ou une charpente ? Ils pouvaient aussi, quand l'extérieur n'était pas occupé par un bâtiment, apporter un peu de lumière mais aussi aérer et ventiler l'étage. Comme dans le MUR 1, les poutres de la charpente coupent le parement. L'aménagement situé totalement à droite est une cuve utilisée pour la fermentation des vins. Le parement intérieur du mur et le blocage ont été détruit pour pouvoir l'insérer.

La porte 1 a été ménagée lors de la construction de l'étable à bœufs à la fin XVIII^e siècle. Ils se sont servis des blocs de pierre du parement pour construire les piédroits de la porte. Dans le parement conservé, ils ont créé un escalier pour accéder à la porte et à l'étage.

L'étable à bœuf est adossée au parement extérieur du MUR 3. Ce dernier est en réalité très haut, d'au moins 6 m de haut. Le trou pratiqué à l'aplomb du parement intérieur descend sur près de 260 cm. Le ressaut des fondations (13 cm de large) se situe à 160 cm du niveau du sol actuel (Fig. 88). Ce parement est parfaitement assisé sur toute sa hauteur. Pour autant, il n'est pas particulièrement accessible et facile d'analyse. La vision globale du mur est coupée par la charpente, le plancher, et du matériel entreposé. Le plancher est accidenté, des planches manquantes laissent des surfaces vides. Au premier niveau dans la partie étable, on n'observe pas de trous, de reprises, ni d'ouvertures bouchées ou autres corbeaux. Au second niveau, les aménagements masqués par l'enduit sont difficilement repérables. On distingue tout de même les quatre trous bouchés visibles de l'autre côté du mur. Une structure attire l'attention : une ouverture en partie bouchée (Fig. 89). Son linteau monolithe forme un arrondi. Une autre pierre similaire au linteau se retrouve parmi les marches de l'escalier formé pour accéder à la

¹⁶¹ Dimensions des corbeaux : 21 cm x 22 cm.

porte 1. Le MUR 3 conserve une seule baie (BAI 4) similaire à celles du MUR 1. Les baies 2 et 4 sont parfaitement en face. Or si l'on restitue une baie à l'emplacement de la cuve, en face de la baie 1, l'aménagement extérieur dans le MUR 3 correspond parfaitement à l'endroit où devait se trouver une baie. De plus, le piédroit est de la porte 1 est parfaitement aligné avec la baie 3. La pierre arrondie agencée dans l'escalier est en réalité le linteau de la baie 6 qui fut agrandie pour permettre la construction de la porte 1.

À gauche de la porte 1, les liaisons entre le MUR 3 et 4 sont perturbés par plusieurs aménagements (Fig. 90). Une seconde porte (POR 2) a été ouverte. Celle-ci n'apparaît pas sur le dînaire de Lectoure. Elle est sûrement aménagée au XIX^e ou début du XX^e siècle. Elle coupe la chaîne d'angle entre les MURS 3 et 4. Ensuite, à la mise en place des mangeoires en béton de l'étable, elle fut bouchée. La mise en œuvre de cette porte a fragilisé le parement au dessus, le blocage s'est effrité. Enfin, un amas de pierre liée dans du mortier laisse perplexe. Il comprend quelques pierres arrondies, ressemblant à des claveaux ou des piédroits pour lesquels nous n'avons pas trouvé d'explications.

Le MUR 2 fut construit en même temps que le portail 2 en 1787 (Fig. 91). Il s'appuie contre les MURS 1 et 3. Il est constitué de moellons et de très peu de mortier sur 60 cm d'épaisseur. La pose est presque à sec. Le portail 2 est bâti à l'identique du portail 1 et possède les mêmes dimensions. La pierre est un calcaire blanc tacheté d'ocre similaire à la porte de la tour ornée de la croix de Malte. Sa construction modifie les dimensions originelles de ce bâtiment. Comme nous pouvons le voir sur le plan du dînaire de Lectoure, les MURS 1 et 3 ont été rétrécis à l'ouest. À l'extérieur, l'arase des murs est visible. Le MUR 3 servant d'appui à l'étable, est conservé sur une plus grande longueur.

Le MUR 4 est divisé en plusieurs US. La première US 4040 est constituée de pierres de remplois du mur primitif et de quelques moellons posés avec du mortier. Il conserve encore les pierres qui devaient à l'origine être chaînées avec le MUR 3. Les piédroits du portail 1 (US 4041) s'appuient contre l'US 4040. Puis au niveau de l'arc, les blocs (US 4042) semblent différents, moins abimés par le temps. Au dessus de l'arc, le parement (US 4043) est masqué par un enduit crème. L'US 4044 s'appuie contre les vestiges du mur primitif. Elle est la continuité du parement 4043 et vient s'adosser au MUR 3. Il est bâti de moellons liés dans du mortier. La fenêtre 1 est aménagée au même moment que l'US 4043 et 4044. Après le percement de la porte 2, l'épaisseur du MUR 3 primitif a été bouchée par des moellons (US 4045). L'US 4046 comprend l'amas de pierre déjà mentionné plus haut. Il semble

postérieur à la mise en œuvre de l'US 4044. La partie supérieure du portail et du mur (US 4043, 4044, FEN 1) sont bâtis en 1777 (date inscrite sur la clef du portail). Cependant, Les piédroits et la partie basse du mur (US 4040) sont antérieurs. Les annexes agricoles citées dans la visite générale de 1635 s'appuient contre le parement extérieur (partie inférieure) du MUR 4 (Fig. 92). La modification de mur ouest du bâtiment 3 est bien plus ancienne que le rétrécissement à l'est.

Cet édifice était donc à l'origine plus long et plus haut. Il manque sans doute une quatrième baie de chaque côté des MURS 1 et 3. Nous avons aussi constaté un traitement extérieur des baies différent entre le MUR 3 (situé à l'extérieur du site et de la cour de la commanderie) et le MUR 1 (côté chapelle). L'analyse de la topographie complète de la commanderie et des comparaisons avec d'autres sites devraient permettre de proposer des hypothèses pour mieux d'appréhender cette structure.

3) Synthèse

Les bâtiments anciens de la commanderie sont majoritairement constitués de grès (chapelle, bâtiment C) et de calcaire (notamment sur le bâtiment 2). Le grès n'est pas un matériau couramment utilisé dans cette partie du Gers. Pour autant, les sols aux alentours de la commanderie ne sont pas dépourvus en molasses. L'approvisionnement en grès et en calcaire ne devait pas être un obstacle à la construction. Les pierres ont certainement été prélevées non loin du site afin d'éviter le surcoût des transports.

Les différents travaux d'aménagements de la commanderie par les propriétaires actuels ont permis d'établir que les niveaux de fondations n'étaient pas les mêmes. Le ressaut des fondations du bâtiment 2 se situe à environ 50 cm du niveau de sol actuel et celui de la chapelle à moins d'un mètre. Les fondations du bâtiment 3 sont beaucoup plus basses. Même si les niveaux de sol sont aujourd'hui à peu près égaux sur l'ensemble du site, nous n'avons pas connaissances des niveaux médiévaux. Une étude sédimentaire et topographique compléterait l'analyse archéologique et apporterait de nouveaux éléments pour la compréhension de la commanderie.

II) La Grange

1) Présentation : état actuel des connaissances (Fiche site La Grange)

- Localisation

La commune de Castelnau d'Anglès se situe à l'extrême nord du canton de Montesquiou. Le site se trouve au lieu-dit La Grange, à la limite entre Castelnau d'Anglès et Saint-Aailles (Fig. 93). Le territoire de Castelnau d'Anglès est assez montueux, constitué de coteaux séparés par des vallées. Les terres y sont riches et fertiles, propices à l'agriculture. Le hameau est à la jonction de trois vallées : celle de l'Osse, de la Guiroue et de l'Auzoue. Cette implantation favorise l'alimentation en eau du site. Le ruisseau d'en Martin, tributaire de l'Osse s'écoule à quelques mètres de La Grange. Les bâtiments sont posés sur un sol de grès très fin, fossilifère et de calcaire (Fig. 94). Comme son nom l'indique, La Grange n'était pas une commanderie mais une annexe agricole qui devait à l'origine dépendre de la commanderie de Bordères à côté de Tarbes. Elle n'était donc pas destinée à recevoir les pèlerins des chemins de Saint-Jacques mais possédait sa propre chapelle. Par contre, afin de vendre les surplus agricoles, elle se trouvait à proximité des routes de commerce, non loin de Vic-Fesensac et d'Auch (Cf. fig. 18). Ce site est en parfaite adéquation entre des sols fertiles propres à la culture, l'accès à l'eau et aux voies de communication permettant les échanges et la vente des surplus agricoles.

Dans les sources, les publications ou sur certains plans, le site est désigné sous plusieurs noms différents : la grange de Saint-Martin évocation de la chapelle, la grange d'en Martin comme le cours d'eau, la grange de Martin dans les textes du XIII^e siècle. Nous nous contenterons de La Grange.

- La Grange à travers les sources

Contrairement aux deux autres sites, les origines de La Grange sont bien connues. La terre de Saint-Martin entre dans les possessions des templiers de Bordères en 1250 après un échange des biens de Rambos (Castelnau d'Anglès) et Notre-Dame de Brétous (Saint-Aailles) avec le baron de Montesquiou, Arsieu II¹⁶². La famille des Montesquiou est l'une des quatre familles constituant la baronnie d'Armagnac. Elle fut longuement en conflit avec la

¹⁶² LAPLAGNE-BARRIS, P., « Un établissement de Templiers dans le diocèse d'Auch », dans *Revue de Gascogne*, 1878, p. 46.

famille de l'Isle d'Arbeichan (Isle-de-Noé) qui, elle, favorisait les hospitaliers. Cet échange est mentionné par un second daté de 1279¹⁶³. D'après Laplagne-Barris, Raymond Aymeri de Montesquiou en accord avec le temple de Bordères fit délimiter le territoire de Martin par des bornes ornées de la croix de l'ordre et creuser des fossés. Quelques années plus tôt, en 1258, le commandeur de Bordères Vital passe un accord avec l'archevêque d'Auch concernant le paiement des dîmes sur les vignes, les jardins, les animaux, etc... (Fig. 95)¹⁶⁴. Ce texte est conservé dans le cartulaire de Sainte-Marie d'Auch. Le site est désigné comme une *super grangia de Martin*. Cette source précise que les serviteurs étaient installés sur le territoire de La Grange.

Le site aurait donc appartenu à la commanderie de Bordères. À la chute du Temple, ce bien est très certainement rattaché à la commanderie de La Cavalerie, comme tous les biens hospitaliers ou templiers de cette région.

Le fonds de Malte ne conserve que neuf actes de La Grange. Se sont essentiellement des censives, des cahiers de reconnaissances, livres de droits et de titres. Ils couvrent une période allant de 1434 à 1660. Le bien est mentionné comme annexe de la commanderie de La Cavalerie. Le XVII^e siècle est marqué par un conflit lié à l'église Saint-Nicolas et à sa cure avec l'archevêque d'Auch¹⁶⁵. Nous avons aussi cherché des informations complémentaires dans les résidus. Les liasses 45 et 50 contiennent quelques actes sans lien avec l'architecture ou la topographie du site¹⁶⁶.

- Les bâtiments

Le site de La Grange est composé d'une tour, accolés à celle-ci deux annexes (1 et 2) et d'un aménagement bâti entre 1813 et 1950 (4) (Fig. 96). Ce dernier aménagement ne présente pas d'intérêt majeur. Il est visible sur la photographie de Gilbert Loubès publiée dans l'article de Charles Higounet dans le colloque de Flaran¹⁶⁷. Les annexes 1 et 2 ont été aménagées pour en faire des lieux de vie : l'annexe 1 pour les propriétaires et l'annexe 2 pour un gîte.

¹⁶³ LAPLAGNE-BARRIS, P., « Un établissement de Templiers ... », art. cit., p. 46.

¹⁶⁴ A.D.G. : G 18 n°72, Cartulaire blanc de Sainte-Marie d'Auch.

¹⁶⁵ A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 14 n° 6 (1660) et n°7 (1631).

¹⁶⁶ A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 45 et 50.

¹⁶⁷ HIGOUNET, Ch., « Hospitaliers et Templiers : peuplement et exploitation rurale dans le Sud-ouest de la France au Moyen Age », dans *Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XII^e-XVIII^e siècles)*, Flaran 6, 1984, Auch, 1986, p. 71.

Laplagne-Barris mentionne aussi des fossés dont les sources ne parlent pas¹⁶⁸. La topographie du site du côté nord et est dessine effectivement une pente naturelle ou artificielle du terrain assimilable à des fossés (Fig. 97).

Dans les visites générales de l'ordre, deux autres structures venaient compléter la tour et ses annexes. Elles sont visibles sur le dîmaire de Lectoure et le cadastre napoléonien (Fig. 98). L'étable à cochons en ruine est démolie lors de la déviation du chemin. L'autre disparaît avant 1950.

« Au devant des dits bâtiments il y en a un autre aussi basty de pierre a bas etage couvert de tuiles canal divisé en trois servant d'un beau chay, une petite chambre sans cheminée, et un petit apen servant de tinal, ledit chay à porte double [...] et au devant du sol une grange couverte de paille ouverte au devant de l'autre côté il y a une estable basty de murailles de pierre pour y loger les cochons¹⁶⁹. »

Le site de La Grange possérait sa propre chapelle et son propre vicaire, dépendant de l'ordre. La chapelle est visible sur le dîmaire de Lectoure (Fig. 99). D'après Laplagne-Barris, elle est ruinée à la Révolution française. Aujourd'hui, son emplacement est marqué par un bosquet dans un champ situé juste en face de la tour.

2) Études du bâti

- La tour

Le texte de 1250 ne fait pas mention de bâtiment, seulement de terres. La tour est sans doute construite entre 1250 et 1256, date à laquelle les sources mentionnent des habitants. Les templiers de Bordères sont à l'initiative de cette structure primitive. Actuellement, elle n'est pas habitée, elle sert de grenier, de débarras.

La tour est constituée de trois niveaux d'une hauteur de 8,50 m environ du sol à la génoise. Elle est couverte d'une charpente et de tuiles canal. Elle mesure 10,80 m de large sur 13,20 m de long. Les sources mentionnent « une grande tour de bonnes murailles de pierre à chaux et sable de 6 cannes de long et 5 cannes de large à trois étages¹⁷⁰ ». L'appareil de moellons calcaire équarris posés horizontalement de champs est assisé et allongé¹⁷¹. Les joints sont gras, 6 à 8

¹⁶⁸ LAPLAGNE-BARRIS, P., « Un établissement de Templiers ... », art. cit., p. 46.

¹⁶⁹ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

¹⁷⁰ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

¹⁷¹ Dimensions de l'appareil : H : 6 à 8 cm ; L : très variable.

cm et beurrés. Seules les chaînes d'angles et les encadrements de baies sont en blocs de pierre taillés dans du grès (ocre à rouge) ou du calcaire (gris à blanc) (Fig. 100).

Les régions de Vic-Fezensac, Montesquiou, et Mirande sont connues pour leurs constructions en grès. L'utilisation de ce matériau pour la construction de la tour n'est pas étonnante. Les sous-sols des communes avoisinantes en sont largement fournis ainsi que du calcaire. L'approvisionnement n'était pas un problème.

Les façades :

Toutes les façades de la tour sont pourvues d'une entrée, trois en accès direct avec l'extérieur et une par l'annexe 1. Un cinquième accès (de l'annexe 2 à la tour) est aujourd'hui bouché. Dans les visites générales de l'ordre de Malte, la porte du nord est le seul accès à l'intérieur de la tour. : « son entrée est du côté du nord¹⁷² ». De plus, il est mentionné qu'on ne peut pas aller des annexes à la tour. Cette porte (POR 1) mesure à l'extérieur, 2,20 m de haut et 1,80 m de large (Fig. 101). Deux marches permettent d'accéder à l'intérieur de la tour. Les sources relatent d'ailleurs les difficultés pour y monter : « la porte par on l'on monte a la dite écurie est extrêmement exaucée le bétail ayant peine a y monter¹⁷³ ». Elle est modifiée à plusieurs reprises, les encadrements ne sont pas similaires. Le premier, constitué de blocs de grès taillés, descend au niveau de la première marche, alors que le second, en calcaire, est posé sur la marche. Le linteau en bois sert à la fois pour la porte mais aussi d'appui pour la baie (BAI 3) située juste au dessus. L'ensemble de la porte semble postérieur à la mise en œuvre du piédroit en grès. Faut-il considérer celui-ci comme le seul élément restant du point d'accès primitif de la tour ? La végétation recouvrant pour partie les blocs du piédroit, les relations avec la maçonnerie du MUR 2 est difficile à voir. Pour autant le matériau employé correspond au grès utilisé pour les chaînes d'angle. Il pourrait effectivement s'agir d'une partie de la porte primitive. Comme à La Cavalerie, il y aurait eu un accès par la façade nord pourtant très exposé aux intempéries.

Il existe deux portes au deuxième niveau. La première sur la façade ouest (Fig. 102) est totalement bouchée (POR 7). La seconde (POR 6) permet d'accéder à la tour de l'annexe 1 et date du XX^e siècle. Poumons-nous envisager que la porte du second niveau soit un accès primitif à la tour ? Pour des raisons défensives, de nombreuses tours ou granges possèdent un accès au deuxième niveau ou intermédiaire. De l'extérieur, cette porte paraît petite. Aucun

¹⁷² A.D.H.G. : H Malte reg. 424 (1724).

¹⁷³ A.D.H.G. : H Malte reg. 438 (1759).

jambage en grès ou en calcaire n'est repérable. L'hypothèse d'une porte d'origine semble invraisemblable.

La façade nord est percée par trois baies : une au rez-de-chaussée (BAI 1), puis deux autres situées au dessus de la porte aux second et troisième niveaux (Fig. 103). La baie 3 a été remaniée, les encadrements ne sont pas d'origine, son appui est constitué par le linteau en bois de la porte. La baie 6 est composée de jambages en calcaire blanc, d'un linteau chanfreiné et d'un appui en calcaire gris. La façade est percée aux deuxième et troisième niveaux de plusieurs trous pouvant faire penser à des systèmes d'aération et de ventilation des greniers.

La façade orientale (Fig. 104) est masquée par l'annexe 1. La baie 5 du troisième niveau rappelle la mise en œuvre de la première, encadrements de calcaire blanc qui dénotent avec la construction du parement. Les mêmes trous d'aération sont identifiables à gauche de l'ouverture : un au second niveau et deux au troisième.

La façade sud (Fig. 105) est cachée derrière l'annexe 2. Deux ouvertures éclairent le troisième niveau : une baie aux encadrements de calcaire blanc (BAI 8) et une seconde (BAI 7), sans encadrement, soutenue par des tirants en bois. Entre les deux baies, deux trous similaires aux autres aèrent l'intérieur.

La façade occidentale est percée par deux portes : la porte 7 mentionnée plus haut et une porte (POR 5) au rez-de-chaussée. Les encadrements de la baie (BAI 7) au troisième niveau ont fortement souffert de l'exposition à la pluie, et sont recouverts de lichen. Pour autant, cela ne semble pas être du calcaire blanc. Les blocs sont plus petits et le linteau est chanfreiné.

Aménagements intérieurs :

- ✓ Premier niveau : (Fig. 106)

« Le premier étage servant d'écuries ou d'estables [est] divisé en trois par des cloisons de bois¹⁷⁴ ».

Le premier niveau est actuellement divisé en trois pièces. La première mesure 3,90 m de large pour 6,70 m de long. La porte nord (POR 1) est plus grande à l'intérieur¹⁷⁵. Du côté ouest l'ébrasement est recouvert de béton, il n'est donc pas visible. À l'est sa mise en œuvre dans le mur est réalisée à partir des moellons de la maçonnerie. La porte 2 joint l'annexe 1 à

¹⁷⁴ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

¹⁷⁵ Dimensions de la porte 1 : 2 m à l'intérieur contre 1,80 m à l'extérieur.

la tour. Elle est aménagée après la Révolution française. Elle vient couper la chaîne d'angle entre le MUR 1 et le MUR 2. La baie (BAI 1) est la seule de ce niveau (Fig. 107). L'analyse des murs le prouve, aucune ouverture même bouchée n'a été identifiée. Les sources modernes sont muettes concernant les ouvertures de type jour au premier niveau, elles n'en mentionnent aucune. L'extérieur la baie coupe le MUR 2¹⁷⁶. Toutefois, elle peut remplacer une ouverture plus petite. Les encadrements de cette baie ne ressemblent pas aux autres baies. Le linteau est unique. À l'intérieur, elle mesure 1,55 m de haut et 1,03 m de large. L'hypothèse d'un ajout postérieur à la construction de cette baie se confirme. Les blocs de pierre taillés qui font la liaison entre la baie et la porte 2 (Fig. 108) démontrent que ces deux structures ont été aménagées en même temps. À gauche, la reprise dans la maçonnerie du MUR 2 est visible.

On accède de la pièce 1 à 2 par une ouverture dans la cloison de 52,5 cm d'épaisseur de bois hourdée avec des moellons de pierre¹⁷⁷. Cette cloison s'appuie contre le MUR 1 et le MUR 3.

La pièce 2 mesure 10,60 m de long (dimensions intérieures du premier et second niveau) et 3,80 m de large. Elle est desservie par trois accès. L'analyse de ces portes (POR 3, 4 et 5) montre qu'aucune d'entre elles n'est d'origine et même postérieure à la Révolution française (Fig. 109). La porte 3 coupe à la fois le MUR 4 et le MUR 1. Ils ont été coupés en biais. La chaîne d'angle intérieure entre les deux murs n'est plus visible. Cette porte (POR 3) mesure 2 m de haut sur 1 m de large. La porte 4 que l'on pourrait plutôt qualifier de trou dans la maçonnerie est actuellement bouchée avec des blocs de parpaing¹⁷⁸. Cette ouverture permettait d'accéder à l'intérieur de l'annexe 2. La porte 5 visible sur la photographie de Gilbert Loubès a été percée dans le MUR 3. L'utilisation du béton à l'extérieur atteste de sa mise œuvre tardive au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Elle mesure de 2,30 m de haut, 1,80 de large à l'intérieur et 1,50 m à l'extérieur. Le MUR 3 est coupé par un four (FOU 1) qui n'est pas mentionné par les sources.

La pièce 3 est séparée de la pièce 1 par une cloison en placoplâtre® de 7 cm qui s'appuie contre la cloison centrale. Elle mesure 3,80 m de large et 3,64 m de long. Les murs nord et ouest sont recouverts de parpaing d'environ 15 cm d'épaisseur. La porte (POR 6) est large de 92 cm et haute de 200 cm.

¹⁷⁶ Dimensions extérieures de la baie : H : 1,12 m ; l : 64 cm.

¹⁷⁷ Dimensions de l'ouverture : H : 2 m ; L : 70 cm.

¹⁷⁸ Dimensions de la porte 4 : H : 2,42 m ; l : 1,45 m.

Les niveaux de sol du rez-de-chaussée ne sont pas égaux, les pièces 1 et 2 sont plutôt hautes. La hauteur sous plancher varie entre 2,60 m et 2,72 m.

✓ Second niveau : (Fig. 110 et 111)

« De la nous sommes montés au premier étage par un escalier en bois¹⁷⁹ ».

L'accès au deuxième niveau ne se fait plus par la tour. Actuellement, il nous faut passer par le second étage de l'annexe 1.

« Le second estage est de mesme divisé en trois par des cloisons de corondat sans cheminée ny pans¹⁸⁰; la pièce qui contient la moitié de cet étage est un grenier ; les deux autres deux petites chambres¹⁸¹ ; le premier étage est divisé en trois pièces, la première sert de trepoir et les deux autres de greniers¹⁸² ».

Le deuxième niveau est actuellement composé de deux pièces séparées par une cloison de 50 cm en bois houddée avec de la terre. La lisibilité des parements et de leur mise en œuvre est rendue difficile par les enduits de terre et les badigeons blancs.

La pièce 4 mesure 10,60 m de long et 3,90 m de large. Tout de suite à la droite de la porte (POR 6) se trouve l'escalier en bois qu'il faut emprunter pour monter au troisième niveau. La porte 6 était à l'origine une baie (BAI 2). Les quatre pierres du jambage de droite et quelques moellons de l'arc posés verticalement de champs, sont conservés¹⁸³. Au niveau de la porte de 200 cm de haut et 90 cm de large, trois blocs de grès taillés chanfreinés devaient servir d'encadrements extérieurs de la baie. Leurs dimensions sont similaires aux pierres du piédroit (Fig. 112).

L'accès en-dessous de l'escalier est impraticable, on ne peut pas s'approcher du MUR 2. Cependant, depuis le centre de la pièce, on aperçoit deux trous dans les murs qui sont identiques à tous les autres. Dans le parement 1020, six trous situés à 1,35/1,40 m du sol sont répartis de part et d'autre de la baie (BAI 3). Ils mesurent environ 15 cm sur 15 cm. Pour ceux qui ne sont pas bouchés, la lumière du jour apparaît au bout. Ils se prolongent donc dans toute l'épaisseur du mur. Ils sont trop petits et trop nombreux pour être des jours. Des trous de

¹⁷⁹ A.D.H.G. : H Malte reg. 438 (1759).

¹⁸⁰ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

¹⁸¹ A.D.H.G. : H Malte reg. 424 (1724).

¹⁸² A.D.H.G. : H Malte reg. 438 (1759).

¹⁸³ Dimensions des pierres de jambages : H : 22 à 17 cm ; 1 : 13 à 24 cm et des moellons : H : 3,4 cm, 1 : 20 cm.

boulins n'auraient-ils pas été bouchés après la construction ? L'édifice servant de grenier, il pourrait s'agir de trous d'aération et de ventilation. On en compte encore trois dans le parement 1030.

La baie (BAI 3) se situe au milieu du parement 1020. Elle était à l'origine comparable à la BAI 2 (Fig. 113). Seuls les moellons du linteau sont encore en place. Le reste a été supprimé au cours de son agrandissement. Du côté droit, le négatif du piédroit est perceptible. L'ouverture actuelle mesure 1,38 m de haut et 1,50 m de large à l'intérieur. La lisibilité complète de la baie est coupée par le plancher situé plus haut. L'appui extérieur en bois est aussi le linteau de la porte inférieur. Les dimensions extérieures de la baie sont uniques dans toute la structure. Sa datation reste incertaine¹⁸⁴.

La pièce 5 mesure 1,60 m de long et 3,80 m de large. Le MUR 4 conserve la seule baie (BAI 4) non modifiée du niveau¹⁸⁵. Elle n'est pas totalement visible car en partie enduite. Néanmoins, le linteau en moellons et les quatre pierres utilisées pour les piédroits sont clairement en place. Elle possède un fort ébrasement jusqu'à une petite baie en plein-cintre de 18 cm de large. Actuellement elle est bouchée par l'annexe 2. La porte 7 aménagée dans le MUR 3 est bouchée (Fig. 114). Le bouchage a été recouvert d'un enduit en terre similaire à celui utilisé sur la cloison. Le manque de lumière de cette partie de l'édifice ainsi que les enduits empêchent une bonne appréhension de cette structure. Elle coupe la chaîne d'angle intérieure entre le MUR 3 et 4. Ces dimensions varient de 220 cm de haut et 117 cm de large à l'intérieur pour 195 cm de haut pour 92 cm de large à l'extérieur. Le linteau est en bois. Avec les éléments déjà présents de l'extérieur, cette porte ne nous paraît pas d'origine. La cheminée (CHE 1) n'est pas mentionnée dans les sources qui précisent même qu'à cet étage on n'en trouve pas.

La hauteur sous plancher varie entre 2,65 m et 2,73 m. Le niveau de sol paraît très bas par rapport aux baies. La baie 4 est située à 50 cm du sol et la baie 2 à 20 cm. Les niveaux actuels ne sont certainement pas ceux d'origine, qui devaient être plus bas.

✓ Niveau trois : (Fig. 115)

« Un grand galetas qui contient toute la tour sans plancher, le couvert est en fort bon état¹⁸⁶ ; le deuxième étage est une seule pièce servant de pigeonnier¹⁸⁷ ».

¹⁸⁴ Dimensions extérieures de la baie 3 : H : 1,15 m ; L : 90 cm.

¹⁸⁵ Dimensions de la baie 4 : H : 1,30 m ; L : 93 cm.

¹⁸⁶ A.D.H.G. : H Malte reg. 424 (1724).

Le troisième niveau était divisé en deux espaces par une cloison de 12,5 cm en bois houssé de terre et de paille. La totalité de la surface mesure 11 m de long et 8,55 m de large. Les murs sont moins épais que dans les niveaux précédents (1,10 m contre 1,30 m). Une partie de plancher ayant disparu, le ressaut de 20 cm est parfaitement visible.

Chaque mur est percé par une baie. Les baies 5 et 7 sont visibles en totalité (Fig. 116). La baie 5 mesure 120 cm de haut et 80 cm de large à l'intérieur, 80 cm de haut et 65 cm de large à l'extérieur. Chaque piédroit intérieur est formé par quatre blocs de pierre taillés au ciseau¹⁸⁸. L'arc est formé par des moellons posés verticalement de champs. Les piédroits extérieurs mesurent 12 cm de long. La baie 7 n'est pas totalement accessible, le plancher manque juste en dessous. Sa mise en œuvre est identique aux autres. La baie 6 est en partie détruite. Un de ces piédroits a été supprimé. Il reste un piédroit composé de quatre blocs de pierre et l'arc. Ces trois baies conservent des vestiges du système de fermeture. De chaque côté, on peut voir une encoche pour y placer la pièce de bois pour bloquer le battant. La baie 8 est parfaitement visible à l'intérieur mais nous n'avons pas accès à l'extérieur puisqu'elle est bouchée. Sa mise en œuvre n'est pas différente de toutes les autres. Ces quatre baies sont très proches de celles du second niveau. Elles sont toutes d'origine. Cependant, les matériaux et le traitement des encadrements extérieurs sont différents d'une baie à l'autre. La baie 5 est en calcaire blanc à l'exception du piédroit gauche taillé dans du calcaire gris. La baie 6 est inversée seul le piédroit de droite est en calcaire blanc le reste en calcaire gris. Le linteau est chanfreiné. L'extérieur de la baie 7 est masqué par du lichen. Aucun élément n'est chanfreiné. Les encadrements de la baie 8 sont en calcaire gris. Les extérieurs ont certainement été modifiés à plusieurs reprises et à des moments différents. Les baies du troisième niveau pouvaient-elles être similaires à la baie 4 du second niveau ? Le MUR 4 présente une seconde ouverture postérieure (FEN 1) à la construction primitive. Elle n'est pas accessible. Elle possède un linteau de bois.

De nombreux trous de 15 cm sur 15 cm sont visibles dans les murs. Dans le MUR 1 presque totalement enduit, les deux trous sont situés à droite de la baie. Dans le MUR 2, on compte trois trous placés à 2,10/2,15 m du sol. Dans le MUR 3, quatre trous traversent la maçonnerie ; à gauche de la baie situé à 1,10 m du sol et à droite à 2,20 m. Enfin, dans le MUR 4, cinq trous aèrent le niveau.

¹⁸⁷ A.D.H.G. : H Malte reg. 438 (1759).

¹⁸⁸ Dimensions des blocs formant le piédroit : 17 à 21 cm de haut et de large.

Le parement (US 1040) intérieur du MUR 4 n'est pas totalement enduit. Il laisse apparaître un appareil alternant une assise de moellons posés de champs horizontalement et une assise de moellons posés en épi (Fig. 117). Cela donne un aspect très esthétique à la mise en œuvre. On retrouve sur l'enduit blanc cet effet d'épi.

✓ Charpente, planchers, pilier et cloisons :

Toutes les structures en bois de la tour sont en relation. Le pilier central en bois de 35 cm sur 35 cm parcourt les trois niveaux. Il est posé sur un bloc de grès de 46 cm de haut et 75 cm de long (Fig. 118). Il supporte le système des planchers, des poutres, des madriers et une partie du poids de la charpente. « Au milieu de l'écurie nous avons vu un pilier qui supporte la charpente de trois étages¹⁸⁹ ». Les deux premiers niveaux sont

« planchés de grosses plattes et madriers à double poutres supportés par un pilier à chaque étage portés et agrafés l'un sur l'autre. Les dits planchers sont couverts de terre pour empêcher que les grains ne tombent¹⁹⁰ ».

La charpente de la tour est posée sur un plancher qui forme un étage sous combles. Celui-ci n'est pas accessible. « La charpente nous a paru bonne, mais le couvert étant couvert de tuile canal¹⁹¹ ». Les cloisons aussi viennent s'appuyer contre le pilier. La cloison du second niveau n'est certainement pas d'origine comme la troisième. Elles se situent juste devant les baies qui ne devaient pas être bouchées.

Une grande partie des planches et des poutres conservent des traces de feu (Fig. 119). Elles sont par endroit totalement noircies. Ces traces sont visibles à tous les niveaux. L'hypothèse d'un feu accidentel à l'intérieur de la tour paraît peu plausible. Les traces sont homogènes et concernent les parties supérieures des bois. La tour servant de grenier, les bois ont peut-être été protégés des insectes et autres champignons.

• Annexes

Elles ont été fortement remaniées récemment pour y installer le confort moderne. Les murs intérieurs ont été enduits. Les deux bâtiments sont construits en moellons grossièrement équarris, seules les chaines d'angle sont en blocs de grès taillés.

Voici la première description de l'annexe 1 dans les sources de l'ordre de Malte en 1695 : Au levant de la tour

¹⁸⁹ A.D.H.G. : H Malte reg. 438 (1759).

¹⁹⁰ A.D.H.G. : H Malte reg. 424 (1724).

¹⁹¹ A.D.H.G. : H Malte reg. 438 (1759).

« un petit bâtiment à bas étage divisé en deux chambres aussi basty de murailles de pierre, la séparation est de corondat et de torchis servant pour le logement du fermier et à une d'icelle il y a une cheminée a mantel de bois sur des piliers de bois et un four au-dedans a faire cuire le pain ; toutes deux les dits chambres sont bien planchés ayant chacune sa porte d'entrée par dehors et une communication par dedans, le couvert fait de lattes et tuiles canal est fort plat¹⁹² ».

Dans l'annexe 1 (Fig. 120), les propriétaires ont ajouté un niveau ; les ouvertures du second niveau sont dues à cette récente phase d'aménagement. L'accès principal est à l'emplacement d'une des deux portes d'origine. La séparation en bois (sans torchis et la cheminée sont toujours en place. La seconde porte se situe dans la façade sud. La totalité des encadrements des ouvertures ont été repris récemment.

La description de l'annexe 2 est plus ambigu : au midi de la tour,

« aussi joignant icelle, il ya un autre bâtiment de bonnes murailles ayant l'une quatre cannes de long et trois cannes de large et la second de mesme longueur et deux et demie cannes de largeur chacune à sa porte à clef et deux poutres pour recevoir les souliveaux et les planchers qui serviront de greniers, a la grande y a une fenetre sans serrure, le tout basty à neuf par le sieur commandeur¹⁹³ ».

Le texte ne précise pas si le commandeur vient de faire construire en totalité ce bâtiment ou s'il aménage juste un niveau dans une structure préexistante. Le premier niveau est toujours divisé en deux espaces par un mur en pierre. Le premier a été transformé en salon et le second en cuisine, salle de bain et débarras. Le second niveau est constitué actuellement de trois chambres. La plupart des ouvertures sont récentes.

L'analyse de la tour et des annexes montre qu'elles ont bien été construites après la tour. Celles-ci bouchent en effet les baies du second étage de la tour. L'hypothèse la plus plausible est que, comme dans tous les sites, les hospitaliers aménagent chaque commanderie et dépendance en fonction de leurs besoins et des modes du XIV^e siècle. Sans doute ces annexes ont-elles été bâties pour apporter un peu plus de confort aux habitants du lieu ?

3) Synthèse

Le site de La Grange est la seule dépendance agricole construite par le Temple identifiée dans le Gers.

¹⁹² A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

¹⁹³ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

La tour bâtie au milieu du XIII^e siècle comprend un premier niveau quasi hermétique avec semble-t-il un accès par la façade nord. Les second et troisième niveaux étaient desservis par des escaliers en bois. Les murs étaient percés par des baies dont la mise en œuvre intérieure est identique. Aucun élément de confort n'a été identifié.

Les comparaisons avec d'autres tours ou dépendances agricoles sont nécessaires à l'appréhension de cette structure. Cette tour correspond-t-elle aux constructions agricoles de la région ? Pouvait-elle être coiffée d'un aménagement défensif ? Quel statut la grange avait-elle au sein de l'ordre du Temple ?

III) Gimbrède

1) Présentation : état actuel des connaissances (Fiche site Gimbrède)

- Localisation

Commune du canton de Miradoux (Fig. 121), Gimbrède se situe à l'extrême nord du département du Gers, à 15 km de Lectoure. Le village est limitrophe du département du Lot-et-Garonne (commune d'Astaffort) et du Tarn-et-Garonne (commune de Sistels). La Lomagne est connue pour ces terres riches et fertiles grâce aux sols argilo-calcaire, les terreforts. Le site qui fut le siège d'une commanderie templière est posé sur un calcaire blanc, de la mollasse et des marnes ainsi que sur un dépôt argilo-limoneux de couleur ocre et ocre-rouge très utilisé dans la fabrication des tuiles et des briques que nous retrouvons partout dans les bâtiments de la commanderie (Fig. 122). La petite mare, vestige des fossés de la *domus*, montre la prégnance de l'eau, accentuée par la présence de la rivière de l'Aurore s'écoulant non loin du village. La commanderie était implantée au bord du chemin de pèlerinage allant du Puy-en-Velay à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il entre dans le département par la commanderie de Saint-Antoine-de-Pont-d'Arratz puis suit la direction de Flamarens, Castet-d'Arrouy, Lectoure, etc. Elle est aussi proche des voies de circulation et de commerce allant de Bordeaux, Agen à Toulouse et de Lectoure à Cahors via Moissac (Cf. Fig. 18 et 19). Ce site combine deux éléments primordiaux à l'installation d'un habitat : l'accès à l'eau et aux voies de communication permettant les échanges et la vente des surplus agricoles.

- La commanderie de Gimbrède à travers les sources

Nous savons très peu de choses sur l'histoire de cette *domus*, jusqu'au début du XVI^e siècle. Un incendie survenu à l'extrême fin du XV^e siècle (après 1495), brûle

« tellement que ne se garda rien sauf les murailles en tout gastées ; les coffres dans lesquels estoient les documents et papiers de la religion, comme estoient les reconnaissances, lièves et autres seignements et actes et titres avec le demeurant, tout fut brûlé tellement que ne demeura rien¹⁹⁴ ».

Ainsi comme pour La Cavalerie, nous ne possédons pas la charte de fondation. Cependant, plusieurs sources anciennes laissent à penser que le vicomte de Lomagne fut à l'origine de cette commanderie. Dans son article sur la commanderie de Gimbrède, l'abbé Benaben relate un conflit entre le nouveau seigneur de Lomagne et le commandeur Jean Sans

¹⁹⁴ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 25 n°2.

de Ligardes avant 1280¹⁹⁵. L'arrangement, conclu entre les deux parties, délimite les possessions de chacun sur les territoires de Gimbrède et de Rouilhac. Un ancien mémoire, autrefois conservé dans le fonds de Malte,

« rapporte les conditions sous lesquelles le sieur commandeur de gimbrède tient la terre du dit lieu de Gimbrède et de rouilhac a titre d'hommage du vicomte de lommaigne¹⁹⁶ ».

Il a aujourd'hui disparu, néanmoins l'abbé Benaben a pu le consulter avant la publication de son article en 1920. La première pièce justificative est une transcription de cette source perdue (Fig. 123). Il y est précisé que

« les commandeurs tiennent ces droits en hommage de monseigneur le vicomte de Lomagne ; dans le lieu de gimbrède, la juridiction haute et basse. Les commandeurs reconnaissent qu'ils les tiennent en fief noble du vicomte ».

De plus, nous conservons plusieurs procurations données par les commandeurs afin de rendre hommage au comte d'armagnac comme vicomte de Lomagne¹⁹⁷. Nous pouvons donc en conclure que la fondation de cette maison est sûrement le fait d'un vicomte de Lomagne. Les vicomtes de Lomagne ont d'ailleurs aussi favorisé les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; Othon de Lomagne fonde en 1195 la commanderie hospitalière d'Abrin située sur la commune de Castelnau-sur-l'Auvignon¹⁹⁸.

Sans charte, pas de date de fondation. Cependant, plusieurs actes de la commanderie d'Argentens confirment l'existence de la maison dans la seconde moitié du XII^e siècle. En effet, certains commandeurs de Gimbrède furent témoins d'actes passés à Argentens notamment Gaston de Castelmauron, premier commandeur attesté, en 1161¹⁹⁹.

Les informations apportées par ces textes sur la topographie et l'architecture de la commanderie sont très restreintes. Cependant, si les commandeurs possédaient des droits de

¹⁹⁵ BENABEN, ab., « La commanderie de Gimbrède », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1920, p. 138 et 139.

¹⁹⁶ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 25 n°4, inventaire fol. 339 et 340.

¹⁹⁷ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 16 n°1 (1374), n°2 (1402) et n°3 (1418) :

« Le 7 août 1374, frère Baptiste de Rolland Grand prieur de Toulouse commandeur de Gimbrède constitua pour son procureur frère pierre de Capluc religieux de l'ordre pour rendre hommage et prêter serment de fidélité au comte d'armagnac comme vicomte de Lomagne à raison des le terre de Gimbrède et de ses membres ».

« Le 13 novembre 1402 : autre procuration faite par Dominique Demause commandeur de Gimbrède à frère béranger de Gozon et Begon de Cabasfy religieux de l'ordre pour prêter serment de fidélité et rendre hommage au comte d'Armagnac pour la terre de Gimbrède ».

« Le 1^{er} octobre frère demause commandeur de Gimbrède rendit hommage et prêta serment au comte d'armagnac comme vicomte de Lomagne pour la terre de Gimbrède ».

¹⁹⁸ DAUGE, S. ab., « La commanderie d'Abrin », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1921, p. 15-22.

¹⁹⁹ BENABEN, ab., « La commanderie... », art. cit., p. 135.

haute et basse justice, ils devaient disposer d'un lieu servant de tribunal ou des prisons pour délibérer et exécuter leurs décisions. Le texte sur le « brûlement » des actes mentionne des murailles comme seules vestiges de la commanderie passée. Toutefois d'autres sources éclairent l'organisation de la commanderie avant l'incendie.

Le 3 octobre 1246, Gimbrède figure parmi les quatorze paroisses mises sous protection immédiate du Saint-Siège par le pape Innocent IV, sur les instances des frères et du commandeur de la milice du Temple, en Agenais²⁰⁰. L'église de Gimbrède existait donc avant le milieu du XIII^e siècle.

En 1298, le commandeur Raymon Bertran, Vidal Caperan et cinq autres frères résidents à la maison signent un compromis avec les habitants au sujet de la propriété du bois de Gimbrède. L'acte est passé dans la maison de Gimbrède. À la fin du XIII^e siècle, la commanderie du Temple à Gimbrède était donc composée au moins d'une église et d'une maison. Le texte ne donne pas plus de précision concernant « la maison ». Il n'indique pas de localisation (confronts), de détails sur sa construction (pierre, brique, terre...), ou sur son aspect architectural (tour, bâtiment à pans de bois,...). Nous ne pouvons donc pas déterminer si aujourd'hui encore des vestiges de cette structure existent dans le village.

Un siècle plus tard en 1341, le commandeur et les villageois passent un nouvel accord concernant les foires, les marchés et la vente de vin. La vente de vin devra se faire dans les tavernes du village. À cette occasion, la communauté vend au commandeur une place

« contenant douze razes pour y batir une maison, ladite place confront avec la rue publique et avec le ruisseau du lieu de gimbrède et avec la place de fortanier et pierre arnau (frères) et avec la place commune du lieu²⁰¹ ».

Peu de temps avant l'incendie, en 1494, frère Odon de Gaugas vend à Pascal de Lasborde

« une place pour bâtir une maison dans le lieu de Gimbrède. Cette place confronte d'une part la place d'Arnaud Tysphan et avec les deux rues publiques et avec d'autres places vacantes du dit commandeur²⁰² ».

Dans les textes antérieurs à la fin du XV^e siècle, certains confronts sont vides ou vacants (non bâtis), le ruisseau du lieu sert de point de repère, les remparts ne sont pas mentionnés. L'impression est plutôt à un espace ouvert sur l'extérieur, pas encore réellement (ou totalement) structuré avec possibilité d'aménagement et de développement. La commanderie et le village se composent d'une place et d'au moins deux rues publiques, de

²⁰⁰ A.D.H.G. : H Malte Argentens liasse 1 n°1 bis ou 2 MI 543 : uniquement mention du nom *de gimbreda*.

²⁰¹ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 23 n°8.

²⁰² A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 22 n°1.

tavernes, d'un lieu de justice et des prisons ainsi que d'une église et d'une maison du commandeur.

Il serait intéressant dans une étude plus poussée de se poser la question des rapports entretenus entre la commanderie et le village. En effet, il n'a pas été possible de déterminer si un habitat précédait la commanderie ou si l'implantation de la commanderie a entraîné la formation d'une agglomération. Toujours est-il que le développement de la commanderie et celui du village semblent pour partie lié. Il faudrait aussi pouvoir qualifier l'habitat. Est-ce un village, une agglomération, un bourg, etc ?

Malgré les minces renseignements que nous apportent ces textes, il est important d'observer les contrastes avec les textes du XVI^e siècle. Les sources se multiplient et les informations d'ordre architectural sont plus courantes. Ce début de siècle est marqué par la reconstruction de la commanderie dévastée par l'incendie, les premières difficultés liées à la perte des actes ainsi que le rattachement de Gimbrède à la maison de Golfech (certainement consécutif à l'incendie) vers 1530²⁰³. En 1543, un verbal sur « le brûlement » des titres de Gimbrède est fait à la requête de François 1^{er} et du seigneur commandeur de Gimbrède contre le seigneur d'Albret et la reine de Navarre. Le seigneur commandeur fut reconnu comme seigneur haut justicier et foncier du dit lieu²⁰⁴. Dans ce texte, la commanderie est désignée sous le nom de « salle ». Elle est « réparée, basty et reduict hasbitable » et ce probablement vers 1525.

Qu'en est-il de la commanderie après l'incendie et sa reconstruction ? Hormis « la salle », on trouvait une boucherie, des prisons municipales et sur la place de lieu une échelle qui menait aux *carcès* du commandeur²⁰⁵. La commanderie de Gimbrède est en conflit avec Jean de Gout et son gendre Joachim de Monluc à propos des dimes de Lieux. En 1531, les troupes de Monluc assiègent la *domus*. Quatre ans plus tard, le parlement de Toulouse condamne les assaillants. Voici la description du siège et de Gimbrède par le recteur du lieu, Georges de Manas :

²⁰³ On ne sait pas quand exactement les templiers se fixent à Golfech mais Dubourg fait commencer la liste des commandeurs en 1200. Le premier acte conservé est une donation datée de 1207, (Fig. 124).

²⁰⁴ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 25 n° 2.

²⁰⁵ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 24 n°2 : 1537 : mention de la « *place de gimbrède au pied de l'échelle qui mène aux prisons ou carcès* » et des « *prisons municipales* », H Malte Golfech liasse 23 n°13 : 1527 : « *afferme de la boucherie du dit lieu de gimbrède* ».

« *fortalicum locum clausum de gibreda, intra quod domus dicti rectoris erat, per unam porta ingredi nixus est. Sed cum quidam eius loci habitator illam subito clausisset, ad aliam portam cucurrit cumque quedam mulier subito ut illa etiam clauderetur acclamasset, dicti armati plura verba iniuriosa contra eam protulerunt, eamque supra muros loci existentem archibusio occidere tentarunt, domumque diversis armorum generibus aggressi per fenestras aut alia laco conati sunt*²⁰⁶ ».

Gimbrède apparaît dans ce texte, sous une toute autre forme que dans les siècles précédents. Le village est totalement clôt par des remparts reliant deux portes. Si l'on considère que la vision du lieu par les sources antérieures est très partielle, masquant une partie de la réalité, le village et la commanderie ont certainement fait l'objet d'aménagements défensifs importants.

Durant tout le XVI^e siècle, les différents recteurs, prêtres et commandeurs de la commanderie achètent de très nombreux biens fonciers et immobiliers dans la juridiction de Gimbrède. Pas moins de dix-huit maisons, bordes ou granges sont acquises ou échangées dans le village, le faubourg ou les environs entre 1534 et 1557 (Fig. 125). Les actes d'achat de maison précisent systématiquement qu'elles se trouvent dans les murs ou murailles du lieu. Dans la plupart des cas, les murailles sont citées en confronts de la demeure²⁰⁷. Aucun bien n'a pu être localisé dans le village à l'exception du bâtiment situé à côté de l'église. Dans cet acte de 1541, noble Georges de Manas, prêtre et recteur du commandeur achète à Antoine Tonnelle

« une maison bastie dans les murailles du lieu avec pour confront devant la rue publique, derrière les murailles d'un côté l'église et de l'autre la maison de Jean Palangue²⁰⁸ ».

Cette maison était sous l'oblie du seigneur. Ce bâtiment est important pour la suite de l'étude (Fig. 126).

Les hospitaliers achètent des biens immobiliers dont la plupart sont soumis à la censive ou l'oblie. Ces taxes ne prouvent-elles pas que les hospitaliers étaient propriétaire des ces biens ? Tous ces achats sont-ils la conséquence de l'incendie et de la perte des actes de propriété des biens de la commanderie ? De plus l'acquisition ciblée des biens confrontant avec les murailles du lieu ne marque-t-elle pas aussi le souhait d'adapter la commanderie aux besoins et préoccupations des hospitaliers du XVI^e siècle ? Tout en subissant les

²⁰⁶ BENABEN, ab., « La commanderie... », art. cit., pièce justificative 3, p. 228.

²⁰⁷ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 17 n° 38.

²⁰⁸ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 17 n° 40.

conséquences de l'incendie, n'ont-ils pas essayé de tirer le meilleur parti de la situation en restructurant leurs biens immobiliers ?

Les relations entre la commanderie et la communauté, représentée par les consuls semble aussi avoir été touchées par les répercussions de l'incendie. En effet, les consuls de Gimbrède avaient le droit d'exiger que chaque nouveau commandeur prête serment de respecter les priviléges locaux sur la charte des priviléges et des coutumes. Ce droit fut annulé en 1556, par un arrêt du Parlement de Toulouse : frère Pierre de Goujon commandeur de Gimbrède est déchargé de prêter serment de fidélité aux dits habitants lors de son entrée en ladite commanderie²⁰⁹. De plus, la disparition des titres de propriété ont certainement poussé les habitants à se proclamer propriétaire. En achetant ces biens, les hospitaliers empêchent d'une part que des biens sortent de leur patrimoine mais ils récupèrent par la même occasion la main mise directe sur une grande partie des biens immobiliers du village, qui échappent ainsi au contrôle de la communauté. Cet affranchissement de la commanderie vis-à-vis de l'autorité du village est bien exprimé par le désir de ne plus prêter serment à la communauté. Nous pouvons ainsi imaginer les tensions qu'ils devaient y avoir entre les deux entités en ce XVI^e siècle.

La perte des actes a aussi une incidence directe sur les relations avec l'extérieur notamment avec les seigneurs voisins. Les conflits pour tentatives d'usurpations par les seigneurs voisins ne sont pas rares²¹⁰. Le conflit avec Jean de Gout est lié à la perte des actes de propriété du village et des dîmes de Lieux. Plusieurs faits de violence à l'encontre des habitants de Gimbrède sont à recenser. Les hospitaliers pouvaient craindre pour leur sécurité. Le rachat des biens immobiliers à l'intérieur des remparts permettaient à la commanderie de mieux réorganiser sa topographie et sa défense.

Les actes de vente mentionnent aussi un faubourg. Le dénombrement du lieu rédigé en 1617, par le commandeur Pierre d'Esparbès de Lussan (aussi Grand-prieur de Saint-Gilles) décrit la commanderie en ces termes :

« Devant l'église se trouve le cimetière et à costé est un grand bâtiment de pierre appelé le temple ou la tour fort hault et au dict cimetière y a un autel et une croix de pierre. De l'autre costé et au bout de l'église, une tour bastye de pierre appelé la Cotonère où sont les prisons. A l'extrémité du cimetière est la porte du château avec une guérite. En entrant à main gauche des écuries au coing d'icelle une tour ronde deux étages servant aussi de prisons, a la suite de l'escuyerie est une galerie

²⁰⁹ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 23 n°4.

²¹⁰ VIDAL, P., « Golfech, commanderie de l'Ordre de Malte : six siècles de pouvoir seigneurial », *Hommes et pays de moyenne Garonne*, Actes du 56^e Congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, Agen-Moissac, 23-24 mai 2004, dans *Revue de l'Agenais*, n°1, Agen, Janvier-mars, 2005, p. 153.

couverte pour aller à l'entrée grande et principale du château venant de dehors ou y a un grand pont levis et un petit avec une petite porte ».

La construction de ce château est parfaitement bien datée par les visites générales. En effet à partir de 1635, nous disposons de sources plus précises sur la topographie et le bâti de la commanderie grâce aux visites et aux améliorissements.

La commanderie de Gimbrède possédait de nombreuses métairies et plusieurs moulins. Pierre Vidal évalue, dans un article de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, que la commanderie de Gimbrède équivaut aux 2/3 des revenus de sa maison-mère Golfech²¹¹. Les terres situées autour de cette *domus* sont particulièrement fertiles expliquant sans doute le choix d'implantation peu propice à la surveillance des alentours. La procuration du commandeur pour rendre hommage au comte d'Armagnac, rédigé en 1418, fait mention de plusieurs moulins appartenant à la commanderie²¹². D'après les visites générales, celle-ci avait en sa possession deux moulins à eau et deux à vent. Elle entretenait aussi plusieurs églises et chapelles : l'église de Rouilhac, la chapelle de Notre-Dame de Beauclair et de Saint-Pierre des Campagnes²¹³.

- Déterminer les structures à étudier

Il semble maintenant important d'en venir au bâti. En faisant le lien entre les actes et les visites générales, la perception de la commanderie donnée au XVII^e siècle par les textes ne correspond pas aux structures des siècles précédents. Au XVIII^e siècle, elle s'étendait de l'église jusqu'au bâtiment présenté comme le château ou le manoir du commandeur terminée par la tour-porche (Fig. 127). Ce « château » est celui décrit par Pierre d'Esparbès de Lussan. La visite générale de 1730 signale que

« le château qui forme au levant et au midi l'angle principal du lieu et fort anciennement bastie à la mode de ce temps là, par feu de Lussan-Esparbez commandeur de la présence commanderie, grand prieuré de Saint Gilles²¹⁴ ».

En 1617, Pierre d'Esparbès décrit les aménagements et les modifications qu'il a lui-même menés dans cette maison. Il fut commandeur de Gimbrède de 1583 à 1617, ainsi que

²¹¹ VIDAL, P., « Approche du régime seigneurial dans les Commanderies de l'Ordre de Malte en Gascogne Gersoise au XVIII^e siècle », *Mémoire et actualités des pays de Gascogne*, Actes du 53^{ème} congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, Auch 2000, 2001, p. 192.

²¹² A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 16 n°3.

²¹³ S.R.A. : RAMIS, P., *Rapport de prospection-inventaire des cantons de Miradoux, Montesquiou, et Valence-sur Baïse (Gers)*, Annexes des commanderies de La Cavalerie et de Gimbrède, Décembre 2010, N°75/2010.

²¹⁴ A.D.H.G. : H Malte reg. 426(1730).

Grand-prieur de Saint-Gilles. Il est fréquemment cité dans les actes conservés aux Archives départementales du Gers²¹⁵.

Se pose donc la question de savoir où était le « château » avant les aménagements de Pierre d'Esparbès. A-t-il reconstruit au même endroit ou s'agit-il d'un déplacement au sein du village ?

Cette même visite générale nous donne la réponse quelques folios plus loin. Le bâtiment qui joint l'église sert à la fois au vicaire perpétuel comme presbytère, au parquet de justice et à la boucherie. Le vicaire est chargé « d'entretenir la dite maison surtout le toit et les maitresses murailles qui servent au village du cote du couchant ». La maison a été donnée par concession au vicaire. On accède au presbytère par le degré qui est au plus proche de l'église. Ce bâtiment

« estoit anciennement la maison du seigneur mais monsieur le grand prieur de Lussan comme il est dit basti le château ou depuis ont toujours fait leur résidence, par complaisance et pour le soulagement des habitants ils ont toléré que la maison servit de presbytère ce qui fera par conséquence ».

Ce n'est pas le seul exemple connu de don d'une maison au vicaire. Le commandeur d'Arcins a cédé sa maison du chef-lieu de la commanderie au vicaire qui en a fait son domicile et transforme les prisons en chai²¹⁶. Avant l'installation du commandeur dans le nouveau château, il est donc difficile de savoir où logeait le vicaire. Or en 1541, Georges de Manas achète le bâtiment à côté de l'église. Nous perdons complètement la localisation des bâtiments de la commanderie.

Pour résumer, les visites générales du XVII^e et XVIII^e siècles fixent la commanderie dans deux bâtiments principaux : le presbytère situé à côté de l'église et le château. Avant de construire le château à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle, les commandeurs logeaient dans le bâtiment situé à côté de l'église qui deviendra par la suite le presbytère. Or ce même bâtiment est en réalité acheté en 1541 à un habitant de Gimbrède. Nous sommes bien loin de l'image de la commanderie laissée par les visites générales du XVII^e et XVIII^e siècle. Seule l'église, certes modifiée peut-être identifiée comme appartenant à la commanderie.

Les visites générales et les textes font aussi référence aux prisons et à une tour dite des templiers.

²¹⁵ A.D.G. : Série B sénéchaussée de Lectoure : 29 B, 110 B, 111 B, 119 B.

²¹⁶ A.D.H.G. : H Malte reg. 422 (1709).

- La tour :

La présence d'une tour à la commanderie de Gimbrède n'est attestée qu'en 1617 par le commandeur Pierre d'Esparbès de Lussan : « à costé est un grand bâtiment de pierre appelé le temple ou la tour fort hault ». Les visites générales décrivent

« une grosse tour carrée dite des templiers, de neuf cannes de long et quatre de large jusqu'au cimetière d'une très grosse épaisseur de murailles situé devant la porte de l'église, basty de pierre. Son portail de la largeur qui faut pour entrer les charrettes pendant les vendanges²¹⁷ ».

La première visite générale précise qu'elle « est garnie de créneaux et de mâchicoulis²¹⁸ ». En 1705,

« nous sommes entres par un grand portail regardant la place de devant l'église, la porte du coste du cimetière est murée, les deux planchés l'un sur l'autre servant de greniers on y monte par un degré de pierre fait dans l'épaisseur de la muraille²¹⁹ ».

Les recherches dans les procès verbaux des ventes de biens de première origine en 1793 n'ont rien donné²²⁰. Il semble que le procès ait disparu. La tour a certainement servi de carrière de pierre entre la Révolution française et l'élaboration du cadastre. En effet, ce bâtiment ne figure pas sur le cadastre napoléonien de 1837 (Fig. 128). Néanmoins, le plan dressé en 1852 pour le devis de la construction de l'école confirme l'emplacement de la tour et laisse deviner l'emprise au sol qu'elle devait avoir²²¹. Aujourd'hui les aménagements de la voirie recouvrent totalement cette zone empêchant tout sondage archéologique sans de lourds moyens techniques. En l'absence de vestiges, il apparaît imprudent d'assimiler la tour aux templiers et constitutive de la commanderie. La mention de « tour dite des templiers » doit être prise avec beaucoup de précautions.

- Les prisons :

Comme déjà indiqué plus haut, les commandeurs de Gimbrède disposaient de la haute et de la basse justice du lieu. Pour ce faire, ils devaient disposer de prisons. Dans un texte de 1537, on y accède par une échelle située sur la place du lieu²²². En 1617, elles sont au bout de l'église, dans une tour bastye de pierre appelé la Cotonère. Dans les visites générales, la prison du lieu est « une tour ronde joignant le cimetière²²³ », « basse avec une fosse près profonde et

²¹⁷ A.D.H.G. : H Malte reg. 423 (1710).

²¹⁸ A.D.H.G. : H Malte reg. 413 (1635).

²¹⁹ A.D.H.G. : H Malte reg. 421 (1705).

²²⁰ A.D.G. : Série Q 187 : procès verbaux 392 à 413.

²²¹ A.D.G. : V147 : plan et profils de la maison d'École projet et ses abords, 10 mars 1852.

²²² A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 24 n°2 : 1537 : mention de la « place de gimbrède au pied de l'échelle qui mène aux prisons ou carcès »

²²³ A.D.G.H. : H Malte reg. 413 (1630).

sur icelle en plancher. Et sur cette chambre une voûte au dessus de laquelle y a une autre chambre qui pourroit bien servit de parquet à tenir les audiences²²⁴ ».

Le procès-verbal 401 des biens de première origine de 1793 mentionne « une petite chambre en forme de guérite appelée la prison dans le village²²⁵ ». Il est difficile d'identifier sur le cadastre napoléonien une structure distincte soit de l'église (et de la sacristie) soit du presbytère (il le restera jusqu'à la construction d'un nouveau presbytère en 1870) (Fig. 129). Toutefois, les vestiges d'une porte (coupée par le mur sud de la sacristie) et le départ d'une ogive (figurant une voûte) sont sans doute à identifier comme les anciennes prisons de la commanderie. Nous y reviendrons plus tard avec l'analyse de l'église.

Nous le verrons d'autres éléments du village pourraient être rapprochés de la commanderie sans pouvoir les dater avec plus de précisions. Cependant pour que l'analyse de la commanderie de Gimbrède, soit complète et aboutie, l'étude du village serait nécessaire afin de séparer les structures de la commanderie du village lui-même. Si tant est que l'on puisse les distinguer... Cette étude s'avère très intéressante mais hors propos pour ce sujet.

2) Étude du bâti

L'analyse des textes a montré que seule l'église relève avec certitude de la commanderie. Pour cette raison, ce sera l'unique édifice à faire l'objet d'une étude complète d'archéologie du bâti.

L'actuelle église de Gimbrède, orientée sud-est, est dédiée à Saint-Georges. Dès le milieu du XIII^e siècle, elle possède déjà le statut d'église paroissiale. De nombreux obstacles nous ont contraints à n'étudier qu'une partie des élévations conservées : les murs sont soit enduits, masqués par des lambris, ou caché derrière des tableaux ou des meubles. Néanmoins l'ensemble est homogène et cohérent. Pour mener à bien cette étude, nous avons divisé cet édifice en sept zones différentes (Fig. 130), correspondant à des espaces bien définis (nef, annexe, chapelle, chœur...). La structure est en parfait état de conservation, visible des fondations au clocher et charpentes.

²²⁴ A.D.H.G. : H Malte reg. 426 (1730).

²²⁵ A.D.G. : Q 187 : procès-verbal 401.

1) Zone 1 : l'entrée (Fig. 131)

L'entrée de l'église est constituée des trois éléments : un porche, un clocher-mur gothique appuyé sur un mur primitif.

- Le porche (Fig. 132)

L'actuel porche d'entrée (PCH 1) est une reconstruction de 1852. Un an auparavant la mairie constate le « très mauvais état [du porche], la charpente est supportée par deux piliers en bois, (...) l'humidité a pourri les tenons et la base des piliers précités²²⁶ ». Elle décide de reconstruire un porche, mais également une plate forme pour mettre les cloches à la volée, un tambour et une tribune. Le devis décrit avec une grande précision les travaux effectués (fondations, murets, piliers, charpente, dimensions, origine de la pierre et du bois, etc.). Le porche mesure :

« 4,4 m de largeur pour 10,05 m de longueur ; il sera fait un mur à l'est et au nord ; il sera ménagé une porte d'entrée dans le mur nord ; cette entrée aura 2,80 m de longueur ; deux marches en pierre de taille seront placées pour descendre dans le porche ; trois piliers en pierre de taille pour supporter la charpente de forme octogonale de cinquante centimètres de côté, et de 3,30 m de hauteur²²⁷ ».

La comparaison avec l'état actuel du porche nous permet de confirmer qu'il s'agit bien de la construction de 1852.

La pierre calcaire, de couleur ocre/blanc est, selon le projet de la mairie tirée des carrières de Basté et de Broconat. Ce matériau est employé dans la plupart des aménagements du XIX^e siècle de l'église. Les tailleurs de pierre ont repris pour l'aspect final de la pierre un ornement utilisé depuis le XVIII^e siècle. Une ciselure relevée de deux centimètres forme un liseré tout autour du pan bouchardé (US 1000) (Fig. 133). Les murets du porche sont composés de moellons, noyés dans du mortier. Le parement occidental du porche est recouvert d'un enduit très récent identique à celui appliqué dans les annexes et la chapelle occidentale. La charpente du porche est soutenue par des corbeaux fichés dans le MUR 1. Ces corbeaux devaient déjà être en place pour le porche précédent. Les sources des hospitaliers ne mentionnent pas de porche devant le clocher-mur. En effet, l'emplacement de la tour juste

²²⁶ A.D.G. : V 147 : reconstruction du porche de l'église de Gimbrède, de la plate forme pour mettre les cloches à la volée et du tambour pour garantir le carillonnement du mauvais temps : chapitre 1^{er} exposé.

²²⁷ A.D.G. : V 147 : reconstruction du porche de l'église de Gimbrède, de la plate forme pour mettre les cloches à la volée et du tambour pour garantir le carillonnement du mauvais temps : chapitre 2, description des travaux.

devant l'entrée ne permettait pas la construction d'un avant corps de bâtiment. Le sol est recouvert d'un dallage de calcaire gris²²⁸.

- Le clocher-mur gothique

Le portail gothique (US 1011) du clocher-mur donne accès à l'intérieur de l'édifice. Il est surmonté d'un écu dans lequel on a taillé une croix de Malte (Fig. 134). Le portail est composé d'une triple voussure ogivale supportée par un ébrasement à trois ressauts²²⁹. La datation de l'écu et du portail nous situe au XIV^e siècle, après l'arrivée des hospitaliers sur le site.

Le clocher-mur est construit en calcaire de couleur ocre clair. La laye est utilisée pour la finition de certaines pierres. Ce parement présente un appareil à assises régulières et quelques briques de calage²³⁰. Le clocher comprend trois cloches comme le précisent les sources du XVIII^e siècle : « Le clocher est sur le portail de l'église, en forme de pinacle et composé de trois cloches²³¹ ». Le clocher est soutenu par un mur d'environ 1,10 m d'épaisseur et par deux contreforts (CON 1 et 2) chainé au MUR 1 (Fig. 135). Chaque contrefort présente des assises de trois pierres en carreaux et boutisses de 21 à 27 cm de hauteur et de 17 à 46 cm de longueur.

Le MUR 2 sert également d'appui au MUR 1 et à son clocher. Le clocher vient d'ailleurs se poser sur le MUR 2 (Fig. 136). Le clocher-mur se différencie du MUR 2. Au niveau de l'épaisseur du portail (US 1011), le MUR 1 ne semble pas lié, assisé ou chainé avec le MUR 2. Un espace de 2 cm entre les deux parements confirme l'hypothèse de deux constructions distinctes (Fig. 137).

- Le mur primitif

Le MUR 2 n'est pas visible dans sa totalité. Seul le parement intérieur (US 1020 ; en orange) est appréciable sur 1,18 m de hauteur à partir du sol. L'enduit masque les 2/3 du parement (Fig. 138). En état, les observations sont quelque peu limitées. Les blocs de calcaire gris équarris et régulièrement assisés mesurent entre 21 et 28 cm de hauteur et de 33 à 48 cm de longueur. Des traces d'outil comme le pic ou le ciseau témoignent du travail des tailleurs

²²⁸ Dimensions moyennes des dalles : 1 : 49 cm ; L : 40 à 104 cm.

²²⁹ Dimensions internes : 3 m de haut sous la clef de la première voussure, 1,88 m de large ; dimensions externes : 3,64 m de haut sous la clef de la troisième voussure : 2,82 m de large.

²³⁰ Dimensions de l'appareil : H : 20 à 22 cm ; L : 32 à 48 cm ; dimensions des briques 5 cm x 22 cm x 33 cm.

²³¹ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1661).

de pierre. Les pans ne sont pas parfaitement lisses, parfois juste dégrossis au pic. Les parois internes devaient sans doute être enduites.

Il devait y avoir à l'origine un autre portail de style roman. Aujourd'hui seule une porte (US 1021) en arc plein-cintre et ses piédroits intérieurs sont visibles (Fig. 139)²³². Deux encoches de chaque côté du mur laissent imaginer le système de fermeture initial des vantaux de l'entrée avec une poutre en bois. L'encoche occidentale permettait d'introduire dans l'épaisseur du mur une poutre de plus de 2 m de long.

Une autre partie du MUR 2 (US 1022 ; en vert) est visible dans l'espace de rangement aménagé en dessous de l'escalier d'accès au clocher sur 80 cm de long. Ce parement devait se trouver à l'origine à l'extérieur de l'édifice. Nous retrouvons des blocs de calcaire gris et une brique²³³. Un bloc a été retiré du parement pour libérer un espace de rangement (US 1023). Le MUR 2 était à l'origine un mur fourré par un blocage de briques, de moellons, et de mortier composé de terre (Fig. 140). L'US 1022 nous permet d'avancer que le MUR 2 a certainement été arasé d'une partie de son épaisseur à la mise en place du clocher-mur au XIV^e siècle. L'épaisseur de 60 cm du MUR 2 au niveau du portail paraît moindre par rapport à l'ensemble des murs de l'église dont l'épaisseur équivaut environ à 103 cm. La longueur de l'US 1022, d'environ 80 cm, prouve que le mur continuait. Les MURS 1 et 2 sont donc bien distincts.

Le MUR 2 est chaîné avec le MUR 4 et devait l'être à l'origine avec le MUR 3. En effet, au niveau de la tribune on observe une chaîne d'angle incomplète qui correspondrait avec la continuité du mur oriental de l'édifice (Fig. 141). Il semble donc que le MUR 2 fasse partie de l'édifice primitif et qu'il en constituait l'accès principal avec son portail.

2) Zone 2 : la nef (Fig. 142)

Les MURS 3 et 4 forment la nef de l'église (Fig. 143). Ils présentent les mêmes caractéristiques de mise en œuvre que le MUR 2. À l'intérieur de l'édifice, la visibilité est réduite à 1, 26 m à partir du sol. Les trois quarts du mur sont enduits. Les blocs de calcaire gris équarris et régulièrement assisés mesurent entre 22 et 32 cm de hauteur et 32 et 40 cm de longueur. Il faut compter quelques blocs plus petits et d'autres plus grands jusqu'à 50 cm. Nous constatons les mêmes traces d'outils : le pic et le ciseau. Contrairement au MUR 1, les tailleurs de pierre n'ont pas utilisé la laye sur les murs de la nef. Le MUR 3 révèle les trois premiers signes lapidaires de l'édifice (Fig. 144). On les distingue sur la deuxième assise du

²³² Hauteur sous clef : 3,55 m ; 1 : 2 m.

²³³ Dimensions du bloc : H : 22 à 28 cm ; L : 33 à 40 cm ; Dimensions de la brique : 18 cm x 5,70 cm.

MUR 3. Ce signe géométrique, probablement un A, est identique à celui de l'ébrasement de la baie axiale.

Le parement extérieur du MUR 4 sert d'appui au contrefort (CON 3). Il a été remanié à plusieurs reprises (Fig. 145). Globalement on n'aperçoit presque plus le mortier de pose, les blocs sont presque à sec.

La première modification intervient au moment de la mise en place du clocher-mur gothique (MUR 1). L'US 2040 correspond probablement au parement extérieur d'origine du MUR 4. Ensuite les assises ne concordent plus, des briques ont été utilisées pour les réajuster²³⁴. La suite du mur (US 2041) se rapporte au MUR 1. Ce parement est constitué de remplois du mur d'origine et de quelques nouveaux blocs (essentiellement visibles en hauteur) moins abimés par les intempéries. La chaîne d'angle a été totalement réalisée avec de nouveaux blocs. Elle est particulièrement marquée. Certains blocs repris ou taillés à l'époque de la construction du clocher-mur sont layés (Fig. 146).

De plus, nous constatons une reprise dans la hauteur du mur (US 2042) qui englobe aussi la fenêtre (FEN 2). Cette US se distingue des deux autres parements par sa mise en œuvre. Au lieu de blocs de pierre taillés assisés, le parement est constitué de blocs équarris non assisés, de moellons et de briques de calage. Cet aménagement intervient après la mise en place du clocher-mur puisque l'US 2042 est posée en partie sur l'US 2041. La génoise est construite par la suite (US 2043). Elle est caractérisée par l'emploi d'un mortier très clair de couleur crème. Elle ne s'accorde pas à la génoise de la chapelle construite au XIX^e siècle et semble plus ancienne, peut-être du XVIII^e siècle.

L'enduit cache la mise en œuvre des deux fenêtres (FEN 1 et 2), situées de part et d'autre de celui-ci, permettant d'éclairer l'intérieur de l'édifice. L'ébrasement intérieur de ces deux ouvertures est particulièrement marqué²³⁵. Elles ne font plus que 70 cm de large à l'extérieur. La fenêtre 2 semble avoir été modifiée à trois reprises au moins. Le linteau, les piédroits et l'appui ne coïncident pas. L'appui n'est pas chanfreiné comme celui de la fenêtre 1. Le linteau a été buché pour donner l'impression du chanfrein. La fenêtre 1 (Fig. 147) est presque totalement dissimulée, nous ne pouvons en aucun cas déterminer si la fenêtre présente aujourd'hui est d'origine ou si elle a subi des modifications. L'extérieur est construit avec des blocs de calcaire gris, l'appui et le premier piédroit à gauche sont chanfreinés (Fig. 148). Au

²³⁴ Dimensions des briques : 23/24 cm x 6 cm.

²³⁵ Dimensions des fenêtres : 1,60 m de large pour 3 m de hauteur.

vu de ces quelques éléments, il paraît difficile de dater avec précisions ces fenêtres. Les fenêtres actuelles, à l'emplacement des ouvertures primitives, remploient certains encadrements d'origine, modifiés (chanfreinés) et réajustés. Dans les visites générales, la nef « prend jour par quatre fenêtres²³⁶ ». Les deux chapelles aménagées aux XVIII^e et XIX^e siècles ont perturbé le plan d'origine et l'emplacement des ouvertures.

La nef est couverte par une voûte extrêmement plate de 6,27 m de haut, protégée par une charpente. Son sol est pavé de dalles de terre cuite carrées de 32 cm de côté. La construction des annexes 3 et 4 a entraîné le percement d'une porte (POR 1) dans le MUR 3.

3) Zone 3 : les annexes (Fig. 149)

La date de construction de ces annexes n'est pas précisée pas dans les sources mais l'analyse montre qu'elles sont certainement aménagées dans le même temps que le porche et la tribune, en 1852.

Pour accéder aux annexes, il faut passer une petite marche de 17 cm de hauteur et la porte 1 (Fig. 150). L'espace est divisé en trois par des cloisons en bois hourdés avec des dalles de terre cuite enduites identiques à celles se trouvant sur le sol²³⁷. Ces espaces servent de lieu de stockage pour la commune. La hauteur sous plafond équivaut à 4,40 m. Cette porte de 2 m de large et 3 m de hauteur percée dans le MUR 3 est composée de deux arcs en plein-cintre. Le premier mesure 63 cm de large et le second 40 cm. La finition de chaque pierre est travaillée à l'identique des piliers du porche ou des fenêtres : elles ont un aspect bouchardé.

Les MURS 5 et 6 sont totalement enduits. Le MUR 5 vient s'appuyer contre le MUR 1 (ou les MURS 1 et 2). Il est percé par une petite fenêtre (FEN 3) de style néo-gothique (Fig. 151). Celle-ci est formée par un arc brisé, elle mesure 37 cm de large, 98 cm de hauteur pour 60 cm d'épaisseur. La pierre de couleur ocre/blanc présente la finition 1011 du porche. Le MUR 5 forme avec la cloison 3040 le réduit dans lequel est placé l'escalier (ESC 1) pour atteindre la tribune et le tambour du clocher (Fig. 152). L'escalier est en bois jusqu'au trois dernières marches en pierre, taillées dans l'épaisseur du MUR 3. L'espace ménagé sous l'escalier, sert comme nous l'avons déjà précisé, de lieu de rangement (1022). Le MUR 6 est percé par deux fenêtres (FEN 4 et 5) de style néo-gothique en arc brisé. Elles mesurent 100 cm de large, 198 cm de hauteur pour 60 cm de profondeur. Tout comme pour la fenêtre

²³⁶ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

²³⁷ Dimensions des dalles : L : 27 cm ; l : 36 cm.

(FEN 3), on observe la finition 1011. L'espace est divisé en deux par la cloison 1 (en bois et dalles de terre cuite). Le MUR 6 s'appuie contre le MUR 7 de la chapelle orientale construite au XVIII^e siècle.

4) Zone 4 : chapelle orientale (Fig. 153 et 154)

Le contexte de construction de la chapelle orientale est bien documenté par les archives de l'ordre de Malte. La communauté villageoise et le vicaire perpétuel demandent en 1730, l'autorisation au commandeur d'édifier à leurs frais une chapelle dédiée à la Vierge.

La visite générale de 1730 précise que :

« nous [le commandeur, les commissaires et le secrétaire] avons permis que leur sera loisible de bâtrir une chapelle dans le simetière et de l'appuyer à la muraille de la nef de ladite église du côté de l'évangile et hors du sanctuaire, sous l'offre qu'ils ont fait de l'entretenir comme il appert par la délibération de jurade de ce jour dont copie sera remise aux archives de la commanderie²³⁸ ».

Cette décision de la communauté a été prise le 18 juin 1730 :

« les habitants de gimbrède assemblés en corps de communauté delibèrent de batir une chapelle hors l'église du dit lieu pour y faire le service divin et s'obligèrent de fournir tous les ornements nécessaires pour la decense d'icelle²³⁹ ».

La chapelle est décrite lors de la visite générale suivante en 1738 :

« Du costé de l'évangile on a construit une chapelle dédiée a notre dame. Elle est séparée de la nef par un arceau et une balustrade de bois²⁴⁰ ».

Cette chapelle de 6,30 m sur 5,10 m a nécessité le démontage d'une partie du mur est de la nef (MUR 3). Le MUR 3 est ainsi coupé par un arc (ARC 1) en plein-cintre et ses piédroits (US 4010 et 4011)²⁴¹. Contrairement à la mise en œuvre de l'arc de la chapelle occidentale, les jambages ont été réalisés à partir de la maçonnerie du MUR 3 (Fig. 155). Comme il est dit dans les sources, le MUR 7 vient s'appuyer sur le MUR 3, tout comme le MUR 9. L'épaisseur du MUR 3 a été diminuée d'environ 40 cm, les piédroits de l'arc ne mesurant que 63 cm d'épaisseur (US 4012 et 4013 ; en vert) (Fig. 156).

Comme pour les annexes, le sol de la chapelle est surélevé d'environ 21,5 cm par rapport à celui de la nef. La hauteur sous plafond est de 4,32 m. Les enduits intérieurs et

²³⁸ A.D.H.G. : H Malte reg. 426 (1730).

²³⁹ A.D.H.G. : H Malte Golfech Liasse 11 n°6.

²⁴⁰ A.D.H.G. : H Malte reg. 429 (1738).

²⁴¹ Dimensions des piédroits : H : 4,20 m ; L : 4,80 m.

extérieurs entravent l'analyse poussée des murs de la chapelle. Les parements intérieurs sont visibles entre 1,10 m et 1,58 m à partir du sol. Leur construction se différencie fortement du reste de l'édifice. Ils sont constitués de tous venants : moellons, briques, remplois du mur de la nef noyés dans du mortier crème friable composé avec de la chaux, du sable et des cailloutis.

La fenêtre actuelle (FEN 6) qui éclaire la chapelle du côté oriental n'est sans doute pas d'origine (Fig. 157). Elle est identique à la fenêtre (FEN 7) de la chapelle 2 construite en 1852. De style néo-gothique en arc brisé, elle mesure 110 cm de large, 250 cm de hauteur pour 60 cm de profondeur. Elle est totalement enduite à l'intérieur mais visible à l'extérieur. La pierre est un calcaire blanc/gris clair. La finition de la taille reste toujours la même (US 1000).

L'US 4020 (en orange) constitue le mur extérieur de la nef et son raccord se fait avec le MUR 13 du chœur. La construction de la chapelle a perturbé la vision de la liaison entre le mur de la nef et le chœur (Fig. 158). Le chœur, mesurant entre 6,27 m et 6,16 m, étant moins large que la nef, devait donc construire un système d'angle permettant l'élargissement de l'espace dans la nef²⁴². Cette proposition d'aménagement est en partie liée au fait que le parement 4020, chaîné avec le MUR 13 forme un angle droit.

5) Zone 5 : chapelle occidentale (Fig. 159 et 160)

La chapelle occidentale a été « projetée complètement identique à une chapelle existante placée d'une manière symétrique par rapport à l'axe de l'église²⁴³ ».

Construite en 1852, nous pouvons rapidement constater que la chapelle actuelle possède les mêmes dimensions soit 6,30 m de large pour 5,10 m de long, la même fenêtre (FEN 7) et qu'elle a été aménagée de la même manière que la chapelle orientale²⁴⁴. Les piédroits (US 5020 et 5021) et l'arc en plein-cintre (ARC 2) de la chapelle ont été mis en œuvre avec des blocs de pierre différents de ceux du MUR 4²⁴⁵. Ces blocs en calcaire ocre/blanc sont travaillés selon la finition 1000 caractéristique des aménagements du XIX^e siècle (Fig. 161). Le MUR 12 vient s'appuyer sur le MUR 4, tout comme le MUR 10.

²⁴² Largeur de la nef : 9 m.

²⁴³ A.D.G. : V 147.

²⁴⁴ MUR 4 coupé par un arc en plein-cintre, diminution de l'épaisseur du mur d'origine de 40 cm, rehaussement du sol, petite marche d'accès de 19 cm, etc.

²⁴⁵ Dimensions des piédroits : H: 4,16 cm ; L : 4,82 cm.

Comme la chapelle orientale, la construction de la chapelle occidentale a perturbé l’appréhension de la liaison entre le mur de la nef et le chœur. Cette hypothèse d’aménagement est alimentée par le fait que le parement US 5030 chainé avec le MUR 14 forme un angle droit.

On dispose d’une meilleure visibilité des parements de la chapelle occidentale (MURS 10, 11 et 12). Construite en tout venant, moellons, briques et pierres de remplois de la nef noyés dans du mortier. On distingue parfaitement l’épaisseur initiale du mur de la nef (US 5022 et 5023) (Fig. 162).

Le contrefort (CON 3) n’est pas d’origine comme nous l’avons déjà indiqué plus haut. Néanmoins il est antérieur à la construction de la chapelle. En effet le MUR 10 s’appuie à la fois sur le MUR 4 et sur le contrefort qui est en partie englobé dans le mur (Fig. 163). Il est visible sur 42 cm de large, pour 177 cm de longueur, 440 cm de hauteur. Cependant, à l’intérieur de la chapelle, un autre aménagement (US 5011, en bleu) doit être signalé. L’US 5022 (correspondant à la continuité du MUR 4) semble être chaînée avec un autre élément difficilement identifiable (Fig. 164 et 165). Le plus probable serait qu’il s’agisse d’un contrefort. Est-ce que l’on peut confondre le contrefort (CON 3) et l’aménagement 5011 ? Dans ce cas-là, le contrefort mesurerait plus d’un mètre de largeur et n’aurait pas de caractère commun avec les deux autres chaînés aux murs du chœur.

6) Zone 6 : le chœur (Fig. 166 et 167)

Les liaisons de la nef avec le chœur étant maintenant éclaircies, nous pouvons passer à son analyse à proprement parler. Le sol du chœur est surélevé par rapport à celui de la nef d’environ 20 cm. Le passage de la nef au chœur est symbolisé par un arc (ARC 3) en plein-cintre chanfreiné haut de 4,82 m et large de 6,20 m. Il sert de modèle aux deux autres. Toutefois, il est compliqué d’appréhender sa mise en œuvre par rapport aux MURS 13 et 14, car les liaisons sont masquées par des enduits. Un des supports moulurés de l’arc est conservé à l’est (Fig. 168).

Le chœur est constitué de trois murs parfaitement chaînés (13, 14 et 15), il mesure entre 6,27 m et 6,16 m de large (il rétrécie du nord au sud) et 6,85 m de long (à l’intérieur). Les murs sont plus épais que dans la nef²⁴⁶.

²⁴⁶ Dimensions des murs du chœur : 1,18 m contre 1,03 m dans la nef.

La mise en œuvre des MURS 13 et 14 est quasiment identique. Les parements intérieurs sont totalement enduits et lambrissés, mais ils sont visibles de l'extérieur. Néanmoins, la détérioration de l'une des planches du lambris posée sur le parement intérieur du MUR 13 permet de constater que l'ébrasement de la fenêtre (FEN 8) se poursuivait plus bas. Elle doit atteindre le même niveau que la baie axiale.

Le parement extérieur (US 6130, en bleu) du MUR 13 est en calcaire ocre équarri calé par quelques briques (Fig. 169)²⁴⁷. La visibilité en hauteur est limitée par un mortier beurré clair utilisé aussi autour de la fenêtre (en crème sur le croquis). Ce parement a fortement été perturbé par la modification de l'aspect extérieur de la fenêtre (FEN 8). À l'origine, il devait s'y trouver une baie plus petite semblable à celle de l'axe. Il est dit dans les sources que « le chœur était éclairé par deux vitres²⁴⁸ ». Le parement US 6130 est chaîné avec le MUR 15 et avec le contrefort (CON 4). Ce contrefort a certainement été repris sur les pierres finales qui présentent la finition bouchardée utilisée au XIX^e siècle (Fig. 170). Cela expliquerait aussi qu'il soit plus court 104 cm au lieu d'au moins 115 cm pour l'autre (CON 5). Le parement 6130 est aussi chaîné dans l'angle avec l'US 4020, marquant le point de départ de l'accroissement des dimensions du chœur à la nef. On aperçoit deux trous à l'arase du mur pouvant correspondre à l'emplacement d'une ancienne charpente plus basse. Ce parement présente deux marques lapidaires distinctes : une flèche et une forme géométrique (Fig. 171). La fenêtre (FEN 8) est semblable à celles des chapelles, avec la même finition de la pierre. De style néo-gothique et formée par un arc brisé, elle mesure à l'extérieur 1 m de large pour 2,50 m de haut. Ces dimensions contrastent avec l'intérieur : 1,45 m de large au minimum (défaut d'accès) et 2,70 m de haut (Fig. 172).

Les fondations du parement extérieur du MUR 14 (Fig. 173) (US 6140, en vert) sont visibles sur 84 cm, le niveau de sol ayant été rabaissé. Ce parement est constitué de blocs de pierre calcaire gris équarris de 21 à 34 cm de hauteur. Les assises sont réglées par des blocs longs de 40 à 60 cm le premier mètre de hauteur puis par des blocs plus petits aux assises suivantes, de 30 à 40 cm et par quelques briques de calage²⁴⁹. Comme le parement US 6130, il est perturbé par la mise en place de la fenêtre (FEN 9), semblable à la fenêtre (FEN 8). On constate aussi deux trous à l'arase du mur renforçant l'hypothèse d'une charpente précédente

²⁴⁷ Dimensions des blocs : H : 21 à 30 cm ; L : 25 à 45 cm ; Dimensions des briques : 22 cm x 6 cm ou 27 cm x 7,5 cm.

²⁴⁸ A.D.H.G. : H Malte reg. 414 (1661).

²⁴⁹ Dimensions des briques : 23 x 7 cm ou 23 x 4,80 cm.

plus basse dont la mise en œuvre aurait été différente de celle en place. Il est chaîné au MUR 15 et au contrefort (CON 5). Celui-ci est bâti en calcaire gris de 90 cm d'épaisseur et 115 cm de longueur, avec une alternance 3 puis 4 blocs (avec des briques et tuiles de calage) (Fig. 174)²⁵⁰. Il faut aussi noter la présence de pièces de métal calées dans le mur.

Le MUR 15 est le mur axial de l'édifice.

Du côté du chœur, il est visible autour de la baie axiale (FEN 10) sur une surface limitée de 1 m sur 2,50 m. Il est construit avec des blocs de calcaire gris équarris de 20 à 30 cm de hauteur pour 33 à 44 cm de longueur (Fig. 175). Il est particulièrement difficile d'étudier la fenêtre (FEN 10), le tableau de la crucifixion entravant l'accès. L'ébrasement est très important 168 cm pour 200 cm de hauteur et une toute petite baie extérieure : 120 cm de hauteur pour 44 cm de large (Fig. 176). La baie axiale dispose de la concentration en signes lapidaires la plus importante de l'édifice. Les ébrasements ainsi que les piédroits sont marqués. On peut distinguer deux catégories : ceux sur les piédroits de la baie et celui de l'ébrasement (un A semblable à celui de la nef) (Fig. 177). Cette baie n'est pas mentionnée dans les sources car elle est en réalité cachée derrière un tableau et n'apporte donc pas de lumière. L'encadrement extérieur de la baie n'est pas d'origine. Les blocs de pierre sont bien différents de ceux du parement, les traces d'outils (la laye) et les signes lapidaires accentuent la dissemblance (Fig. 178). De plus, les quelques briques situées en dessous de la baie prouvent qu'il a fallu ajuster les assises pour la mettre en place²⁵¹.

Les sources mentionnent un espace de rangement à gauche de la baie (ARM 1). Aujourd'hui nous pouvons voir une porte en bois posée en même temps que le lambris. La porte est fermée, pas de possibilité de l'ouvrir. Cet aménagement ne laisse aucune trace sur le mur extérieur dans la sacristie. La porte (POR 4) permet d'accéder à la sacristie située juste derrière le chœur (Fig. 179). Encore une fois, le lambris et les enduits entravent l'analyse. Ainsi il est très difficile d'estimer si la porte est d'origine ou non.

Du côté de la sacristie, le parement (US 6150, en orange) est visible sur 1,60 m à partir du plafond avant la cloison (Fig. 180). Comme nous sommes en hauteur, les pierres sont plus petites : de 17 à 28 cm de hauteur et de 27 à 40 cm de long. Le mortier beurré a été posé en 2010. Le MUR 15 (US 6151, en vert) continue après la cloison, il est visible sur 1 m à partir du sol. Il est constitué de blocs de 30 à 35 cm de hauteur et de 28 à 40 cm de long. Il est

²⁵⁰ Dimensions des blocs : H : 24/25 cm ; L : très grand bloc de 66 cm et plus petit de 22 cm ; Dimensions des briques : 21 cm x 4 cm.

²⁵¹ Dimensions des briques : 5 cm x 18/28/10 cm.

chaîné avec le MUR 16 (Fig. 181). Le parement extérieur du mur 15 sert d'appui aux MUR 17 et à la cloison 2.

La voûte quadripartite du chœur est haute d'environ 6 m sous la clef. Les chapiteaux au sud sont ornés de têtes qui peuvent être rapprochées de celles de La Cavalerie (Fig. 182). La construction de cette voûte date du XIV^e siècle (Fig. 183). Le voûtement gothique est-il en place par rapport aux murs qui le soutiennent ?

Le plan tel que nous pouvons le restituer avec le chœur (Fig. 184) serait quelque peu singulier par rapport aux constructions des ordres militaires et de l'art roman en Gascogne plutôt habitué à des nefs uniques, à chevet plat ou absidé. Les enduits et les peintures décorant une partie de l'église et plus particulièrement le chœur gênent considérablement l'analyse de l'intérieur de l'édifice. Il est compliqué d'appréhender les liaisons entre l'arc, les murs (13, 14 et 15) et la voûte. Néanmoins il semble que la voûte vienne s'appuyer contre l'arc (Fig. 185)

L'étude des parements extérieurs des MURS 13 et 14 ne permet pas d'affirmer que la voûte soit postérieure à l'édification du chœur. Les pierres situées en hauteur sont plus petites, ce qui est cohérent. Le MUR 14 ne semble pas perturbé, seulement par la mise en place de la baie 9. Dans le MUR 13, nous pouvons constater des décalages d'assises de chaque côté du mur. Ces décalages constituent-ils une reprise dans la maçonnerie pour la mise en œuvre de la voûte d'ogive ? Cela paraît bien mince comme élément.

Existe-t-il des éléments permettant d'avancer que le chœur fut en totalité construit au XIV^e siècle et que l'édifice possédait à l'origine un chevet plat. Le seul petit décalage que nous pouvons observer est l'écart de proportion des MUR 13 (US 6131) et 14 (US 6141) au niveau de la nef. Du côté oriental, le mur mesure 1,13 m de large contre 1,60 m de l'autre. Cette différence se répercute sur les US 4020 et 5030 (respectivement 1 m et 1,50 m). Pourquoi, si le chœur fut aménagé dès l'origine, les proportions des murs ne sont pas similaires de chaque côté de l'édifice ? Il faudrait pouvoir observer les chaînes d'angles des MURS 13 et 14. Seule une partie de la chaîne du MUR 14 est visible (Fig. 186). Elle présente une alternance de blocs en carreaux et boutisses cohérent pour une chaîne. Néanmoins, ces blocs et seulement ceux de la chaîne présentent des traces de laye qui, sans être catégorique, relèvent plutôt de la campagne de construction du XIV^e siècle. Soit les pierres ont juste été reprises, soit la chaîne est mise en œuvre à cette époque.

À ces incertitudes s'ajoutent les nombreuses attaques des protestants que subit l'église entre 1562 et 1587. Les textes témoignent de la destruction du chœur, des autels et d'une

partie du couvert de l'édifice²⁵². Cependant les textes relatant des actes de détérioration d'édifices ne sont pas parfaitement fiables. Ils ne précisent pas ce qui a été détruit. Cela ne peut être que l'autel ou la charpente, du mobilier liturgique ou des tableaux mais pas la structure ou les murs mêmes de l'église.

7) Zone 7 : la sacristie

La sacristie est sûrement la partie la plus remaniée de tout l'édifice. À l'origine, il ne devait pas y avoir d'espace construit derrière le chœur, la baie axiale FEN 10 interdit toute possibilité. Néanmoins, même si l'on se trouve au départ à l'extérieur rien n'empêche que la porte 4 soit construite dès l'origine pour permettre un accès hors de l'édifice. Cette porte qui donne aujourd'hui accès à la sacristie est bâtie en pierre calcaire de hauteur et de longueur variable²⁵³. Les blocs présentent des marques de laye. Un dernier signe lapidaire en forme de Z est taillé sur une des pierres. Le piédroit droit de la porte a été bûché à l'aide d'un pic.

À côté de cette ouverture, sur la gauche se trouve un espace de rangement (ARM 2) fermé par une porte en bois identique au lambris. Il mesure 86 cm de hauteur 42 cm de large pour 20 cm de profondeur (Fig. 187). L'analyse doit s'arrêter là car l'enduit qui le recouvre et le lambris interdisent toute visibilité des relations entre le parement 6150 et ce rangement.

Les premières mentions de la sacristie apparaissent dans les visites générales de la commanderie au début du XVI^e siècle. En 1661, « la sacristie est située derrière le maître autel²⁵⁴ ». En 1730, la communauté

« exhorte ledit sieur commandeur [à] faire bâtie en même tems une sacristie le long de ladite chapelle ayant remarqué qu'il ne sera obligé qu'à faire deux faces de muraille et que, par cest endroit, il obviéra à une dépense considérable causée par l'humidité de l'encienne sacristie où tous les ornements pourrissent à quoy il ne sera pas possible de remédier, ladite sacristie se trouvant bornée par les meurs de l'église et des prisons ne pouvant prendre jour que du côté du mauvais jour²⁵⁵ ».

L'option ne sera pas suivie, la visite de 1742 décrit la même sacristie : « Etant allée à la sacristie nous y avons trouvé une armoire en forme de credance où l'on tient les ornements²⁵⁶ ».

Puis la sacristie est fortement modifiée en 1852 : « la sacristie actuelle est triangulaire et ne suffit plus aux besoins du culte²⁵⁷ ». Le projet de reconstruction de la sacristie est imaginé en même temps que l'édification de la chapelle occidentale. L'analyse montre que la sacristie a

²⁵² BENABEN, ab., « La commanderie... », art. cit., p. 216.

²⁵³ Dimensions des blocs : H : 22/37 cm ; L : 34/45 cm.

²⁵⁴ A.D.H.G.: H Malte reg. 414 (1661).

²⁵⁵ A.D.H.G.: H Malte reg. 426 (1730).

²⁵⁶ A.D.H.G.: H Malte reg. 430 (1742).

²⁵⁷ A.D.G. : V 147.

été en grande partie reconstruite. Les MURS 17 et 18 ainsi que les fenêtres (FEN 11 et 12) et la porte (POR 5) suivie par un escalier en pierre (ESC 2) sont aménagés à cette époque (Fig. 188). L'espace est divisé en deux par une cloison (CLO 2) en bois semblable au lambris. Les fenêtres se distinguent de celles de l'église. Elles ne sont pas formées par un arc brisé mais un arc en plein-cintre. La fenêtre 9 mesure 190 cm de hauteur pour 100 cm de large et 60 cm de profondeur. La seconde (FEN 10) mesure 182 cm de hauteur pour 80 cm de large. Le sol et le plafond en bois viennent d'être refaits à neuf. D'après l'aménageur, la dépose de l'ancien parquet a mis au jour deux murs parallèles au MUR 15 (délimitation approximative sur le détail zone 6 et 7, en pointillé). Le second est peut-être l'ancien mur de la sacristie.

L'espace derrière la cloison ne sert plus. Il est très étroit, sans jour, le sol irrégulier menace de s'effondrer par endroits. Les parements sont peu visibles, cachés par des enduits. Le MUR 16 chaîné avec le MUR 15 n'est pas à proprement parler un mur mais plutôt des vestiges de ce qui devait être à l'origine un mur. On observe seulement quelques pierres à l'intérieur de la sacristie. Au même niveau mais à l'extérieur, le parement n'est pas apparent. En hauteur, le parement n'est plus chaîné. Il faudrait donc diviser le MUR 16 en deux US : une pour la partie chaînée (US 7160) et une pour la partie haute qui s'appuie contre le MUR 15 (US 7161). L'US 7161 est en relation avec le presbytère.

À partir de là, la compréhension des relations entre la sacristie, le presbytère et la tour servant de prison devient plus complexe. Nous n'avons pas pu avoir accès à l'intérieur du presbytère. Le MUR 19 (si tant est que cela soit un mur) légèrement arrondi est situé juste derrière la porte bouchée de la prison. Il est visible sur 86 cm. Pendant les travaux, les ouvriers ont constaté que des pierres dépassées de cette partie arrondie. Cela semblait être un escalier. L'idée n'est pas totalement impossible. Si nous nous trouvons à l'origine dans la tour ou juste accolé à celle-ci, il fallait pouvoir accéder aux différents niveaux qui componaient la prison. Quant au MUR 20 joignant le MUR 16 au MUR 19, il semble venir remplir l'espace entre les deux. Il est essentiellement composé de moellons et de briques noyés dans le mortier (Fig. 189). On constate tout de même quelques blocs de pierre équarris ou taillés en hauteur (US 7201, en rose). Il faudrait pouvoir continuer l'analyse au-delà, dans l'ancien presbytère.

L'analyse archéologique du bâti permet d'avancer plusieurs phases de construction :

- ✓ Une première antérieure à 1246
- ✓ Une seconde au XIV^e siècle à l'arrivée des hospitaliers sur le site
- ✓ Une troisième entre 1730 et 1738
- ✓ Une dernière vers 1860

Une question reste en suspend sur le plan primitif de l'église. Doit-on opter pour une nef unique à chevet plat ou une nef suivi d'un sanctuaire rectangulaire légèrement plus étroit ? Les comparaisons avec d'autres édifices templiers ou de la région peuvent apporter quelques pistes de réflexion.

L'étude archéologique de la chapelle a démontré l'existence de marques lapidaires sur certains parements de l'édifice. Comme pour la baie axiale, les marques peuvent être divisées en trois catégories. Dans la première, les signes de la nef et de l'ébrasement de la baie, formant un A, marquent peut-être la construction romane. Dans la seconde, les marques de la baie axiale et de la porte 2. Cette catégorie toujours associée à des traces de layures semble caractérisée la phase de construction des hospitaliers au XIV^e siècle. Une troisième comprend les deux marques du parement extérieur du MUR 13.

- Autres éléments à prendre en compte :

L'église n'est peut-être pas le seul vestige de la commanderie du Temple de Gimbrède. Il subsiste dans le village d'autres éléments pertinents à relever.

Tout d'abord la zone située entre la sacristie, la prison, et les murs du presbytère entretiennent des relations difficiles à décomposer mais certains parements sont chaînés prouvant l'ancienneté des structures. Nous sommes peut-être devant les vestiges du rempart.

Le mur oriental du presbytère était en réalité un mur extérieur comme on peut le voir sur le cadastre. Il faut effectivement éliminer le bâtiment construit à la fin du XIX^e siècle. Ce parement pourrait correspondre à un ancien mur de rempart, le fruit observé ne pouvant pas s'expliquer autrement (Fig. 190).

La tour porche et les parties en pierre du « château » correspondent aussi à une période haute de la commanderie (Fig. 191). Cette tour a été restaurée recensement (1994) pour en faire un logement social. Elle est construite sur deux niveaux dans l'alignement de la tour. À droite de la tour, la maison est démolie en 1979 mais elle parfaitement visible sur les photographies du début du XX^e siècle. Au premier niveau, on observe une porte en arc brisé, épaulé à gauche par un contrefort de plan rectangulaire. L'arc est en réalité une transformation du XIV^e siècle. Le second niveau a été reconstruit ou au moins rhabillé en continuité avec l'étage de la maison voisine. La largeur inhabituelle du couloir de 9 m, résulte semble-t-il d'un doublement tardif de l'ouvrage, en relation avec l'aménagement de l'étage. Un

décrochement est d'ailleurs visible dans le mur extérieur comme dans la voute du couloir. Son système défensif était constitué par des vantaux et un pont levis.

3) Synthèse

Nous reviendrons sur tous ces éléments aux premiers abords disparates mais qui en réalité peuvent apporter de nouvelles informations pouvant éclairer la topographie de la commanderie templière.

Les contraintes de l'étude (le manque de sources et de visibilité des parements dans l'église) n'ont pas amené beaucoup plus de clarté au site mais au contraire de très nombreuses questions. Les liens de la commanderie et du village doivent être étudiés tant au niveau historique qu'au niveau du bâti avec plus d'intérêts. La restauration de l'église va se poursuivre. Le chœur de l'église devrait être dégagé d'ici la fin de l'année ; l'intégralité des lambris vont être déposés et permettre ainsi une meilleure visibilité.

Troisième partie : Synthèse

Commencer l'étude d'une commanderie par son lieu de culte n'est pas une méthode courante. Cependant, nos recherches sur l'architecture des commanderies templières du Gers nous ont amené à prendre, comme point de départ de cette troisième partie, la chapelle de La Cavalerie et l'église de Gimbrède, seul édifice certain de la commanderie. Le manque de sources médiévales ne nous permet pas de connaître avec précision la topographie et l'architecture de chaque site. L'essentiel de cette synthèse s'attache à la formulation d'hypothèses et de déductions sur l'organisation possible des trois établissements.

I) Fonctions cultuelles

1) Les lieux de culte

Dans sa thèse, Damien Carraz fait remarquer que si la plupart des bâtiments des ordres religieux-militaires sont construits *ex-nihilo* dans des sites neufs, les chapelles sont parfois préexistantes²⁵⁸. Pour les commanderies de Gimbrède et de La Cavalerie, rien ne permet d'affirmer que ces deux édifices ont été bâtis par les templiers. Généralement ce sont les édifices les mieux documentés, mais pour ce sujet les références médiévales sont très restreintes voir inexistantes.

- L'architecture

La première mention de l'église de Gimbrède intervient en 1246 et nous signale qu'elle dispose déjà du statut de lieu de culte paroissial. Ce texte ne donne aucun détail sur l'aspect monumental de l'église. Au milieu du XIII^e siècle, l'édifice devait être conservé dans sa forme primitive avant les aménagements gothiques des hospitaliers au XIV^e siècle. Néanmoins, l'analyse du bâti n'a pas permis de déterminer avec précisions le plan originel de la structure. Deux possibilités semblent fondées :

Dans le premier cas, elle présente un plan rectangulaire à nef unique et chevet plat. Cette église mesurait 15,40 m de long et 8,90 m de large. C'est un plan typique des édifices religieux des templiers dans le sud-ouest de la France. En 1963, Charles Higoumet et Jacques Gardelles dénombrent six chapelles ou églises templières bâties d'après un parti primitif

²⁵⁸ CARRAZ, D., *L'ordre du temple dans la basse vallée du Rhône...*, op. cit., p. 106.

rectangulaire notamment au Temple de Port Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), au Temple du Nom-Dieu (Lot-et-Garonne) ou Lalande-de-Pomerol (Gironde). Ils précisent que :

« généralement il s'agit de simples salles rectangulaires dont les longueurs varient de 15 à 25 m et les largeurs de 5 à 7,2 m, les épaisseurs des murs voisines 1 m (entre 90 cm et 1,35 m). Les murs sont constitués par un blocage très dur enserré entre des pierres d'appareil moyen bien taillés²⁵⁹ ».

Ce plan est repris par les hospitaliers dans le Gers pour l'église de la commanderie de Sainte-Christie. Celle-ci mesure 22 m de long sur 7 m de large. D'après Charles Higoumet, l'aire d'expansion restreinte du type de chapelles à *cella* rectangulaire laisse supposer qu'il a une origine régionale²⁶⁰. Nous savons peu de choses sur le lieu de culte de La Grange mais elle disposait de sa propre chapelle et d'un prêtre chargé de l'office. En 1784 sur le dîmaire de Lectoure, la petite chapelle est tracée selon une nef unique à chevet plat.

Dans le second cas, l'église est constituée d'une nef rectangulaire et d'un chevet carré plus étroit que la nef. Elle serait donc plus longue : 22,30 m au total. Ce plan quelque peu atypique pour un édifice d'un ordre religieux-militaire est notamment employé pour le lieu de culte de Montsaunès. L'église de Montsaunès possède très tôt le statut d'édifice paroissial. Elle comprend un plan simple à nef unique constitué d'un rectangle dont le chœur est à peine plus étroit que la nef, terminée par un hémicercle à l'intérieur, et onze pans à l'extérieur. L'église de Gimbrède n'est pas le seul édifice roman avec ce parti pris dans le Gers. L'église de Mazères édifiée en 1120 mesure 9,50 m de large sur 20 m de long. Il existe en pays garonnais ou dans le Comminges plusieurs exemples de chœur et de chevet s'étendant sur une largeur moins grande que la nef. Nous pouvons également citer l'église de Bouglon Vieux et celles de Saint-Genis et Clairac. Ce type de plan se veut héritier des édifices du haut Moyen Âge. L'édifice de Gimbrède ne serait pas le seul à développer un plan spécifique. En effet, l'église de Romestaing possède une nef unique séparée du chevet par un faux transept surmonté d'un clocher.

Ces deux plans seraient donc parfaitement possibles et vraisemblables.

²⁵⁹ HIGOUNET, Ch., et GARDELLES, J., « Les constructions des Templiers et des Hospitaliers en Bordelais et en Gascogne », dans *Actes du 87^e Congrès national des Sociétés Savantes*, Poitiers, 1962-1963, Paris, 1963, p. 176.

²⁶⁰ HIGOUNET, Ch., et GARDELLES, J., « Les constructions des Templiers et des Hospitaliers ... », art. cit., p. 184.

Lors de leur arrivée sur le site, les hospitaliers modifient l'aspect esthétique de l'église. Ils aménagent un clocher-mur avec un portail de style gothique orné d'une croix de Malte. Le clocher-mur remplaçant sans doute un premier, fait partie des structures très couramment bâties dans les édifices romans du Gers. Le chœur est orné d'une voûte d'ogives quadripartite. Une sacristie est ajoutée derrière le chœur à une période indéterminée mais antérieure au XVII^e siècle. Ces aménagements sont les seuls effectués par les hospitaliers dans cette église.

À l'époque moderne, les commandeurs disposent d'un banc placé dans le chœur tout comme les prêtres²⁶¹. Ils autorisent la construction d'une chapelle par la communauté villageoise en 1730.

Le statut paroissial de l'église de Gimbrède implique des questionnements sur les relations que les ordres militaires entretiennent avec « le peuplement des zones rurales investies²⁶² ». À première vue, les templiers n'ont pas de politique volontariste, cependant l'attrait qu'ils ont pu susciter est réel. Pour le village de Gimbrède, la question importante est de comprendre si la communauté villageoise était implantée avant à la commanderie, ou si, au contraire, c'est elle qui a suscité le peuplement.

L'organisation des espaces de l'église (division entre la communauté religieuse et les fidèles) a forcément été conditionnée par sa fonction paroissiale. Actuellement, l'édifice possède deux portes : une au nord a priori prévue dès l'origine et une dans le chœur donnant accès à la sacristie (elle ne donne pas vers l'extérieur). Les sources du XVII^e siècle n'en mentionnent pas d'autres. Lors des visites générales, les protagonistes entrent par la porte nord. Du point de vue de la distribution, il ne paraît pas y avoir de répartition ou de division particulière de l'église. À l'époque moderne, la nef n'était pas scindée en deux. La circulation n'est pas organisée pour séparer religieux et paroissiens. La nef est cependant séparée du chœur par une balustrade en bois dont l'accès était réservé aux prêtres et aux commandeurs.

La chapelle de La Cavalerie est signalée pour la première fois au début du XVI^e siècle. Des litiges avec les institutions ecclésiastiques et notamment l'archevêque d'Auch mentionnent l'existence de la chapelle²⁶³. Il faut cependant attendre les visites modernes qui lui consacrent une attention particulière pour obtenir des informations sur son architecture.

²⁶¹ Visites générales de 1678 et 1774 ; 1724 et 1742.

²⁶² CARRAZ, D., *L'ordre du temple dans la basse vallée du Rhône ...*, op. cit., p. 217.

²⁶³ A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 1 n° 3.

C'est une petite chapelle romane longue de 17 m de long pour 5,75 m de large. Les édifices à nef unique terminée par une abside sont courants chez les ordres militaires et dans l'architecture romane. L'église de la commanderie de Bordères (20 m de long et 10 m de large), importante maison des Hautes-Pyrénées était construite sur ce même plan. Les chapelles secondaires des commanderies de Gimbrède et de La Cavalerie sont aussi bâties selon ce parti. Ce plan est davantage utilisé par les hospitaliers : les chapelles des Hautes-Pyrénées déjà mentionnées dans la première partie du mémoire sont toutes à nef unique terminée par une abside. En Auvergne, ce plan est majoritaire pour les édifices des ordres religieux-militaires²⁶⁴. Charles Higoumet a constaté que dans le sud ouest, ce plan était souvent réservé aux petites églises ou aux chapelles. Faut-il pour autant considérer la chapelle de La Cavalerie comme le lieu de culte d'une commanderie de second ordre ?

À l'origine, la chapelle n'était pas ornée, seul l'arc des baies était souligné par un tore. Puis les hospitaliers ajoutent au XIV^e siècle au moins un enfeu et des têtes humaines sculptées dans les colonnes de l'avant-chœur. Les décors sont généralement étroitement liés au contexte artistique local. Il est intéressant de constater l'influence de l'abbaye cistercienne de Flaran sur la chapelle. L'église de l'abbaye est le bâtiment le plus ancien et le mieux conservé. Le chevet est terminé par un hémicycle caractéristique de l'art roman régional de la seconde moitié du XII^e siècle. L'édification de la chapelle de La Cavalerie est postérieure, certainement à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle. L'utilisation d'un même matériau de construction (grès ocre) pour certaines campagnes et la sobriété ornementale marquent de forts liens dans la perception esthétique d'un édifice.

Que dire du statut de cette chapelle ? Il semble qu'à l'origine, le seul accès de la chapelle se faisait par l'intérieur de la commanderie. L'usage en aurait été limité aux frères de l'ordre. Elle ne possédait sans doute pas le statut d'église paroissiale. L'arrivée des hospitaliers sur le site marque un changement dans les pratiques. Une porte gothique est pratiquée dans le mur ouest. Cet accès permettait aux personnes extérieures à la commanderie d'entrer dans l'édifice. Ce changement peut sans doute s'expliquer par la constitution du village de la Claverie non loin de la commanderie. La chapelle a acquis à partir du XIV^e siècle, le statut de paroisse. Pour exemple, les habitants de Celles entraient dans l'église de la commanderie par l'extérieur. Ainsi ils ne pouvaient pas accéder à la cour de la maison.

²⁶⁴ AGOSTINO, L. d', « Les commanderies des templiers et des hospitaliers de Saint-Jean en Auvergne », dans *Histoire et archéologie de l'ordre militaire des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Recueil des mémoires et documents sur le Forez, composé par FORESTA, F., Université de Saint-Etienne, 2004, p. 79.

Pour autant, l'espace intérieur de la chapelle ne semble pas divisé ou organisé afin de séparer frères et laïcs. Comme à Gimbrède, le chœur est séparé de la nef par une balustrade en bois. Il est néanmoins trop petit pour recevoir un nombre important de personne.

En conclusion, les édifices de Gimbrède et de La Cavalerie présentent, quelque soit les plans originaux choisis, des partis pris architecturaux différents. Gimbrède est une église paroissiale dès la première moitié du XIII^e siècle, La Cavalerie une simple chapelle privée. Ainsi au sein d'un même ordre et même géographiquement proche, les templiers avaient une certaine liberté dans l'interprétation topographique et architecturale de leurs établissements. Les lieux de culte des commanderies reflètent le niveau de richesse matérielle, le rayonnement spirituel comme les prétentions temporelles de ces communautés religieuses²⁶⁵. Si l'on considère que l'architecture est un élément symbolique dont la portée se mesure à la force de sa forme, les édifices de Gimbrède et de La Cavalerie projettent une image bien différente²⁶⁶. Une partie de la spatialité de chaque structure est en réalité une forme sociale. Ces éléments peuvent nous permettre d'en savoir plus sur le contexte de construction de chaque commanderie (son statut dans l'ordre, son rayonnement) et de mieux comprendre l'image que les templiers avaient d'eux mêmes sur chaque site.

Néanmoins, elles forment un ensemble cohérent d'édifices romans de la seconde moitié du XII^e siècle ou du début XIII^e siècle d'une grande sobriété et d'une simplicité qui se lisent à la fois dans les plans (à nef unique) et dans l'ornementation. Ces deux édifices sont quasiment vides de décor.

- Les marques lapidaires

Les marques lapidaires sont relativement courantes dans les édifices religieux ou civils du Gers. L'abbaye de Flaran et La Cavalerie révèlent un nombre impressionnant de signes. Cet élément accentue la proximité d'ordre esthétique entre ces deux édifices. La collégiale de La Roumieu construite au XIV^e siècle, conserve d'importantes marques lapidaires. La cathédrale de Lectoure proche de Gimbrède est elle aussi agrémentée de marques lapidaires. Elles caractérisent une campagne de construction au XVI^e siècle. Les marques de Gimbrède pourraient bien elles aussi définir des phases d'édification.

²⁶⁵ CARRAZ, D., « Archéologie des commanderies de l'Hôpital et du Temple... », art. cit., p. 190.

²⁶⁶ PELLEGRINO, P., *Le sens de l'Architecture, L'époque et le lieu*, Livre 1, Anthropos, Paris, 2000, p. 38.

Dans les édifices des ordres religieux-militaires de la région l'église de Montsaunès possède, à bien des égards, des caractéristiques communes avec Gimbrède et La Cavalerie. Elle compte de nombreuses marques lapidaires. On retrouve notamment des signes arbalétiformes, cruciformes, des croix grecques ou des roues assez grandes avec des rayons partants d'un gros trou central sur le mur sud. Françoise Laborde interprète cette marque comme un cadran solaire²⁶⁷. Elle retrouve ces mêmes marques au château de Chinon et dans les grottes de Gargas. Dans la chapelle de La Cavalerie, trois formes circulaires présentent les mêmes aspects qu'à Montsaunès. Celle du parement extérieur sud pourrait correspondre à un cadran solaire. Au contraire, les deux marques situées à l'intérieur au dessus de la baie axiale ne peuvent pas représenter un cadran solaire.

Il n'existe aucune étude complète sur les marques lapidaires dans le Gers. De Flaran à Lectoure ou La Roumieu, la plupart des articles font à peine mention des signes lapidaires²⁶⁸. Les différentes recherches menées dans l'hexagone ou en Belgique ont démontré l'importance d'établir des inventaires et des corpus au niveau local. Le relevé complet de la chapelle de Castéra-Verduzan et de celui de Gimbrède n'avait pas pour but d'apporter des réponses ou des significations sur les marques de ces deux édifices. L'étude des marques lapidaires constitue un sujet en soi.

Cela reste néanmoins un outil important pour aborder les questions de l'organisation du travail à l'époque médiévale. Il faut respecter une méthodologique d'inventaire des typologies et de distribution des marques. À ce sujet, nous pouvons nous appuyer sur l'article d'Yves Esquieu²⁶⁹. Ces marques témoignent du rang social d'un individu, de la différence de mains ou du statut social des tailleurs²⁷⁰. Elles doivent être combinées aux autres marques du chantier tel que les trous de boulins, les marques de charpente, etc. On peut parfois déterminer le rapport entre le signe et celui qui l'a gravé, les effectifs des chantiers, ou le montage financier des chantiers. C'est aussi un reflet de la production.

²⁶⁷ LABORDE, F., *L'église des Templiers et les vestiges du château de Montsaunès* (Haute- Garonne), extraits de la Revue du Comminges, 1982, p. 73.

²⁶⁸ *La Gascogne dans l'art*, Congrès archéologique de France, Gascogne 1970, Paris, 1970, 415 p.

²⁶⁹ ESQUIEU, Y., « Sur les traces des tailleurs de pierre au Moyen Age : pour une lecture plus attentive des marques de tâcherons », dans *Mélanges offerts à Georges Duby*, vol. IV, 1992, p. 120.

²⁷⁰ REVEYRON, N., « Les marques lapidaires gravées sur l'enveloppe extérieure du chevet de la cathédrale de Lyon », *Archéologie du midi médiéval*, 1995, p. 167.

L'apport de la sémantique et de la sémiotique ne doit pas être négligé mais croisé avec les études historiques et archéologiques pour amener plus de sens et de compréhension à ces marques.

2) La fonction funéraire

Les commanderies participent à « l'encadrement religieux du peuple chrétien et à en recueillir les retombées matérielles²⁷¹ ». L'économie des morts passe par l'aménagement d'un cimetière et d'enfeus qui témoignent de cet encadrement. Il semble important de revenir sur ces notions.

- Les cimetières

La plupart des maisons religieuses bénéficiant d'un lieu de culte consacré étaient dotées d'une aire cimetière à proximité. En milieu rural, où les ordres assument un rôle plus important dans l'encadrement paroissial, on peut s'attendre à des espaces funéraires plus larges qu'en milieu urbain. Tous les édifices religieux inventoriés pour cette étude (aussi bien les lieux de culte des commanderies que leurs annexes) possédaient un cimetière. Cependant, les premières mentions ne remontent qu'au XV^e siècle.

Pour la période moderne, le cimetière de Gimbrède se situe presque au centre du village sur la place publique. Il est adossé au mur ouest de l'église. A la fin du XVII^e siècle, le commandeur ordonne à la communauté « de faire mettre en défense le cimetière ouvert traversé de chemin de toutes parts, faute d'avoir entretenu les murailles qu'y l'enfermoint²⁷² ». À une époque antérieure, le cimetière était clôt par des murs.

Le cimetière de la chapelle de La Cavalerie s'étend avant la Révolution bien au devant de l'édifice. Cet espace relativement conséquent pour la simple communauté de frères de la commanderie accueille les défunt du hameau. Dans les visites générales de l'ordre, le cimetière est « situé le long du mur sud et entouré par des fossés²⁷³ ». C'est le long de ce mur que Laplagne-Barris en 1877, mentionne des plaques funéraires dont les inscriptions ne sont plus lisibles. Au cours des travaux de restauration de la chapelle, nous avons déjà précisé que des sépultures avaient été trouvés à l'intérieur au niveau de l'extrémité est. Il est impossible de dater ces sépultures car aucune inhumation n'est mentionnée dans les sources modernes, elles seraient donc antérieures. Ces sépultures ont été creusées contre le mur d'origine ouest, et

²⁷¹ CARRAZ, D., L'ordre du temple dans la basse vallée du Rhône..., *op. cit.*, p. 477.

²⁷² A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

²⁷³ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

contre les fondations. Les corps ont été ensevelis sans linceuls. Généralement, les frères étaient enterrés dans le manteau de l'Ordre mais à même la terre. Il serait intéressant de savoir si ces fondations ne sont pas venues en réalité couper des sépultures déjà présentes. Ce cas de figure s'est présenté à la commanderie de Mayet-d'École. De plus, l'intérieur de l'église a-t-elle pu être ouvert à des laïcs ou seulement aux frères ?

Sur le territoire de La Grange, la chapelle était entourée d'un cimetière. La Plagne-Barris, à la fin du XIX^e siècle, mentionne une tombe en pierre qu'il date du XIII^e siècle. N'ayant pas vu la chapelle, ni le cimetière et la tombe, nous ne porterons pas de jugement sur cette datation ; mais au vu des indications nous ne pouvons en aucun cas attester d'une pierre tombale du XIII^e siècle dans le cimetière de La Grange.

À qui les cimetières étaient-ils destinés ? On suppose que le statut de l'édifice, qu'il soit paroissial ou non, influence le statut des personnes ensevelies. Dans une chapelle privée, seuls les frères de l'ordre devaient théoriquement y être enterrés. Dans le cas contraire, les espaces d'inhumation étaient ouverts à une population plus large. En l'absence de fouilles sédimentaires et de sources textuelles (testaments, litiges des droits de sépulture, textes normatifs,...), nous ne pouvons pas préciser le degré d'ouverture aux différents cercles de laïcs gravitant autour des maisons religieuses (affiliés, familiers, protecteurs, paroissiens dépendants des commanderies ou extérieurs, pauvres, malades trépassés). Les lieux d'ensevelissement sont ouverts aux laïcs certainement dès le XIII^e siècle à Gimbrède, mais ils semblent parfois ne s'être mis en place qu'à la fin du Moyen Âge, comme à La Salvetat ou à Fontsèche. La fonction funéraire à La Cavalerie et à Gimbrède se prolonge jusqu'à la Révolution française.

La seule mention d'élection de sépultures extérieures à la commanderie émane de la famille des Pardailhan. En 1548, en règlement d'un conflit entre la commanderie et la famille, celle-ci obtient du commandeur en bail un lieu de sépulture dans la chapelle Saint-Georges de l'établissement²⁷⁴. Ce texte spécifie qu'ils « pourront choisir où ils voudront être sans porter préjudice au droit de sépulture d'autrui ». Le souci de bien préparer sa destinée dans l'au-delà est toujours associé, pour certaines familles, aux ordres militaires au milieu du XVI^e siècle. Cela ne concerne pas directement cette commanderie, mais comme nous l'avons déjà précisé, les

²⁷⁴ A.D.G.H : H Malte La Cavalerie liasse 1 n° 10.

Pardailhan favorisaient la commanderie d'Argentiens. Le seigneur Hugues de Pardailhan (XII^e siècle) promet d'entrer lui-même dans l'ordre et demande la faveur d'être enseveli dans le cimetière de la commanderie²⁷⁵.

Les ordres militaires-religieux avaient-ils des pratiques spécifiques ou particulières ? Les frères ont souvent conservé jusque dans la mort les signes de leur appartenance aristocratique, à en juger par les pierres tombales, souvent de belle facture, ou par les épitaphes relevées à Soultz, Bajoles, Toulouse ou La Rochelle²⁷⁶. L'ensevelissement pouvait se faire dans des caveaux collectifs, des tombes individuelles maçonnées, des cercueils ou de simples linceuls. Le cimetière de Saint-Jean à Toulouse était au départ strictement réservé aux frères mais il fut très vite ouvert à la *familia* et aux autres laïcs.

Les cimetières permettent le lien entre les vivants et les défunts, de cette manière ils structurent la société et l'espace. Ces espaces sont fortement investis à partir du XII^e siècle. C'est en général un lieu fixe circonscrit et indissociable de l'église. Les cimetières sont en lien avec la spatialisation du sacré. Se sont des intermédiaires entre le monde profane et le pôle sacré.

- Les enfeus

Les enfeus représentent des espaces ou des signes privilégiés d'inhumation. C'est une manifestation d'un privilège social. Ils sont attestés un peu partout dans les commanderies des ordres religieux-militaires.

On en compte au moins trois à La Cavalerie : deux à l'intérieur et un à l'extérieur sur le mur sud. L'enfeu 1 est clairement mentionné comme appartenant à « la Religion²⁷⁷ ». Daté du XIV^e siècle, il se rapproche dans sa composition des enfeus (Fig. 192) du cloître de l'abbaye de Flaran, preuve que les liens se poursuivent entre les deux établissements (du moins au niveau stylistique et artistique). Cet enfeu devait abriter le corps d'un dignitaire de l'ordre, très certainement un commandeur de La Cavalerie. Cet enfeu peut aussi être rapproché de celui de l'église du Vieux-Castéra, également daté du XIV^e siècle (Fig. 193).

Si l'on part du principe que la chapelle de Castéra était au moins au départ réservée aux seuls frères templiers, l'enfeu extérieur construit dès l'origine était donc destiné à un

²⁷⁵ DUBOURG, A., Ordre de Malte, Histoire du grand prieuré de Toulouse..., *op. cit.*, p. 384.

²⁷⁶ CARRAZ, D., « Archéologie des commanderies ... », art. cit., p. 192.

²⁷⁷ A.D.H.G. : H Malte reg. 426 (1730) et 429 (1738).

dignitaire de l'ordre. Toutefois, il se peut que cet enfeu ou la structure située autrefois à côté soit à l'origine un autel extérieur. La datation de l'enfeu 3 est plus complexe. Sa forme ne permet pas de conclusions équivoques.

L'inventaire des enfeus (et autres monuments funéraires) réalisé par Tamara Serpinshy en dénombre 28 dans le Gers. Contrairement aux enfeus des commanderies d'Abrin et de Sainte-Christie, ceux de Castéra-Verduzan ne sont pas pris en compte. Du point de vue stylistique, les enfeus de La cavalerie se situent entre le XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle. Les enfeus du XII^e siècle sont caractérisés par l'emploi de l'arc en plein cintre comme à Abrin et Saint-Clar. Ceux de la seconde moitié du XIV^e siècle et XV^e siècle sont formés par un arc brisé surmonté d'un pinacle. Nous pouvons citer comme exemple les enfeus de Condom, Fleurance ou Gazaupouy. L'enfeu 3 est proche de l'enfeu de Montréal daté du XIII^e siècle (Fig. 194). Dans son mémoire, Tamara Serpinshy observe que les enfeus situés à l'intérieur sont généralement près de l'abside²⁷⁸. Dans la chapelle Saint-Georges, les enfeus se trouvaient dans la nef. En réalité, il n'y avait pas forcément la place de les construire près du chœur. À l'extérieur, ils longent la façade près du cimetière. C'est effectivement le cas à Castéra. Il faut cependant pouvoir distinguer un enfeu de l'aménagement d'un autel extérieur.

La sculpture présente sur les deux enfeus intérieurs est particulièrement difficile à dater. Au sein de la Gascogne, il est possible de retrouver des éléments de comparaison. La petite tête d'animal de l'enfeu 1 est similaire à celles de Moirax (Lot-et-Garonne) ou aux têtes de lions de Saint-Sever (Landes). Les visages de la nef de Castéra-Verduzan sont comparables aux sculptures des chapiteaux de Gimbrède et à l'ornementation d'un des enfeus de Flaran. Ils se distinguent des têtes de l'enfeu 3. Les traits des yeux, du nez et de la bouche sont plus marqués. Cependant, les parentés étroites que l'on peut constater sur divers ensembles du sud-ouest sont en réalité plus larges. Les datations à partir de la sculpture s'avèrent parfois hasardeuse tant les mêmes formes stylistiques peuvent être utilisées sur plusieurs périodes.

La commanderie de Montsaunès possède un enfeu. C'est un tombeau à fond plat simplement orné situé sous un arc de brique en cintre un peu resserré. Le couvercle du sarcophage est conservé. Il faut aussi mentionner les quatre enfeus adossés au mur extérieur

²⁷⁸ SERPINSHY, T., *Monuments et sculpture funéraires en Gascogne*, mémoire de Master 1 sous la direction de POUSTHOMIS, N., UTM, 3 vol., 2007, p. 24.

nord de la nef de l'église Saint-Rémi de Toulouse²⁷⁹. L'aspect monumental des trois enfeus encore totalement en élévation diffère des enfeus de La Cavalerie formés par un arc brisé. À Toulouse, les enfeus étaient sans doute réservés à quelques laïcs de haut rang, mais leur utilisation ultérieure comme ossuaires et dépotoirs rend difficile la compréhension de leur fonction primaire²⁸⁰. Ceux de Castéra étaient certainement voués à l'inhumation des dignitaires de l'ordre. À l'église templière d'Aix-en-Provence, les enfeus sont réservés à la famille comtale.

Les églises et les cimetières polarisent l'organisation sociale à l'époque médiévale. La place centrale du cimetière de Gimbrède dans la topographie du village marque sans doute, une appropriation de l'espace collectif et un signe de pouvoir de la commanderie.

Les chapelles furent un peu mieux épargnées par les destructions. L'étude des lieux de culte des commanderies ont pendant longtemps été limitées à l'intérêt des historiens de l'art. Elles sont généralement dissociées de l'ensemble monumental et topographique du site.

À La Cavalerie, la chapelle est située, comme bien, souvent au sud de la cour et ferme un des côtés de la commanderie. Cette position est similaire à celle des lieux de culte de la commanderie de Jalès ou d'Avignon²⁸¹. Pour autant, le mur sud n'est pas comme dans certains établissements des ordres religieux militaires totalement vierges d'ouvertures. Il possède, comme le mur nord trois fenêtres. Certes les deux plus basses et plus petites sont très étroites, mais le passage n'est pas possible.

Pour Gimbrède, il est plus compliqué de connaître la place de l'église dans la topographie de la commanderie. Il faudrait déjà pouvoir identifier ces pourtours. L'édifice se trouve au sud ouest du village actuel.

²⁷⁹ Toulouse, ancien Grand-prieuré de Saint-Jean de Jérusalem, *Rapport intermédiaire d'étude et de fouilles programmées triennales*, sous la direction de POUSTHOMIS, N., Toulouse, SRA, 2005, 272 p.

²⁸⁰ CARRAZ, D., « Archéologie des commanderies ... », art. cit., p. 193.

²⁸¹ CARRAZ, D., « Une commanderie templière et sa chapelle en Avignon : du Temple aux chevaliers de Malte », dans *Bulletin Monumental*, t. 154-IV, 1996, p. 7- 24. ; SAINT-JEAN, R., « La commanderie de Jalès : les bâtiments, XII^e-XVIII^e siècles », dans *Revue du Vivarais*, t. 91, 1987, p. 53-70.

II) Aspects de la vie quotidienne à l'intérieur des commanderies

Dans les commanderies où l'on connaît relativement bien la topographie, on distingue souvent, en plus d'un lieu de culte, un pôle résidentiel et un espace agricole.

1) Les espaces résidentiels

Dans la grande majorité des cas, les logis ont mieux traversé les siècles que les parties non nobles.

La commanderie de La Cavalerie dispose des plus importants vestiges résidentiels des trois sites. Dans les sources, le bâtiment 2 situé au nord-ouest de la maison est caractérisé par le terme de « château du commandeur ». De cette structure, il ne reste qu'un bâtiment carré de 11,10 m de long et de 10,30 m de large. À l'origine, le château se poursuivait au sud par un second bâtiment. L'étude d'archéologie du bâti a clairement démontré que nous ne pouvons pas dissocier ces deux structures. L'image actuelle que l'on a de l'édifice ne correspond pas à la réalité de l'époque.

Ce corps de logis formait l'aile ouest de la commanderie. De forme rectangulaire, il était bâti sur trois niveaux en pierre peut-être couronnés d'un niveau sommital en bois. Il devait mesurer 17 m de long et 10,30 m de large. L'analyse de sa construction et des éléments intérieurs permet de dater la phase initiale de l'édifice de la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle. Le premier niveau n'est pas hermétique, il est desservi par deux entrées. On constate un souci de confort avec la présence d'une cheminée et certainement d'un aménagement d'écoulement des eaux dès l'origine. Toutefois, les ouvertures ou baies étaient petites. D'après les sources, la partie manquante est une écurie, ce qui semble cohérent avec la définition habituelle des espaces résidentiels des commanderies comprenant logis, écurie et chapelle. Les corbeaux fichés dans les parements extérieurs servaient de support aux galeries de circulation en bois ou à un auvent. Que penser en revanche des corbeaux situés dans le parement extérieur ouest ?

Les parties résidentielles arborent souvent un appareil défensif. À Richerenches, les maçonneries déjà percées de meurtrières, furent surélevées au cours du XIII^e siècle et doublées d'arcs sur contreforts supportant probablement un chemin de ronde. Cependant, à La Cavalerie, les quelques éléments précités nous permettent de penser que le château, hormis sa valeur symbolique de lieu de pouvoir et son importante hauteur, n'avait pas comme vocation

d'être un lieu défensif fortement protégé. Réaliser deux portes d'accès au premier niveau dans un château non protégé par des remparts semble en effet contre productif. Ce détail conforte la valeur fortement symbolique de cette structure.

Comme au château de Tauzia, la seconde phase d'aménagement importante se situe au milieu du XV^e siècle. Les frères de Raffin, commandeurs successifs de la commanderie, agrémentent le château au goût et au confort de l'époque et mettent en défense le troisième niveau. L'annexe 1 est peut-être construite à cette période.

Le bâtiment 3 de la commanderie de La Cavalerie sert, depuis le début du XVII^e siècle au moins, de structure agricole. Pour autant, les sources le rappellent constamment, c'est un ancien corps de logis. Actuellement, il ne reste que deux murs de cet édifice dont l'épaisseur suggère une date de construction haute. Ce bâtiment rectangulaire de 11,60 m de large pour presque 15 m de long était en réalité plus long. Il faudrait rajouter au moins 2 m vers l'est. Ces dimensions primitives sont proches du château. Il était aussi certainement plus haut pour pouvoir accueillir un étage.

L'image actuelle très fermée et rectangulaire de la commanderie doit être remise en cause au regard de cet édifice. Le plan du dîmaire de Lectoure semble plus juste dans la répartition topographique des bâtiments. Le bâtiment 3 est orienté et n'est pas parallèle au bâtiment 2. Cette asymétrie dans la topographie marque-t-elle une ancienneté du bâtiment 3 ? En effet, s'il avait été conçu après le château et la chapelle, n'aurait-il pas été construit par symétrie, constituant une aile parfaitement fermée jusqu'à la chapelle ? Nous pouvons imaginer au moins, deux cas de figure. Dans le premier, le bâtiment 3 est le premier édifice du site et est antérieur à l'implantation du Temple. Dans le second, c'est la première structure construite par l'ordre avant de bâtir une chapelle et un château. Qu'il s'agisse d'une tour ou d'un édifice rectangulaire, il n'est pas rare de voir les commanderies primitives seulement constituées d'un édifice.

De plus, nous pouvons aussi nous pencher sur la différence d'encadrement des baies. Le mur sud est orné de baies de style roman. Le mur nord présente des ouvertures plus semblables à des archères. Cette différence marque-t-elle une division de l'espace interne et une double fonction de cette structure ? Doit-on y voir une partie spirituelle (baies romanes) et une partie logis/défense (archères) ? À quoi pouvait servir le second niveau ; était-ce un habitat ou un grenier agricole ?

À Chauliac, la partie la plus ancienne du logis est constituée d'une tour carrée comprenant une chapelle. La commanderie de la Salvetat était composée à l'origine d'un

grand bâtiment rectangulaire divisé en deux pièces et comportant un étage. À Richerendes, le bâtiment primitif rectangulaire de 30,30 m de long et 6,90 m de large se développait sur deux niveaux. La double fonction de la chapelle et du logis dans un même édifice paraît avoir été fréquemment adoptée dès le XII^e siècle. Le Temple-sur-Lot comporte un long bâtiment avec une chapelle en partie sud, ce qui est fortement semblable au bâtiment 3.

Les bâtiments 2 et 3 correspondent aux châteaux gascons dont le corps de logis est souvent rectangulaire. Le château de Larroque-Engalin mesure 10,80 m de large pour 16,30 m de long. Le château de Meilhan possède un corps de logis rectangulaire de 13 m de large sur 14,80 m de long. Son rez-de-chaussée est seulement éclairé par quelques jours. Le château de Sainte-Mère est sûrement le plus représentatif de ces édifices, son grand corps de logis mesure 17,50 m de long pour 11 m de large. Ces dimensions sont à rapprocher des constructions de La Cavalerie.

Pour la commanderie de Gimbrède, nous avons déjà précisé qu'il était impossible dans l'état actuel des connaissances d'appréhender les constructions résidentielles de la maison du Temple. Le château de la commanderie actuellement visible est construit au goût de l'époque moderne à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle. Il est en bon état de conservation. Dans la salle du commandeur, il subsiste encore une cheminée en brique décrite dans les sources.

Cependant, les quelques sources médiévales citent la *domus* sans précision. Il y avait bien un espace résidentiel dans la commanderie du Temple à Gimbrède. Après l'incendie, la « salle » est « réparée, basty et reduict hasbitable²⁸² ». Les termes employés par le texte laissent penser que la maison est reconstruite sur les ruines de l'emplacement de la *domus* originelle.

On ne peut certes pas parler de la maison de Gimbrède, mais il est possible de saisir un autre élément symbolique du pouvoir seigneurial : les prisons et les parquets de justice. Les nombreux hommages rendus aux vicomtes de Lomagne et aux comtes d'Armagnac mentionnent les droits de haute et basse justice que possédait la commanderie. Pour exercer ces droits, chaque seigneur devait disposer d'un lieu pouvant accueillir les audiences publiques et les détenus. Les prisons sont signalées dans un texte du XVI^e siècle²⁸³. L'analyse très succincte des vestiges montre un départ de voûte d'ogive pouvant faire penser que les prisons furent aménagées dans la commanderie derrière l'église bien avant le XVI^e siècle. Est-il possible de mettre en relation l'aménagement gothique de l'église au XIV^e siècle avec cette

²⁸² A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 25 n°2.

²⁸³ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 24 n°2.

voûte ? Une étude plus complète de cette partie de la commanderie pourrait apporter des nouvelles informations. Pour autant, le lieu d'exercice de la justice devait se faire à l'origine dans la « salle » de la maison. Il ne devait pas exister comme à l'époque moderne d'espace spécifique tel un parquet de justice.

Les droits de justice ne sont pas extrêmement répandus dans les commanderies du Grand-prieuré de Toulouse. Gimbrède est la seule commanderie du Gers à détenir la haute justice. La commanderie de Bordères dans les Hautes-Pyrénées était aussi pourvue de prisons dans l'enceinte de l'établissement²⁸⁴.

À La Grange, l'étude du bâti n'a pas permis d'identifier dans la tour des éléments primitifs susceptibles d'imaginer que les fermiers pouvaient y loger. On ne trouvait que des portes et des baies. Il n'existait peut-être pas à l'origine de combinaison habitat / lieu de stockage. Les annexes construites ultérieurement sont au contraire destinées à être habitées.

Dans les commanderies, les termes de château, salle ou *aula* caractérisent généralement les parties nobles. Employés depuis le XIII^e siècle au moins dans les sources, ces termes montrent que les ordres religieux-militaires adoptent certaines caractéristiques des résidences aristocratiques. La culture aristocratique laïque et locale influence l'architecture des espaces privatifs qui deviennent des lieux d'expression du pouvoir. Comme de nombreuses commanderies, les logis sont progressivement éclairés de grandes fenêtres et aménagés avec tout le confort : cheminées, évier, latrines dès le XIV^e et XV^e siècle. Les réorganisations topographiques des commanderies et les modifications des différents corps de logis ne nous laissent qu'une appréciation tardive des espaces résidentiels.

2) Les structures agricoles

Les commanderies sont aussi des centres d'exploitation et de conservation agricole comme de production artisanale.

La tour de La Grange est le seul bâtiment agricole qui est subsisté dans le Gers de l'époque du Temple. Les sources conservées pour cet établissement nous permettent

²⁸⁴ DE DULAC, ab., « La porte des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Bordères », dans *Revue de Gascogne*, t. XXIII, Auch, 1872, p. 275.

d'affirmer que cet édifice a été conçu dès l'origine pour sa vocation agricole. En 1256, le texte évoque *la grangia de Martin*. Cette désignation pose tout de suite la question du statut du site. N'ayant pas d'autres éléments de comparaison dans le Gers ou d'autres mentions de *grangia* ou *mansus* dans les commanderies de ce même département, le sujet s'avère rapidement compliqué. Les annexes agricoles font souvent partie du réseau d'implantation des commanderies. Elles constituent un maillon. Mais faut-il appliquer des concepts développés pour le sud-est de la France sur ces régions éloignées et touchées plus tardivement par les ordres militaires ? Les études sur les granges agricoles et notamment cisterciennes dans le département du Gers ne sont pas nombreuses et sont pour la plupart anciennes. En conséquence, les points de comparaison sont minces.

L'article de Charles Higouet dans le colloque de Flaran en 1987 fait rarement référence aux implantations Gersoises. Pour lui, les granges sont nombreuses dans le sud-ouest. Or, les mentions de granges sont beaucoup plus courantes en Aquitaine ou dans l'Aveyron. Les vestiges dans ce même département sont plus importants tant chez les ordres militaires que chez les cisterciens. Il faudrait multiplier les inventaires régionaux de ces aménagements particulièrement exposés aux destructions volontaires pour appréhender au mieux la gestion du foncier par les ordres religieux-militaires au niveau local.

Les granges servaient de simples lieux de stockage pour les récoltes et les redevances en nature. Mais il pouvait aussi s'agir de réelles exploitations agricoles, viticoles ou pastorales.

La Grange était exploitée directement par des serviteurs « résidant sur son territoire ». Elle constituait un domaine en faire-valoir direct. Puis rapidement, des baux emphytéotiques ou à ferme sont passés avec des tenanciers. Le site ne sera jamais mentionné comme métairie dans les sources modernes, il conserve sa qualification de grange de Martin. L'utilisation d'un terme spécifique pour désigner La Grange témoigne-t-elle d'un statut singulier ? Il évoque au moins son ancienneté.

Damien Carraz précise que bien souvent, ces annexes ou dépendances ne possédaient pas de lieu de culte²⁸⁵. Or à La Grange, les tenanciers disposaient d'une chapelle, qui selon Laplagne-Barris, pourrait remonter à l'implantation des templiers de Bordères sur le site.

L'éloignement de La Grange à la fois de Bordères et de La Cavalerie explique

²⁸⁵ CARRAZ, D., *L'ordre du temple dans la basse vallée du Rhône ...*, op. cit., p. 91.

sûrement la nécessité de la desservir par son propre lieu de culte et souligne par la même occasion son statut spécifique.

Du point de vue monumental, la taille de cette tour devait correspondre au potentiel agricole des terres labourables, des prés et des vignes de La Grange. Ces biens fonciers bornés en 1279, équivalent, d'après Laplagne-Barris à 74 hectares. Dans les quelques reconnaissances de biens faites par les tenanciers de La Grange depuis le XVI^e siècle, le foncier correspond logiquement à des bois, des terres labourables, des prés et des vignes. Une paire de bœufs est mentionnée dans les visites générales.

Pour l'époque médiévale, les informations collectées sur les deux autres sites sont très limitées. À la cavalerie, les biens fonciers sont spécifiés dans les censives, les reconnaissances et les autres textes de mise en possession de la commanderie. La nature des biens ne change pas : terres labourables, prés, vignes et bois constituent l'ensemble des propriétés. Au début du XVI^e siècle, la commanderie vend des fruits sur le marché de Vic-Fezensac.

À Gimbrède, les mentions sont plus anciennes. Le seul texte templier conservé pour cette commanderie (1298) concerne un conflit sur les droits de propriété du bois de Gimbrède, situé dans le dîmaire de Campagnac, entre la communauté et le commandeur²⁸⁶. En 1341, l'accord passé entre le commandeur et la communauté touche aux droits de foires, de marchés et de vente du vin. La commanderie produisait du vin au XIV^e siècle. Pour l'époque moderne, il faudrait prendre le temps d'étudier les centaines d'actes faisant référence aux différentes activités agricoles de la commanderie.

L'agriculture et l'élevage sont au centre de l'économie de ces établissements. Ces activités nécessitent la présence de bâtiments d'exploitation. Les granges, celliers, bergeries, étables, écuries, pigeonniers et chay sont largement cités dans les visites générales. Mais que dire pour la période médiévale ? À Castéra-Verduzan, les bâtiments agricoles sont divisés en trois catégories. Seule l'aile située entre les bâtiments 2 et 3 est susceptible d'être ancienne. Néanmoins, ces structures sont postérieures à la construction du château et du bâtiment 3. Le premier édifice accolé au château possède, au deuxième niveau, de nombreux éléments de confort (évier, placards, cheminée). Ces aménagements peuvent nous laisser penser qu'à l'origine, cet édifice aurait pu être construit pour agrandir le château sans fonction agricole

²⁸⁶ A.D.H.G.: H Malte Golfech liasse 23 n°8.

apparente. Le second édifice, dont la construction a perturbé le mur ouest du bâtiment 3, est rectangulaire et divisé en deux niveaux. Sans confort aucun, seulement ouvert de portes et de fenêtres, il est clairement destiné à l'usage agricole. En dehors de la commanderie, il existait trois métairies : la métairie de Lechore, du Pradas et de la Bragate. Vraisemblablement, ces annexes agricoles n'étaient pas établies à l'époque médiévale.

Le bâtiment D désigné comme un chay à Gimbrède est très certainement ancien (Fig. 195). Toutefois, rien de permet d'affirmer qu'il avait au départ une vocation agricole. À l'époque moderne, l'essentiel des possessions foncières de Gimbrède étaient exploitées par six métairies : la métairie de Piquetachon, de Gaillophe, du Brana, des moulins à vent et de la Galinière.

La commanderie de Gimbrède dispose d'une forge située à mil pans du château. La forge de la Galinière perdure jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Elle témoigne d'activités artisanales et de transformations présentes dans ces commanderies. Dans un bail de la fin du XV^e siècle, le commandeur de la Cavalerie autorise deux fermiers à construire des fours à pain²⁸⁷. La présence d'au moins deux fours à pain et d'un autre four remplis de déchets de fonte du bronze sont signalés à La Salvetat et à Fontsèche, et ce pour des périodes relativement hautes (deuxième moitié du XIII^e et XV^e siècles). La commanderie de Gimbrède possède au début du XVI^e siècle une boucherie avec les droits associés à la découpe de la viande²⁸⁸.

L'évocation des structures artisanales permet également de soulever la question des aménagements hydrauliques. À l'époque templière, la commanderie de La Cavalerie possède un puits à l'extérieur de la cour. En revanche, aucun puits n'est mentionné à Gimbrède. Les fouilles archéologiques dans les commanderies ont permis mettre au jour de nombreux puits.

La commanderie de Gimbrède se situe dans une zone humide et marécageuse par endroits. L'implantation sur la *domus* suit probablement une période d'aménagement de salubrité du site. Il n'est pas rare de constater l'action des ordres militaires dans l'aménagement des zones humides.

Les moulins n'interfèrent pas directement dans la topographie des commanderies. Néanmoins, il paraît important de les signaler. La construction des moulins à eau par les ordres militaires témoigne d'une œuvre colonisatrice et d'une capacité technique et financière

²⁸⁷ A.D.H.G. : H Malte La Cavalerie liasse 1 n°1.

²⁸⁸ A.D.H.G. : H Malte Golfech liasse 23 n°13 : 1527 : « afferme de la boucherie du dit lieu de gimbrède ».

relativement importantes²⁸⁹. Les moulins sont une source de revenus appréciable. Mais ce sont aussi des pièces essentielles du monde médiéval. Ils ont en effet une place imminente dans la transformation des matières premières, qu'elles soient vivrières ou non. Ils jouent un rôle très important dans la société en tant que principal moyen de domination seigneuriale. Le choix de leur implantation est donc stratégique. Il n'est pas question d'aménager son moulin n'importe où. L'emplacement relève bien souvent du bon sens le plus élémentaire. Ce sont les points de départ d'un travail cherchant à comprendre les facteurs qui régissent l'implantation des installations exploitant les cours d'eau.

La commanderie de La Cavalerie possède un seul moulin implanté sur l'Auloue, non loin de la commanderie. Le moulin n'existe plus ; les seules informations proviennent des visites générales :

« le corps du moulin est construit à bas étage bâti de bonnes murailles à chaux et sable, une chambre séparé par un colombage et torchis couvert de tuile canal, du cote du levant joignant le moulin, il y a un logement pour le meunier, composé d'une chambre avec une cheminée et un four ; il y a un canal qui rejoint le ruisseau de l'Auloue, il y a deux ponts de bois, dont un derrière le moulin²⁹⁰ ».

Les inventaires des titres des Pardailhan conservent une mention singulière de ce moulin : « titre du moulin qui appartient à la commanderie d'Ayguetinte fort ancien, en latin²⁹¹ ». Ce bâtiment de transformation pourrait bien être très ancien, peut-être de l'époque templière.

La commanderie de Gimbrède dispose de deux moulins à eau et deux à vents. En 1418, l'hommage rendu au comte d'Armagnac fait référence à plusieurs moulins appartenant à la commanderie. Cependant, rien ne permet de prouver avec certitude que ce sont les moulins cités par les sources du début du XVIII^e siècle. Les moulins à vent se situent à proximité de la métairie dite des moulins à vent. Dans la visite d'améliorissement de 1738, il est précisé qu'« à dix pas de la métairie, on voit un grand et beau moulin²⁹² ». Le choix du site d'implantation n'est pas aléatoire. Il se situe sur le terrain le plus haut et le plus exposé aux vents, dans les alentours de la commanderie de Gimbrède. Les deux moulins à eau ne sont séparés que

²⁸⁹ CARRAZ, D., *L'ordre du temple dans la basse vallée du Rhône ...*, op. cit., p. 216.

²⁹⁰ A.D.H.G. : H Malte reg. 438 (1759).

²⁹¹ A.D.G. : I suppl. 453.

²⁹² A.D.H.G. : H Malte reg. 426 (1730).

« de quatre à cinq cent de pas²⁹³ » ; « le moulin de dessous est construit de pierre à chaux et à sable, moulant à deux meules. Une écurie pour les mulets est mentionnée à côté du moulin²⁹⁴ ».

Le canal ou bief amenant l'eau du ruisseau vers le moulin est parfaitement visible, tout comme le pont construit pour passer au dessus du canal pour aller vers la métairie de Piquetachon. Le moulin du dessus est le mieux conservé des deux. Il est

« construit en pierre de chaux et de sable, moulant à deux meules et à haute étage couvert de tuile mouillée²⁹⁵ » ; « le logement du meunier qui est au dessus consiste en deux chambres dont l'une avec une cheminée. Un autre bâtiment en pierre servant de grange, d'écurie et de four²⁹⁶ ».

Une étude récente demandée par l'actuel propriétaire a prouvé que le moulin est en réalité construit sur le ruisseau lui-même, contraire aux pratiques habituelles.

L'absence des sources pour la période médiévale, ne nous a pas permis d'identifier les acteurs de la production. Au XVI^e siècle, les biens fonciers sont généralement exploités par des tenanciers. À l'origine, l'exploitation agricole pouvait être confiée directement à la communauté religieuse ou à des membres de la *familia* ?

L'analyse des espaces résidentiels et agricoles a montré de réelles différences entre le site de La Cavalerie et de Gimbrède. L'existence d'une boucherie, des prisons ou des tavernes à Gimbrède prouve que la topographie des bâtiments est en rapport avec les droits qu'elle possède et montre son importance à la fois dans l'ordre et au niveau local. Au contraire, la topographie de la commanderie de La Cavalerie ne semble pas influée vers une maison fortement développée et d'importance.

²⁹³ A.D.H.G. : H Malte reg. 421 (1705).

²⁹⁴ A.D.H.G. : H Malte reg. 491 (1774).

²⁹⁵ A.D.H.G. : H Malte reg. 439 (1759).

²⁹⁶ A.D.H.G. : H Malte reg. 491 (1774).

III) Configurations générales

Les deux premières sous parties nous ont permis d'appréhender chaque élément constitutif d'une commanderie. Cette dernière sous partie s'attache à la topographie des sites de manière plus globale. Il s'agit d'analyser la mise en défense et l'aménagement de chaque maison.

1) Les préoccupations défensives

Le statut même de l'ordre du Temple invite à voir dans sa production monumentale des formes de militarisation. En France méridionale, les commanderies ne sont pas d'immenses forteresses chargées de la défense de points stratégiques. Ces maisons s'insèrent dans le réseau des châteaux et maisons-fortes seigneuriaux. Les commanderies avaient essentiellement à se prémunir contre les attaques des seigneurs voisins, des bandes de brigands ou des maladies. La mise en défense de chaque site répond à ces impératifs.

La situation stratégique des implantations rurales, en bordure de voies fréquentées ou de cours d'eau, a été remarquée depuis longtemps. Les interventions archéologiques confirment cependant la préférence des frères guerriers pour des sites défensifs²⁹⁷.

Des fossés naturels ou creusés protégeaient l'ensemble des sites. Cependant, il n'entourait pas complètement les bâtiments. À La Cavalerie, les fossés sont mentionnés en partie sud autour du cimetière²⁹⁸. À Gimbrède, il subsiste une partie des douves non loin de la tour-porte. La commanderie étant située sur un terrain en pente, les fossés sont creusés sur les côtés ouest, sud et est du site. La visite générale de 1635 décrit « de beaux et grands fossés²⁹⁹ ». Les fossés de La Grange sont aménagés à la fin du XIII^e siècle par les templiers de Bordères³⁰⁰.

Concernant les fortifications, chaque commanderie présente un cas de figure différent. À Gimbrède, des douves étaient complétées par un pont-levis, une tour-porte et des remparts. Ces éléments constituent une séparation de l'espace entre la commanderie et l'extérieur.

D'après le texte de 1543, les remparts étaient sans doute couronnés par un chemin de

²⁹⁷ CARRAZ, D., « Archéologie des commanderies... », *op. cit.*, p. 179.

²⁹⁸ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

²⁹⁹ A.D.H.G. : H Malte reg. 413 (1635).

³⁰⁰ LAPLAGNE-BARRIS, P., « Un établissement de Templiers ...», *art. cit.*, p. 46.

ronde³⁰¹. Il était effectivement possible d'aller depuis le haut des murailles d'une porte du village à l'autre. Les habitations du village adossées aux remparts venaient compléter la stabilité des murailles et doubler l'épaisseur de murs. À l'intérieur du village, la tour du Temple était au début du XVI^e siècle encore coiffé de mâchicoulis³⁰². Sans description, nous ne pouvons pas apporter plus d'informations sur cette tour. Comme le mentionne Damien Carraz, les dispositifs défensifs sont presque constamment attestés par les sources écrites ou par les vestiges matériels, mais ils résultent le plus souvent d'aménagements tardifs³⁰³.

Les remparts de la commanderie de La Cavalerie sont constitués par les murs extérieurs de chaque bâtiment. Cependant, à l'époque templière, la topographie pouvait être différente. Les annexes agricoles auraient-elles remplacé une courtine ? Cette dernière aurait été située entre le château et le bâtiment 3. Son existence expliquerait la porte au troisième niveau du bâtiment 2 donnant actuellement dans le vide. Pour autant, jusqu'à la construction récente de la structure entre la chapelle et le bâtiment 3, cet espace n'était pas fermé par un mur. Cette partie du site était clôturé plus loin par les murs du cimetière et le fossé.

Le bâtiment 2 est percé par plusieurs fenêtres à mantelet et plusieurs archères. Cette mise en défense tardive du site intervient à la fin de la guerre de Cent Ans dans un contexte d'insécurité. En partie sommitale, des mâchicoulis ou un houd pouvaient compléter l'aspect militaire du bâtiment 2. Les différentes ouvertures des bâtiments du site présentent des profils proches des meurtrières notamment les baies de la chapelle et celles du parement nord du bâtiment 3. Ces ouvertures sont inopérantes pour le tir. Leur usage est plus symbolique que défensif. La commanderie de La Cavalerie ne semble pas disposer d'un système de défense très efficace.

L'analyse de la tour de La Grange n'a pas identifié d'éléments susceptibles de relever de la mise en défense du site. La tour de forme carrée possède des dimensions imposantes. Pour des raisons défensives évidentes, le rez-de-chaussée n'est quasiment pas ouvert. Un quatrième niveau pourrait cependant avoir été construit à l'origine. Néanmoins, la construction d'une tour pour un bâtiment agricole n'est pas anodine. Les tours relèvent généralement du pouvoir seigneurial et possèdent une portée symbolique forte. Elles étaient bâties par des artisans et non par des corvéables, ce qui reflète en partie la richesse et la

³⁰¹ BENABEN, ab., « La commanderie... », art. cit., pièce justificative 3, p. 228.

³⁰² A.D.H.G. : H Malte reg. 413 (1635).

³⁰³ CARRAZ, D., « Archéologie des commanderies... », art. cit., p. 180.

puissance de son propriétaire. Les tours sont le plus souvent, aménagées à but défensif et/ou résidentiel.

Une grande partie des commanderies sont constituées, dès l'origine, de tours ou de donjons. À la maison du Temple d'Agen ou Temple de Brulhes, il existait un donjon avec une bastide et le fort du Temple entourés de murailles. L'église de Sainte-Quitterie d'Agen était associée à un vieux donjon crénelé³⁰⁴. Le château de la commanderie de Cours était protégé par onze tours et de hautes murailles.

À La Cavalerie, les érudits locaux ont longtemps pensé que le bâtiment 2 était une tour. Indépendamment de l'analyse qui a clairement montré ses relations avec une seconde structure, les dimensions au sol de ce bâtiment ne correspondent pas aux tours connues du Gers. Il serait beaucoup trop grand et pas assez haut. Dans la majorité des cas, les tours mesurent 5 m de côté pour plus de 20 m de haut³⁰⁵. La Tour de Biran se développe sur 4,65 m de long pour 4,90 m de large et 20 m de haut. Celle de Castelnau Barbarens est estimée à 22 m de haut pour 4,60 m de côté. On pourrait multiplier les exemples.

Les tours-salles sont caractéristiques de l'architecture Gersoise. Ces maisons fortes sont formées d'une simple tour carrée servant essentiellement de salle d'armes. Les tours de Gimbrède et de La Grange sont plus imposantes qu'une majorité de tours Gersoises.

Si l'on en croit les sources modernes, la tour dite des templiers mesurait « neuf cannes de long et quatre cannes de large », soit près de 11 m de long sur 5 m de large³⁰⁶. Cette tour était plus rectangulaire que carrée. De plus, en 1635 le second niveau est pourvu d'une cheminée abandonnée par la suite. Le premier niveau servait déjà de greniers pour les vendanges. Peut-on voir dans cette structure un possible corps de logis ?

Dans sa construction, la tour de La Grange se démarque de celles construites aux alentours. Les clochers, les tours-portes ou simples tours des villages de Castelnau d'Anglès, Saint-Arailles, Montesquiou ou l'Isle de Noé sont entièrement bâtis en blocs de pierre (essentiellement du grès) équarris ou taillés. Au contraire, la tour de La Grange présente un appareil assisé de moellons. Cette différence s'explique sans doute par la vocation agricole du site.

³⁰⁴ DUBOURG, A., Ordre de Malte, *Histoire du grand prieuré de Toulouse...*, op. cit., p. 386.

³⁰⁵ LASSURE, J-M., *De la tour-salle au castelnau : une étape du peuplement en Gascogne : les fouilles archéologiques de Corné à l'Isle-Bouzon*, thèse de doctorat sous la direction de BERTHE, M., UTM, 4 vol., 1995, p. 123.

³⁰⁶ A.D.H.G. : H Malte reg. 421 (1705).

2) L'agencement des bâtiments et topographie des commanderies

Dans cette dernière sous partie, nous allons formuler plusieurs hypothèses de plans et de topographies pour chaque commanderie. Ces hypothèses s'appuient essentiellement sur le bâti et les sources à partir du XVI^e siècle.

Le plan de La Cavalerie apparaît aujourd’hui totalement fermé. Cette image de bâtiments formant un rectangle autour d’une cour correspond en réalité à neuf siècles d’occupation continue. Voici la description topographique de la commanderie en 1695 :

« Ce fait, sommes entrés dans la maison de la dite commanderie qui est joignant la dite église par un grand portail de pierre de taille et une belle et grande basse cour formait par la dite église, maison et autres bastimens ou de hautes murailles³⁰⁷ ».

Nous pensons qu’à l’origine cela pouvait être tout autre. Dans la première hypothèse le bâtiment 3 serait à l’origine la seule structure du lieu. Soit le bâtiment existait avant l’implantation du Temple, soit la commanderie primitive est formée d’un seul édifice rectangulaire regroupant différentes fonctions. On ne peut pas réellement se prononcer pour l’une ou l’autre des hypothèses.

Par la suite, les templiers construisent la chapelle et le château durant une même phase d’édification. En effet, plusieurs éléments viennent corroborer l’hypothèse d’une construction concomitante de ces deux structures. Les fondations se situent à peu de chose près au même niveau alors que celles du bâtiment 3 sont beaucoup plus profondes. La mise en œuvre des parements est plus proche de la chapelle au château que du bâtiment 3. Enfin, la photographie de la chapelle avant l’effondrement du clocher-mur prouve que le portail était à l’origine chaîné au clocher. Si le château était conservé en totalité, l’extrémité sud de la structure viendrait soutenir l’autre partie du portail. Les templiers auraient bâti la chapelle, le portail et le château ensemble. Après la construction de la chapelle et du château tous les espaces n’étaient pas pour autant occupés. La commanderie était-elle ouverte sur son aile nord ou complété par un rempart ? Une courtine aurait très bien pu être construite entre le château et le bâtiment 3. Un autre élément vient plaider en faveur d’un espace fermé à l’extérieur. L’unique accès de la chapelle par la façade nord indique que seules les personnes ayant franchies le portail pouvaient y accéder.

³⁰⁷ A.D.H.G. : H Malte reg. 417 (1695).

La question de la clôture pour les moines n'est jamais abordée. Les cours rectangulaires ou triangulaires des commanderies symbolisaient souvent le cloître. En 1895, Gilbert Brégail mentionne que les bâtiments de la commanderie regroupés autour de la cour « lui donne un air sévère que possèdent les cloîtres de nos vieux monastères³⁰⁸ ». Ils existent néanmoins des commanderies ouvertes, dont les bâtiments ne sont pas forcément connectés.

À l'époque moderne, la commanderie de Gimbrède est organisée par deux cours. La première dans la zone la plus haute du site est constituée de l'église, du cimetière, de la prison et du bâtiment comprenant le presbytère, le parquet de justice et la boucherie. La tour dite des templiers était située dans cette première partie à côté de l'église. Le château construit à l'époque moderne forme l'angle sud-est de la deuxième cour avec les annexes agricoles (écuries, caves, chay, greniers...). La commanderie de Jalès est organisée similairement en deux espaces : le premier l'espace noble avec l'église, le château et les écuries puis un second à vocation agricole.

Cette disposition ne reflète sans doute pas l'organisation spatiale de la commanderie templière. Cependant, en tenant compte de la topographie du terrain et de l'emplacement de certains éléments, nous pouvons formuler une hypothèse. Cette zone surélevée comprend l'église, une tour, le cimetière et le bâtiment du parquet (BAT B). Ce dernier dont nous avons déjà parlé est construit en pierre et en pan de bois. Les parements donnant sur l'extérieur du village sont en pierre et ceux donnant sur le cimetière sont en pan de bois. Le mur en pierre à l'est correspond au mur de rempart avec un fruit déjà signalé. Ce bâtiment servait de logement aux commandeurs avant la construction du château. Cet espace pourrait-il constituer à l'origine la partie noble de la commanderie ? Il ne serait pas étonnant que le bâtiment abritant le presbytère et le parquet de justice soit l'emplacement de la maison templière. La tour dont on a déjà évoqué les caractéristiques architecturales pourrait aussi être le corps de logis primitif. Le deuxième espace avec la tour-porte pouvait soit appartenir à la commanderie et servir d'espace agricole, soit dépendre du village.

En effet, il ne faut pas oublier que cette commanderie est englobée dans une zone d'habitation plus importante au Moyen-Age que de nos jours. Ainsi, la *domus* était-elle coupée du reste du village par des murs ou des habitations ? À l'époque moderne, la place publique du lieu se situe entre le bâtiment D et le cimetière, soit au milieu de l'espace de la

³⁰⁸ BREGAIL, G., « La commanderie... », art. cit., p. 64.

commanderie. Le cimetière est un lieu de passage pour les charrettes. Dans l'état actuel des connaissances, il paraît bien difficile de répondre à certaines questions.

Le site de La Grange ne constitue pas de réels problèmes pour sa topographie. La tour est le seul bâtiment d'origine protégée par des fossés. Dans un second temps, certainement en lien avec l'arrivée des hospitaliers, des annexes agricoles et un logement pour le bordier sont ajoutés.

Malgré des partis pris qui semblent quelque peu différents, ces deux commanderies s'insèrent dans les typologies dressées pour les ordres militaires. La commanderie de La Cavalerie correspond dans sa configuration primitive à un seul bâtiment réunissant les fonctions spirituelles et résidentielles. Puis petit à petit, elle évolue vers un espace bordé par plusieurs bâtiments. La commanderie de Gimbrède est difficilement appréhendable dans sa phase primitive. Toutefois, l'église semble ancienne ; il paraît plus vraisemblable que la *domus* ait été composée d'au moins deux structures. Les bâtiments auraient pu être disposés en forme de L, de la tour au bâtiment B. Après l'incendie, les bâtiments se développent le long de l'enceinte et s'organisent en deux cours. Cette topographie rejoint celle de la commanderie d'Épailly divisée en deux cours. Les espaces nobles et agricoles sont généralement divisés dans des zones bien identifiées. Les cours peuvent être divisées par des portails intermédiaires.

Il faut bien prendre en compte que se baser sur les plans de commanderies, parfois très éloignés de notre zone étude et dans un contexte de renouvellement des connaissances, peut s'avérer être un contre sens. Coller des typologies sur des commanderies peu documentées peut en réalité obliterer la topographie réelle de ces dites maisons.

- Origine et fondations

La genèse de ces établissements nous échappe largement et il reste difficile de cerner les conditions d'implantation et les choix qui ont pu être opérés quant à la localisation de telle ou telle maison. Les bienfaiteurs de chaque commanderie ne sont pas plus connus. Les vicomtes de Lomagne, la famille de Pardailhan et de Montesquiou seraient à l'origine des implantations des templiers dans le Gers. Ces familles ont aussi favorisé les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou d'autres commanderies templières.

Les fondations des commanderies de Gimbrède et de La Cavalerie remonteraient à la seconde moitié du XII^e siècle voire début XIII^e siècle. Ces dates correspondent d'une part à la seconde vague de fondations de commanderies templières et d'autre part aux implantations des autres commanderies dans le Gers³⁰⁹.

Le toulousain n'était pas la zone de prédilection de l'ordre du Temple qui s'est mieux développé dans l'Agenais. L'implantation plus précoce et plus favorable des templiers de Gimbrède explique peut-être la différence avec La Cavalerie. Ces deux commanderies restent néanmoins des maisons de petite ampleur dans le réseau général de l'ordre.

³⁰⁹ Fondations de la commanderie d'Abrin fin du XII^e siècle, commanderie de Sainte-Christie fin du XII^e siècle ou début du XIII^e siècle.

Conclusion

L'architecture et l'histoire d'une commanderie s'étudient sur une longue période par une approche diachronique. Ces recherches permettent par un croisement des données pluridisciplinaires, d'appréhender la construction des commanderies du Gers : La Cavalerie et Gimbrède.

Malgré la quasi absence de sources textuelles concernant la période du Temple ou plus largement de l'époque médiévale, l'apport de l'archéologie du bâti est suffisant pour proposer des chronologies relatives voire absolues sur les trois sites. Elle permet d'avancer quelques pistes de recherches sur l'organisation de l'espace dans les commanderies Gersoises. L'image de cette organisation a d'ailleurs fortement évolué au cours de l'étude. De structure totalement fermée, nous avons proposé des programmes architecturaux différents répondant au mieux aux impératifs matériels et à la vocation spirituelle des templiers puis des hospitaliers.

Cependant, il faudrait poursuivre les recherches sur les commanderies. De nombreuses questions restent encore en suspend et inabouties. Les recherches sur les ordres religieux-militaires recoupent un ensemble de concept touchant tous les aspects de la société médiévale. À l'échelle du département du Gers, nous manquons d'études comparatives notamment sur les annexes et les dépendances agricoles ou l'analyse des marques lapidaires. L'analyse des sites de La Cavalerie et de Gimbrède pourrait être compléter par de sondages archéologiques. Les chronologies (relative et absolue) seraient ainsi peut-être plus affinées et détaillées. Le village de Gimbrède mériterait une analyse plus approfondie.

Il est nécessaire d'agrandir le corpus des commanderies templières connues et étudiées dans le sud-ouest de la France. Les départements limitrophes notamment le Lot-et-Garonne ou la Haute-Garonne conservent des vestiges importants comme à Cours, Argentiens ou Montsaunès. L'étude gagnerait à s'étendre aux villes comme Lectoure, Agen ou l'Isle Jourdain. Enfin, les recherches sur les commanderies proches possédant des sources médiévales (Golfech ou Agen) permettraient la mise en perspectives et le développement des résultats de l'étude sur les sites du Gers.

Sources et bibliographie

Sources

Sources Manuscrites

Archives départementales de la Haute-Garonne

Inventaires :

La Cavalerie : H Malte inv. 82 ou 2 MI 178 (1746)

H Malte La Cavalerie liasse 1 à 5

La Grange : H Malte inv. 82 ou 2 MI 178 (1746)

H Malte La Cavalerie liasse 14

Golfech : H Malte inv. 72 ou 2 MI 62 (1746)

H Malte Golfech liasse 16 à 28

Argentens : H Malte inv. 35 (1640) ou 2 MI 26 ; H Malte inv. 36 (1689) ou 2 MI 224

H Malte Argentens liasse 1 ou 2 MI 534

Registres des visites générales de La Cavalerie et de Golfech : Fig. 2

Registre des visites d'améliorissements de La Cavalerie et de Golfech : Fig. 3 et 4

Registre des arpentements et bornages de La Cavalerie et de Golfech : Fig. 5 et 6

Résidus :

La Cavalerie et la grange: H Malte La Cavalerie liasse 43 à 55

Gimbrède : H Malte Golfech liasse 33 à 36

Archives départementales du Gers

Série B : Sénéchaussée de Lectoure : Gimbrède.

B2 : Frère Jean Matranan religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Gimbrède et Gilbert Pagès.

B5 : Noble frère de Gozon Mellat, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Gimbrède et Jean Cluset.

B 23 : Messire Pierre d'Esparbès-Lussan, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Gimbrède et Golfech, Messire Henri de Loubens-Verdalle grand maître de l'ordre et François Lajaneyre de Caudecoste et d'autres.

B 24 : Messire Pierre d'Esparbès-Lussan commandeur et seigneur de Gimbrède et Guillaume Mimolle notaire.

B 28 : Pierre d'Esparbès-Lussan grand-prieur de Saint-Gilles et commandeur de Gimbrède et Naudine Roquelaure.

B5 : (1554) Frère de Gozon Mellat, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem commandeur de Gimbrède et Jean Truelle et Raymond Ducasse, syndics du dit gimbrède ; les habitants reconnaîtront les fiefs, rentes et autres devoirs seigneuriaux, suivant les anciens documents et reconnaissances.

G 18 n°72: acte contenu dans le second Cartulaire Blanc de Sainte-Marie d'Auch daté de 1256. C'est un accord entre l'archevêque d'Auch et le commandeur de Bordères Vital d'Orteix concernant la grange d'en martin où les templiers viennent de s'installer et du paiement de la dîme sur les vignes, les animaux, les jardins ...

G9 : PV de réparations des églises ; Folio 189, 1783-1784.

Série I : Grand Séminaire d'Auch : fonds Vergès : I suppl. 453 : inventaire des titres et des hommages de la famille de Pardailhan (1616).

2 O 83/5 : Dossier constitué durant l'aliénation de l'église et du cimetière de La Claverie par la commune de Castéra-Verduzan.

Q 168 : Procès-verbaux d'adjudication des biens de première origine ; district de Lectoure pièces 302 à 306 et 392 à 413 : Commanderie de Gimbrède, 1793.

Q 133 à 136 : Procès-verbaux d'adjudication des biens de première origine ; district de Condom ; pièces 555, 565, 807, 994.

V 187 : Travaux sur la commune de Gimbrède (construction d'un nouveau presbytère, d'un porche et d'une chapelle) : procès-verbaux de réception, plans, devis estimatif, rapports, déroulement du chantier.

Archives privés du château de Montesquiou : microfilm La Cavalerie, t. 9, Bobine 105 : texte de Laplagne-Barris daté du 7 septembre 1889.

Sources Iconographiques et planimétriques

Archives départementales du Gers

DAN : Dossier Antique Valence 5

DAR : Dossier Archéologique Miradoux 3

Cadastres napoléoniens :

La Cavalerie : 1812, section G u, cote 3p Castéra-Verduzan/16

La grange : 1813, section B, 2ème feuille, Cote Castelnau-d'Anglès/5

Gimbrède : 1837, section A, 1ère feuille, cote 3P Gimbrède/2

Cartes de Cassini :

Gimbrède et La Cavalerie : n° 73, 18.F.

La grange de Saint-Martin : n° 74, 18.F.

C n°157 : Cadastre de la communauté de La Claverie 1768-1774

6 Fi 32146/1, 4, 8, 9 (côtes provisoires, en cours de classement) : Photographies du début du XX^e siècle de la commune de Gimbrède

T 156 75 : Gimbrède : monographie scolaire de l'instituteur Décun

Archives municipales de Lectoure :

Bornage des dîmaires de la commanderie de La Cavalerie (1782)

Verbal de Bornage de la commanderie de La Cavalerie (1782)

Service Connaissance du Patrimoine :

Gimbrède : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, « *Pays de Lomagne, indicateur du patrimoine architectural* », Ministère de la culture, Direction du Patrimoine, Commission régionale Midi-Pyrénées, 1982.

Outils

ARCIZAS G. d', *H Malte, Grand-prieuré de Toulouse et Grand-prieuré de Saint-Gilles. Répertoire des commanderies et membres des commanderies indiquant les inventaires à consulter*, Toulouse, 1936, 213 p.

CAVALLIER, P., *Inventaire sommaire des archives départementales de la Haute-Garonne, Répertoire de la série H supplément, n°418 à 606*, exemplaire dactylographié, 1952.

FAUCHER, B., *Répertoire des registres contenant les inventaires, comptes, procès-verbaux de visites, améliorissements, procédures, reconnaissances féodales, livres terriers, censiers et arpentements*, 232 p.

GUIMBAIL, R., *Inventaire typologique et chronologique des Archives du Grand-prieuré de Toulouse, Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, XII^e-XV^e siècles*, mémoire de D.E.A. sous la direction de BERTHE, M., et BONNASSIE, P., UTM, 1989, 146 p.

PASQUIER, M.F., *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Haute-Garonne, Archives ecclésiastiques, Série H, Tome 1, n°1 à 417, Ordre de Malte : bulles, Priviléges, actes capitulaires, documents d'intérêt général pour le Grand-prieuré de Toulouse, XII^e siècle-1790*, Toulouse, Privat, 1927, 301 p.

VIDAL, P., *Hospitaliers et Templiers en France Méridionale, Le Grand-prieuré de Toulouse de l'Ordre de Malte*, guide de recherches historiques, archivistiques et patrimoniales, Toulouse, Les amis des Archives de la Haute-Garonne, CNRS, 2002, 237 p.

Sources éditées

ALBON, (Marquis d'), *Cartulaire général de l'ordre du Temple, 1119-1150, I, Recueil des chartes et des bulles relatives à l'ordre du temple, avec un portrait et 6 planches hors-texte*, Paris, 1913, p. 473.

ALBON, (Marquis d'), *Cartulaire général de l'ordre du temple, II, Fascicule complémentaire comprenant la table des actes et les noms de lieux*, Paris, 1922, p. 136.

DELAVILLE LE ROULX, J., *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1100-1300)*, Paris, Edit. Leroux, 1894-1906, 4 vol.

LAPLAGNE-BARRIS, C., *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, Auch, 1899, in-8°, XI-363 p.

Bibliographie

OUTILS de travail

ALLEGRE, V. (dir.) *Dictionnaire des églises de France*, « Pyrénées-Gascogne », t. IIIa, Paris, 1967, 179 p.

BALARD, M. (dir.), *Dictionnaire de la France médiévale*, Paris, Hachette, 2003, 287 p.

CHOUQUER, G., *L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et usages*, Errance, Paris, 2000, 189 p.

CONTAMINE, Ph., BOMPAIRE, M., LEBECQ, S., *L'économie médiévale*, Armand Colin, Paris, 1997, 447 p.

CONTAMINE, Ph., *La guerre au Moyen Âge*, PUF, Nouvelle Clio, Paris, 1994, 516 p.

DEMURGER, A., *Temps de crises, temps d'espoirs, XIV^e-XV^e siècles, Nouvelle histoire de la France médiévale*, t. V, 1990, 383 p.

DEMURGER, A., *Croisades et croisés au Moyen Âge*, Champs Flammarion, Paris, 2006, 409 p.

DJINDJIAN, F., *Méthode pour l'archéologie*, Armand Colin, Paris, 1991, 401 p.

DUBY, G., *La société chevaleresque, Hommes et structures du Moyen Âge(I)*, Flammarion, 1997, 222 p.

DUBY, G., *Seigneurs et paysans, Hommes et structures du Moyen Âge(II)*, Flammarion, 2003, 278 p.

GAFFIOT, F., *Dictionnaire (illustré) Latin-Français*, Paris, Hachette, 1766 p.

NARIOD, G., GROSCLAUDE, M., *Dictionnaire français-occitan (gascon)*, Orthez, Per Noste, 2007, 516 p.

VIOLLET-LE-DUC, E., « Temple », dans *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. IX, Editions de Sancy, Saint-Julien, 1979, p. 12-20.

Histoire

- Générale

BARBARA, F., *Les Templiers*, Belin, Paris, 2008, 210 p.

BORDONOYE, G., *La vie quotidienne des templiers au XIII^e siècle*, La Vie Quotidienne, Paris, 1975, 251 p.

BOSIO, G., *Dell'istoria sacra religione di San Giovani Gierosolimitano*, Rome, 1629, 3 vol.

CALVET, A., *Les légendes de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*, Paris, Presses Universitaire de Paris La-Sorbonne, 2000, 172 p.

CAROF, M.-M., *L'ordre du Temple en Occident des origines à 1187*, thèse de l'Ecole des Chartes, Paris, 1944, 364 p.

CARRAZ, D., *L'ordre du temple dans la basse vallée du Rhône (1124-1312). Ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2005, 662 p.

CURZON, H. de, *La règle du Temple*, Paris, Renouard, 1886, 368 p.

CERRINI, S., *La Révolution des Templiers*, Perrin, Paris, 2007, 317 p.

DAILLIEZ, L., *Les Templiers*, Perrin, Paris, 2003, 404 p.

DEMURGER, A., *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux-militaires au Moyen Age, XI^e-XVI^e siècles*, Paris, Le Seuil, 2002, 404 p.

DEMURGER, A., *Les templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 2005, 669 p.

DELAVILLE LE ROULX, J., *Les Hospitaliers en Terre sainte et à Chypre (1100-1300)*, Paris, Edit. Leroux, 1904, 440 p.

DELAVILLE LE ROULX, J., « Les statuts de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem », dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. 48, 1887, p. 341-356.

DESLIPE, L., *Mémoires sur les opérations financières des Templiers*, Paris, Imprimerie nationale, 1889, 250 p.

ENGEL, C-E., *Histoire de l'ordre de Malte*, Genève, Nagel, 1968, 283 p.

LUTRELL, A., et PRESSOUYRE, L. (éd.), *La commanderie, institution des ordres militaires dans l'Occident médiéval*, CTHS, Paris, 2002, 360 p.

LEONARD, E.-G., *Introduction au cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317) constitué par le marquis d'Albon*, Paris, 1930, 259 p.

MELVILLE, M., *La vie des Templiers*, Gallimard, Paris, 2^e édition, 1974, 339 p.

LE BLEVEC, D., « Aux origines des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », dans *Annales du Midi*, N°132, 1977, p. 137-151.

LE BLEVEC, D., *La part du pauvre. L'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XII^e siècle au XV^e siècle*, Ecole française de Rome, Rome, 2000, 960 p.

LEGRAS, A.-M., *L'enquête pontificale de 1373 sur l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Paris, 1987, 524 p.

PIQUET, J., *Des banquiers au Moyen Age, les Templiers*, Paris, 1939, 278 p.

Prier et combattre, Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge, sous la direction de BÉRIOU, N. et JOSSERAND, P., Fayard, 2009, 1200 p.

ROMAN, G., *Le procès des Templiers : essai de critique juridique*, Montpellier, Causse, Graille et Castelnau, 1943, 129 p.

TRUBON des ORMES, *Liste des maisons et des dignitaires de l'ordre du Temple en France*, Paris, 1900, 264 p.

VERTOT, (abbé) R., *Histoire des chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelez depuis chevaliers de Rhodes et aujourd'hui de Malte*, Paris, Rollin, 3^e éd., 1727, 5 vol.

- Régionale

AGOSTINO, L. (d'), *Les ordres militaires dans les anciens diocèses de Clermont et de Saint-Flour au Moyen-âge : le Temple et l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem du XII^e au XV^e siècle*, mémoire de maîtrise, sous la direction POISSON, J-M., Université de Clermont-Ferrand II, 1999.

ASTORG, C., *Une seigneurie rurale au XIII^e siècle : la commanderie hospitalière de Fronton*, mémoire de maîtrise sous la direction de CURSENTE, B., UTM, 1999, 148 p.

BLAQUIERE, H., « Les Hospitaliers en Albigeois à l'époque de la croisade : la commanderie de Rayssac », dans *Paix de Dieu et Guerre Sainte en Languedoc au XIII^e siècle*, Cahiers de Fanjeaux 4, Toulouse, Privat, 1969, p. 315-334.

BONNIN, J-C., *Les templiers et leurs commanderies en Aunis, Saintonge, Angoumois, 1139-1312*, La Rochelle, 1983, 95 p.

CASTAING, G., *Recherches sur les Templiers dans les comtés de Toulouse et du Comminges*, mémoire de maîtrise sous la direction de BONNASSIE, P., UTM, 1975, 36 p.

CHALER, C., *Évolution du cens et de la tasque dans la commanderie hospitalière de Magrian (XIII^e-XVIII^e siècles)*, mémoire de maîtrise sous la direction de BONNASSIE, P. et BERTHE, M., UTM, 1990, 138 p.

CHARNAY, A., « La commanderie de templiers de Bastit de 1250 à 1315 », dans *Études sur le Quercy et les commanderies des ordres militaires*, actes du XLII^e congrès d'études romanes, société des études du Lot, Souillac, Martel, Juin 1987, Fédération des sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Cahors, 1988, p. 138-147.

DELARUELLE, E., « Templiers et Hospitaliers en Languedoc pendant la croisade des albigeois », dans *Paix de Dieu et Guerre Sainte en Languedoc au XIII^e siècle*, Cahiers de Fanjeaux 4, Privat, 1969, p. 315-334.

DE THEZAN, D., « La commanderie d'Argenteins en Agenais », dans *Revue de Gascogne*, 1879, p. 120-133.

DUMAY, S., *Le prieuré et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Toulouse de 1271 à 1524*, mémoire de maîtrise sous la direction de FOURNIE M., UTM, 2001, 165 p.

GAULEJAC, A. (de), « Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Poucharramet », dans *Revue de Comminges*, t. 101, 1988, p. 53-58, 183-188, 345-349.

HIGOUNET, C., « Les origines de la commanderie de l'ordre de Malte : le Burgaud », dans *Annales du Midi*, t. XLVI, 1932, p. 129-140.

Histoire et archéologie de l'ordre militaire des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Recueil des mémoires et documents sur le Forez, composé par FORESTA, F., Université de Saint-Etienne, 2004, 380 p.

LEGRAS, A-M., *Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Saintonge et en Aunis*, Paris, 1983, 216 p.

LEROY, P., *La commanderie de Renneville de 1356 à 1510, Étude d'une économie et d'une société*, mémoire de maîtrise sous la direction de BONNASSIE, P. et BERTHE, M., UTM, 1989, 265 p.

Les ordres religieux militaires dans le Midi (XII^e-XIV^e), Cahiers de Fanjeaux 41, Privat, Toulouse, 2006, 440 p.

MACÉ, L., *La commanderie templière de Douzens : étude de la constitution du patrimoine au XII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de BONNASSIE, P. et BERTHE, M., UTM, 1990, 176 p.

MAGNIN, B., *La commanderie de Bordères et son domaine foncier au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise sous la direction de BONNASSIE, P., UTM, 1980, 131 p.

MAGNOU, E., « Oblature, classe chevaleresque et servage dans les maisons méridionales du Temple », dans *Annales du Midi*, t. LXXIII, 1961, p. 377-397.

MAHOT, P., *Les ordres militaires dans les Pyrénées au Moyen Âge. (Présentation des sources et de la bibliographie)*, mémoire de D.E.A. sous la direction de BONNASSIE, P. et BERTHE, M., et PRADALIER, G., UTM, 1996, 184 p.

MARCHESIN, I., « Les redevances des biens inféodés par la commanderie hospitalière de Toulouse au début du XIV^e siècle », dans *Études sur le Quercy et les commanderies des ordres militaires*, actes du XLII^e congrès d'études romanes, société des études du Lot, Souillac, Martel, Juin 1987, Fédération des sociétés académiques et savantes du Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Cahors, 1988, p. 188-199.

MATTALIA, Y., « Une image floue d'un établissement monastique : la commanderie des ordres militaires dans l'historiographie du Rouergue », dans *Le ciel sur cette terre. Dévotions, Église et religion au Moyen Age, Mélanges en l'honneur de Michelle Fournié*, sous la direction de CASSAGNES-BROUQUET, S., et DUBREIL-ARCIN, A., Toulouse, Méridiennes, 2008, p. 207-216.

MATTALIA, Y., *Les établissements des ordres militaires dans le Sud-Ouest de la France au Moyen Âge*, mémoire de master II sous la direction de POUSTHOMIS, N., UTM, 2006, 91 p.

MIGUET, M., *Templiers et Hospitaliers en Normandie*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 1995, 551 p.

MONDON, S., « Les possessions des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et des Templiers dans le Couserans et le Comminges », dans *Revue du Comminges*, t. XXVII, 1912, p. 209-212.

MONDON, S., « Les possessions des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et des Templiers dans le Couserans et le Comminges », dans *Revue du Comminges*, t. XXXI, 1916, p. 69-101.

NAGY, I., *Les chartes des commanderies templières de Sainte-Eulalie, de Douzens, de Montsaunès, de Lacapelle-Livron, de La Selve, de Bordères, et de Boudrac des origines à 1312 : approche typologique*, mémoire de DEA sous la direction de BERTHE, M., UTM, 1997, 234 p.

SIMON, J., *Templiers des pays d'Oc et du Roussillon*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 1998, p. 497, 413 p.

TEIL, G., *La commanderie de Puysubran (Pexiora) au XII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de BONNASSIE, P., UTM, 1980, 143 p.

VERDON, L., *La terre et les hommes en Roussillon aux XII^e et XIII^e siècles. Structures seigneuriales, rente et société d'après les sources templières*, Aix-en-Provence, PUP, 2001, 249 p.

- Religieuse

BOURIN, M., « Autour des ordres militaires: des relents d'anticléricalisme ? », dans *L'anticléricalisme en France Méridionale (milieu XII^e/début XIV^e siècle)*, Cahiers de Fanjeaux 38, Privat, 2003, p. 239-255.

CARRAZ, D., « Les ordres militaires face aux crises politico-religieuses de la basse vallée du Rhône (seconde moitié du XII^e-XIII^e siècle): un jeu ambigu ? », dans *L'anticléricalisme en France Méridionale (milieu XII^e/début XIV^e siècle)*, Cahiers de Fanjeaux 38, Privat, 2003, p. 375-404.

LAUWERS, M., *Naissance du cimetière : lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Aubier, Paris, 2005, 393 p.

LE BRAS, G., *Les ordres religieux. La vie et l'art*, 2 tomes, Paris, 1979, 736 p.

LE GOFF, J., et REMOND, R. (dir.), *Histoire de la France religieuse, Des dieux de la Gaule à la papauté d'Avignon*, t. 1, Paris, 1988, 572 p.

LE GOFF, J., et REMOND, R. (dir.), *Histoire de la France religieuse, Du christianisme flamboyant à l'aube des lumières (XIV^e-XVIII^e siècles)*, t. 2, Paris, 1988, 569 p.

LEGRAS, A-M., LEMAITRE, J-L., « La pratique liturgique des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », dans *L'écrit dans la société médiévale. Divers aspects de sa pratique du XI^e au XV^e siècle*, Paris, CNRS, 1991, p. 77-137.

Le pèlerinage, Cahiers de Fanjeaux 15, Privat, 1980, 336 p.

PACAUT, M., *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Age*, Paris, Nathan Université, 1993, 256 p.

Architecture

- Générale

AUBERT, M., « La construction au Moyen Age », dans *Bulletin Monumental*, 1960, p. 241-259.

DIMIER, A., *Les moines bâtisseurs*, Paris, Fayard, 1964, 224 p.

DUBY, G., *Le temps des cathédrales. L'art et la société (980-1420)*, Paris, Gallimard, 1973, 379 p.

DURLIAT, M., *Pyrénées romanes*, La-Pierre-qui-Vire, Zodiaque, Saint-Léger, 1969, 374 p.

ERLANDE-BRANDENBURG, A., *L'art gothique*, Paris, Mazenod, 1972, 621 p.

JEANNETTE, D., PHILIPPON, J., LEFEVRE, R-A., *La conservation de la pierre monumentale en France*, CNRS, Paris, 1992, 268 p.

MESQUI, J., *Châteaux forts et fortifications en France*, Flammarion, Paris, 1997, 2 vol, 493 p.

PELLEGRINO, P., *Le sens de l'Architecture, L'époque et le lieu*, Livre 1, Anthropos, Paris, 2000, 152 p.

POISSON, J-M. et SCHWIEN, J-J., *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Actes du colloque de Lons-le-Saunier, 23-25 octobre 1997, Besançon, PUFC, 2003, 448 p.

Principes d'analyse scientifique, Architecture, Méthode et Vocabulaire, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Ministère des Affaires Culturelles, Paris, 1972, 234 p.

La naissance et l'essor du gothique méridional au XIII^e siècle, Cahiers de Fanjeaux 9, Toulouse, Privat, 1974, 405 p.

MERIMEE, Prosper, *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, Paris, A. Biro, 1989, 214 p.

LENOIR, A., *Architecture monastique*, 2 volumes, Paris, Imprimerie Nationale, 1852-1856, 403 p.

OURSEL, R., *Routes Romanes*, T.3, *La garde de Dieu*, Zodiaque, La nuit des temps, 1986, 389 p.

- Ordres militaires

BERAZA, J., *L'architecture religieuse de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem sur les chemins pyrénéens de Compostelle aux XII^e et XIII^e siècles*, mémoire de maîtrise, sous la direction BRUAND, Y. et PRADALIER-SCHLUMBERGER, M., UTM, 1992, 155 p.

CASAGRANDE, T., *L'architecture des Templiers dans les baillies de France et de Champagne*, Thèse de doctorat, Poitiers, CESCM, 1979.

CASTAN LANASPA, J., « La arquitectura de las ordes militares en Castilla », dans *Los monjes soldados, Los Templarios y otras ordenes militares*, Actas IX Seminario sobre Historia del Monacato, 7-10 de agosto de 1995, dans le Codex Aquilareusis, Cuadernos de Investigacion del Monasterio Santa mariala Real, Aguiler de Campoo, 1996, Madrid, Ediciones Polifemo, 1997, p. 135-151.

DE CURZON, H., *La maison du Temple de Paris, histoire et description*, Paris, Société de l'Histoire de France, 1888, 356 p.

DE VAIURE, J-B., *La commanderie d'Epailly et sa chapelle templière, durant la période médiévale*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t.XXXIII, Paris, 2005, 294 p.

DE DULAC, ab., « La porte des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Bordères », dans *Revue de Gascogne*, t. XXIII, Auch, 1872, p. 270, 415, 445, 510.

DOM COCHERIL, M., « Les ordres militaires », *Les ordres religieux. La vie et l'art*, Paris, t. 1, 1979, p. 654-727.

FUGUET SANS, J., *L'arquitectura dels Templers a catalunya*, Barcelone, 1995, 445 p.

HIGOUNET, Ch., et GARDELLES, J., « Les constructions des Templiers et des Hospitaliers en Bordelais et en Gascogne », dans *Actes du 87^e Congrès national des Sociétés Savantes*, Poitiers, 1962-1963, Paris, 1963, p. 173-194.

LABORDE, F., *L'église des Templiers et les vestiges du château de Montsaunès (Haute-Garonne)*, extraits de la Revue du Comminges, 1979-1980-1981-1982, 119 p.

LAPLACE, ab., « Notice sur l'église de Saint André de Luz en barèges », dans *Études historiques et religieuse du diocèse de Bayonne*, Pau, 1903, p. 278.

LAMBERT, E., *L'architecture des Templiers*, Paris, Picard, 1955, 104 p.

MELVILLE, M., « Deux aspects de l'architecture des Templiers », dans *Archeologia*, n° 27, 1969, p. 20-28.

MIGUET, M., *Templiers et Hospitaliers en Normandie*, Paris, CTHS, 1995, 511 p.

OURSEL, R., « Un conflit de tendances, les églises des Templiers », dans *Archeologia*, n° 27, 1969, p. 29-35.

RIVIERE-CHALAN, R., « Les Hospitaliers de Gavarnie et l'église fortifiée de Luz Saint-Sauveur », dans *Archistra*, n° 28, juin 1977, 40 p.

SAINT-JEAN, R., « La commanderie de Jalès : les bâtiments, XII^e-XVIII^e siècles », dans *Revue du Vivarais*, t. 91, 1987, p. 53-70.

Archéologie du bâti

- Générale

BESSAC, J-C., *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre*, Paris, CNRS, 1993, 319 p.

BESSAC, J-C., CHAPELOT, O., DE FILIPPO, R., *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Errance, 2004, 208 p.

BERNARDI, Ph., « Sources écrites et Archéologie du bâti » dans *L'archeologia del costruito in italia e in europa. Esperienze a confronto e orientamenti della ricerca*, Atti della giornata di studi, 1996, dans Archelogia dell'archittettura, II, Edizioni All'Insegna del Giglio, Firenze, 1997, p. 141-145.

BURNOUF, J., *Archéologie médiévale en France*, La Découverte, Inrap, Paris, 2008, 175 p.

ESQUIEU, Y., « Sur les traces des tailleurs de pierre au Moyen Age : pour une lecture plus attentive des marques de tâcherons », dans *Mélanges offerts à Georges Duby*, vol. IV, 1992, p. 117-129.

ESQUIEU, Y., « L'archéologie du bâti en France », *L'archeologia del costruito in italia e in europa. Esperienze a confronto e orientamenti della ricerca*, Atti della giornata di studi, 1996, dans Archelogia dell'archittettura, II, Edizioni All'Insegna del Giglio, Firenze, 1997, p. 133-140.

ESQUIEU, Y., HARTMANN-VIRNICH, A., « Les signes lapidaires dans la construction médiévale études de cas et problèmes de méthode », dans *Bulletin Monumental*, t. IV, 2007, p. 331-358.

Les Nouvelles de l'Archéologie, n° 53-54, Automne-hiver 93, Dossier : « L'archéologie du bâti médiéval urbain », direction de ARLAUD, C. et BURNOUF, J., p. 5-69.

LORENZ, J. et GELY, J-P, *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, IV, Actes du 126^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Toulouse, 11-13 avril 2001, Paris, CTHS, 2004, 258 p.

PARRON-KONTIS, I. et REVEYRON, N., *Archéologie du Bâti : pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée Archéologique de Saint Romain en Gal, Paris, Errance, 2005, 159 p.

REVEYRON, N., « Les marques lapidaires gravées sur l'enveloppe extérieure du chevet de la cathédrale de Lyon », *Archéologie du midi médiéval*, 1995, p. 151-169.

REVEYRON, N., *Chantiers lyonnais du Moyen Âge (Saint-Jean, Saint-Nizier, Saint-Paul)*, Archéologie et histoire de l'art, Lyon, DARA, 2005, 380 p.

ROUGER, E., « Du principe d'analyse stratigraphique à l'archéologie d'élévation. Réflexion et Méthode », dans *Archéologie Médiévale*, t. XXVIII, Paris, 1998, p. 161-172.

- Ordres militaires

AGOSTINO, (d') L., *Le château et la commanderie de Carlat. Etat des lieux et sondages*, Document final de synthèse, Clermont-Ferrand, SRA, 2004, 69 p.

AGOSTINO, (d') L., « Un établissement des hospitaliers de Saint-Jean : la commanderie de Chauliac », dans *Châteaux du Moyen Age de l'étude à la valorisation, Auvergne, Velay et autres exemples régionaux*, actes du colloque de Puy-en-Velay, sous la direction de LAFFONT, P-Y., 3-5 juin 2004, éditions de la société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire et des cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2008, p. 93-109.

CARRAZ, D., « Une commanderie templière et sa chapelle en Avignon : du Temple aux chevaliers de Malte », dans *Bulletin Monumental*, t. 154-IV, 1996, p. 7-24.

CARRAZ, D., « Archéologie des commanderies de l'Hôpital et du Temple en France (1977-2007) », dans *Cahiers de Recherches Médiévales*, n°15, 2008, p. 175 à 202.

DESPIS, T., *Notes archéologiques sur l'église fortifiée de Poucharramet*, Toulouse, 1914, 30 p.

ESQUIEU, Y., « L'église des Hospitaliers de Saint-Jean de Malte à Aix », dans 143^e Congrès Archéologique de France, *Le Pays d'Aix*, 1985, Paris, SFA, 1988, p. 103-119.

MANIERE, G., « Un établissement des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem : La Salvetat de Serres » dans *Archéologie Médiévale*, t. VII, Paris, CNRS, 1977, p. 179-224.

MIGNON, J.-M., CARRAZ, D., « La maison templière de Richerendes. Premiers résultats de l'étude architecturale et archéologique », dans *Archéologie du Midi médiéval*, t. 26, 2008, p. 131-143.

PIAT, J.-L., *Commanderie templière Notre-Dame d'Arveyres*, Document final de synthèse de diagnostic archéologique, HADES, 2001, 80 p.

Toulouse, ancien Grand-prieuré de Saint-Jean de Jérusalem, Rapport intermédiaire d'étude et de fouilles programmées triennales, sous la direction de POUSTHOMIS, N., Toulouse, SRA, 2005, 272 p.

Gers

- Histoire de la Gascogne

AURELL, M., « La chevalerie urbaine en Occitanie (fin X^e-Début XIII^e siècles) », dans *Les élites urbaines au Moyen Age*, XXVII^e Congrès de la SHMES, Rome, mai 1996, Paris, 1997, Publications de la Sorbonne, p. 71-118.

BORDES, M. (dir.), *Histoire de la Gascogne des origines à nos jours*, Roanne, 1977, 443 p.

COURTES, G., *Le Gers, cœur de Gascogne*, Editions Sud-ouest, 2003, 93 p.

CURSENTE, B., *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, Bordeaux, Fédération Historique du Sud-ouest, 1980, 198 p.

CURSENTE, B., *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale. Gascogne Gersoise*, Toulouse, PUM, 1998, 605 p.

FERAL, P-L. (dir.), *Pays du Gers, Cœur de la Gascogne*, 2 vol., Pau, 1988, 878 p.

Fiefs et Féodalité, dans l'Europe méridionale (Italie, France du Midi, Péninsule Ibérique) du X^e au XIII^e siècle, Mériennes, UTM, FRAMESPA, 2002, 465 p.

HIGOUNET, Ch., « Les chemins de Saint-Jacques et les sauvetés de Gascogne », dans *Annales du Midi*, t. LXIII, 1951, p. 293-304.

LAVERGNE, A., « Les chemins de Saint-Jacques en Gascogne », dans *Revue de Gascogne*, 1879, p. 363-372.

LOUBES, G., « Routes de la Gascogne médiévale », dans *L'homme et la route en Europe occidentale au Moyen Age et aux Temps modernes*, Flaran 2, 1980, Auch, 1982, p. 33-55.

LOUBES, G., *Le Gers monastiques, Abbayes et monastères*, Collection Gascogne insolite, Maison de l'Agriculture, Auch, 1990, 52 p.

MOUSNIER, M., *La Gascogne toulousaine aux XII^e-XIII^e siècles*, Toulouse, PUM, 1997, 482 p.

MUSSOT-GOULARD, R., *Histoire de la Gascogne*, PUF, Paris, 1996, 127 p.

- Ordres militaires dans le Gers

BENABEN, ab., « La commanderie de Gimbrède », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1920, p. 135-152 et 213-230.

BLADE, J-F., « Ordres religieux et militaires de la Gascogne », dans *Revue de la Gascogne*, 1877, p. 345-355.

BREGAIL, G., « La commanderie de la Cavalerie », dans *Revue de Gascogne*, 1895, p. 63-67.

CADEOT, Ch., « Les possessions de l'ordre de Malte dans le Lectourois », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1955, p. 388-402.

CAMOREYLT, J., « Notes archéologiques sur l'église de l'Hôpital de Sainte-Christie en Armagnac », dans *Revue du Comminges*, t. 26, 1931, p. 89-90.

CASTAN, J., *Marestaing, ancienne commanderie des Templiers*, Centre d'études, de recherche et d'éditions de Marestaing, Marestaing, 2005, 148 p.

DAUGE, S. ab., « La commanderie d'Abrin », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1921, p. 15-22.

DE MASTRON, J., « Règlement des dîmes, Saint-Arailles », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1909, p. 30-52.

DE THEZAN, D., « Ce qui reste d'une paroisse disparue : Gélotte », dans *Revue de Gascogne*, 1869, p. 189-204.

DE THEZAN, D., « Gimbrède et son ancienne commanderie », dans *Revue de Gascogne*, 1884, p. 444-452.

DE THEZAN, D., « La commanderie de La Cavalerie », *Revue d'Aquitaine et du Languedoc*, Vol.12, p. 106-123.

DUBOURG, A., *Ordre de Malte, Histoire du Grand-prieuré de Toulouse et diverses possessions de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le Sud-ouest*, Toulouse, Sistac et Boubée, 1883, 596 p.

FERAL, P., « Une ferme lecturoise à la veille de la révolution », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1949, p. 102-114.

FERAL, P., « Note sur deux terriers de l'Ordre de Malte en Gascogne », dans *Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XII^e-XVIII^e siècles)*, Flaran 6, 1984, Auch, 1986, p. 255-257.

GAULEJAC, B. (de), *La liquidation des biens de l'ordre du Temple dans le Sud-ouest de la France*, École Nationale des Chartres, Positions des thèses, 1925.

HIGOUNET, Ch., « Hospitaliers et Templiers : peuplement et exploitation rurale dans le Sud-ouest de la France au Moyen Age », dans *Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XII^e-XVIII^e siècles)*, Flaran 6, 1984, Auch, 1986, p. 61-78.

LAFFARGUE, R., « Monographie inédite de Manciet », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1957, p. 259-270.

LAPLAGNE-BARRIS, P., « Un établissement de Templiers dans le diocèse d'Auch », dans *Revue de Gascogne*, 1878, p. 46-47.

LAVERGNE, A., « Les Ordres religieux et militaires en Gascogne », dans *Revue de Gascogne*, 1878, p. 197-202.

LAVERGNE, A., « La commanderie de la Cavalerie », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1905, p. 291-296.

PANDELLE, ab., « L'ordre de Malte à Castillon-de-Bats », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1957, p. 320-329.

PALANQUE, Ch., « Cloches de commanderie de La Cavalerie et de l'Hôpital », dans *Bulletin de la Société Archéologique de Gers*, 1907, p. 168-170.

RAMIS, P., *Implantation des hospitaliers et des templiers dans les départements du Gers et de Hautes-Pyrénées : historique et bilan monumental*, mémoire de master I sous la direction de POUSTHOMIS, N., UTM, 2009, 103 p.

RAMIS, P., *Rapport de prospection-inventaire des cantons de Miradoux, Montesquiou, et Valence-sur Baïse (Gers), Annexes des commanderies de La Cavalerie et de Gimbrède*, Décembre 2010, N°75/2010, 60 p.

SAMARAN, CH., *La commanderie de Sainte Christine en armagnac*, dans supplément au Bulletin de la Société Archéologique du Gers, premier trimestre 1973, 173 p.

SUAU, B., « Le plan des possessions de l'ancienne commanderie de l'Hôpital Sainte-Christie en Armagnac », *Mémoire et actualités des pays de Gascogne*, Actes du 53^e congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, Auch 2000, 2001, p. 190-211.

TOURNIER, ab., « Histoire d'Antras », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1909, p. 78-79.

TOURNIER, ab., « Arpentian », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1929, p. 190 à 195.

VIDAL, P., « Approche du régime seigneurial dans les commanderies de l'Ordre de Malte en Gascogne Gersoise au XVIII^e siècle », dans *Mémoire et actualités des pays de Gascogne*, Actes du 53^e congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, 2000, Auch, 2001, p. 543-211.

VIDAL, P., « Golfech, commanderie de l'Ordre de Malte : six siècles de pouvoir seigneurial », *Hommes et pays de moyenne Garonne*, Actes du 56^e Congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, Agen-Moissac, 23-24 mai 2004, dans *Revue de l'Agenais*, n°1, Agen, Janvier-mars, 2005, p. 147-159.

VIDAL, P., *Seigneurie et pouvoirs : les commanderies du Grand-prieuré de Toulouse de l'Ordre de Malte : les pouvoirs locaux au temps de la monarchie administrative (vers 1660-*

vers 1792), sous la direction d'AMALRIC, J-P. et BRUMONT, F., Thèse de doctorat, 2006, 690 p.

WENCK, G., *Guide Historique du Grand-prieuré de Toulouse de la région Aquitaine et Midi-Pyrénées*, Le Bouscat, 1994, 276 p.

- Archéologie et architecture dans le Gers

BALAGNA, Ch., *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, thèse de doctorat sous la direction de PRADALIER-SCHLUMBERGER, M., UTM, 5 vol., 1999, 583 p.

BONNEFOUS, J. et DELOFFRE, R., *Églises, châteaux et fortifications du Gers occidental, du Moyen Âge à la Renaissance*, Atlantica, Terres et Hommes du Sud, Anglet, 2003, 283 p.

BONNEFOUS, J. et DELOFFRE, R., *Églises, châteaux et fortifications du Gers oriental, du Moyen Âge à la Renaissance*, Atlantica, Terres et Hommes du Sud, Biarritz, 2006, 283 p.

BORDES, M., *Sites et Monuments du Lectourois*, Auch, 1974, 356 p.

BOUSSIOUT, A-M., *La restauration des églises romanes dans le Gers au XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise, sous la direction de DURLIAT, M., UTM, 1979, 221 p.

BOQUIEN, B., *Les portes fortifiées au Moyen-Âge dans les villes et les villages du Gers*, mémoire de maîtrise sous la direction de PRADALIER, M., UTM, 3 vol., 1996, 147 p.

CABANOT, J., *Gascogne romane*, Zodiaque, Saint-Léger, 1978, 336 p.

CAÏROU, R., *Tours et châteaux des XII^e et XIII^e siècle du Gers*, t. 1, Société archéologique du Gers et Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Gers, Auch, 1985, 158 p.

DUBARY de LASSALE, P., *Une résidence princière gasconne au tournant du XIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction HAMON, E., UTM, 2 vol., 2001, 132 p.

La Gascogne dans l'art, Congrès archéologique de France, Gascogne 1970, Paris, 1970, 415 p.

LAPART, J., PETIT, C., *Le Gers, carte archéologique de la Gaule*, collection de l'Académie et Belles Lettres du Ministère de la Culture, 1993, 354 p.

LASSURE, J-M., *De la tour-salle au castelnau : une étape du peuplement en Gascogne : les fouilles archéologiques de Corné à l'Isle-Bouzon*, thèse de doctorat sous la direction de BERTHE, M., UTM, 4 vol., 1995, 746 p.

SERPINSKY, T., *Monuments et sculpture funéraires en Gascogne*, mémoire de Master 1 sous la direction de POUSTHOMIS, N., UTM, 3 vol., 2007, 70 p.

Table des Matières

Remerciements	2
Abréviations	4
Introduction	5
Première partie : Présentation de la recherche	6
I) Historiographie des ordres religieux-militaires.....	6
1) Études historiques sur les ordres religieux-militaires.....	6
2) Études archéologiques et monumentales sur les ordres religieux-militaires.....	10
3) Études Gersoises	13
II) Méthodes de recherche.....	17
1) La recherche documentaire	17
2) Archéologie du bâti, enregistrement des données	22
III) Choix des sites.....	23
1) Inventaire mené dans le Gers et les Hautes-Pyrénées	23
2) Deux possibilités	25
3) Problématiques	27
Deuxième partie : études de cas	28
I) La commanderie de La Cavalerie	28
1) Présentation : état actuel des connaissances (Fiche site La Cavalerie)	28
2) Études du bâti	32
3) Synthèse	53
II) La grange.....	54
1) Présentation : état actuel des connaissances (Fiche site la grange)	54
2) Études du bâti	56
3) Synthèse	64

III) Gimbrède	66
1) Présentation : état actuel des connaissances (Fiche site Gimbrède).....	66
2) Étude du bâti.....	75
3) Synthèse	90
Troisième partie : Synthèse	91
 I) Fonctions cultuelles	91
1) Les lieux de culte.....	91
2) La fonction funéraire.....	97
 II) Aspects de la vie quotidienne à l'intérieur des commanderies	102
1) Les espaces résidentiels.....	102
2) Les structures agricoles	105
 III) Configurations générales.....	111
1) Les préoccupations défensives	111
2) L'agencement des bâtiments et topographie des commanderies	114
 Conclusion.....	118
 Sources et bibliographie.....	119
Sources.....	119
Bibliographie	123
 Table des Matières	137